JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SE... 588,5...5

21ME ANNEE—No 247 MONTREAL, MARDI 22 AOUT 1905 12 PAGES—UN CE...

Roy Sauvageau Les Tramways

LE PRINCE DE BATTENBERG EST ARRIVE

Son Altesse Sérénissime et le prince Alexandre de Battenberg sont à Montréal --- Leur arrivée a été très simple, selon leur désir, et la réception a eu un caractère tout-à-fait democratique.

Son Altesse Sérénissime, le prince Louis de Battenberg, commandant de l'escadre anglaise actuellement à Québec, est arrivé, ce matin, à Montréal par le convoi régulier du Pacifique, qui est arrivé en gare à 6 heures 30 précises. Selon le désir du prince, il n'y a pas eu de démonstration à son arrivée.

Grâce à l'heure matinale et à l'incertitude qui a prévalu jusqu'au dernier moment s'il arriverait par le train ou le bateau, il n'y avait que très peu de monde à la gare. Sous les rayons d'un beau soleil estival, Montréal paraissait à son avantage, ce matin, et en mettant le pied sur la plate-forme, le prince de Battenberg a paru chez lui. Il a été reçu au débarcadère, par le maire suppléant, l'échevin Clearihue, l'échevin Sadler, président du comité de réception, et le greffier de la cité, l'hon. L. O. David. Le colonel Buchan, D.O.C., et le lieutenant-colonel Pelletier, en grande tenue étaient aussi présents.

Lorsque la foule des passagers commença à s'écouler, les officiers composant la suite du prince apparurent à la portière et quelques instants plus tard, le prince de Battenberg fit son apparition. L'échevin Clearihue lui souhaita la bienvenue au nom du Maire Laporte, dans la métropole canadienne, puis il présenta ses collègues.

Le prince donna de vigoureuses poignées de mains aux représentants de la ville, puis il les remercia en quelques mots de cette cordiale réception. Au physique le prince est un bel homme de 6 pieds d'une taille élancée et imposante. Il porte sa barbe à la façon du roi Edouard VII auquel il ressemble quelque peu de figure.

Il a le teint hâlé du marin, et ce qui frappe le plus en lui, ce sont ses manières simples et cordiales. Dans ses habits de civilien, il avait tout simplement l'air d'un touriste, qui revient d'une excursion dans le bas du fleuve. Les officiers de sa suite y compris, le capitaine Kerr, étaient également tous en habits civils.

Un détachement de 110 hommes de police, en costume de gala, sous le commandement de l'inspecteur Lamouche, du capitaine Murphy et des lieutenants Beauregard, Leclerc et Bannon, formaient la haie depuis le débarcadère jusqu'à la rue Craig, où stationnaient les voitures. Le prince fut immédiatement conduit à la sortie de la gare, et

Le prince de Battenberg

il salua tout le monde au passage.

Il prit place dans la première voiture, en compagnie de l'échevin Clearihue, et il fut directement conduit à l'hôtel Windsor, escorté de quatre hommes de police à cheval.

Les officiers de la suite du prince ont été conduits au même hôtel, dans des voitures mises à leur disposition par la ville.

LE PRINCE ALEXANDRE

de Battenberg, le cousin du contre amiral, a fait le voyage à bord du "Québec", Le bateau, qui était dû à 6 h. 30, n'est entré au port qu'à 9 heures. Le "Québec" a été retardé par la brume sur le lac Saint-Pierre. Le prince, qui est un tout jeune homme, 19 ans à peine, a été reçu à son arrivée par l'échevin Levy, et le Dr Donald Hingston, fils de sir William Hingston. Il est monté de suite en voiture, en route pour la demeure de la famille Hingston, dont il sera l'hôte durant son séjour, à Montréal.

Un bon nombre de curieux encombraient le quai de la Compagnie Richelieu ; mais il n'y a pas eu de démonstration. Le maître du port, le capitaine Bourassa, et le chef Carpenter, ont été présentés au prince par l'échevin Lévy. Le prince Alexandre était accompagné d'un aide-de-camp.

LE PROGRAMME

Voici le programme pour le reste de la journée et pour demain :

11 heures.—Réception officielle à l'Hôtel-de-Ville par le maire et les membres du conseil. — Présentation d'adresse dans la salle du conseil.

1 heure 30.—Lunch au Forest and Stream Club.

7 heures du soir. — Réception par l'artillerie de la garnison.

8 heures.—Tournoi à l'Arena par les équipages de la flotte.

DEMAIN

1 heure 30. — Lunch au Hunt Club.

3 heures. — "Garden party" aux Jardins de la Ville, Parc Mont-Royal.

7 heures.—Dîner offert par les citoyens, au St James Club.

8 heures. — Tournoi militaire à l'Arena.

LES MARINS

Mardi. — Arrivée à Westmount par le C. P. R., à 6h. 30 a. m.

Déjeuner sous la tente, en arrière de l'Arena à 7 heures.

Lunch à midi.

A 1heure 30.—Visite à travers la ville en tramways, aboutissant à Lachine. Départ de Lachine à 4 heures et retour à Montréal à 5h. 30.

Souper à 6 heures, tournoi naval à l'Arena, au bénéfice des hôpitaux.

Même programme pour mercredi.

LA RECPTION

La réception qui a eu lieu à onze heures, à l'hôtel de ville, en l'honneur du prince de Battenberg, a été un beau succès. La police, en face de la grande porte d'entrée du palais municipal, et l'escalier conduisant au troisième étage, aux appartements du maire et à la salle du conseil de ville, disparaissaient sous des masses de plantes.

La salle du conseil avait été décorée sobrement pour la circonstance, de plantes et de festons.

En face du trône du maire, une immense panoplie formée de drapeaux anglais et français, avec au centre l'écusson britannique. Tout autour de la salle, dix autres panoplies formées de drapeaux anglais et français, portant au centre le nom de chacun des vaisseaux de l'escadre avec le monogramme du prince "L. B." Les échevins occupaient leurs sièges et les invités se pressaient sur le parquet ; le public remplissait les galeries. A 11 heures précises, le prince arriva à l'hôtel de ville, dans une voiture de gala, accompagné de son aide de camp, le capitaine King Hall et du lieutenant Gowerby. Les autres officiers de sa suite l'avaient précédé à l'hôtel de ville. Le prince en grande tenue de contre amiral de la flotte anglaise et portant les décorations de G. C. B., de grand'croix de l'Ordre de Victoria, et la décoration de l'ordre du Khédive, fut reçu à la porte d'entrée par le greffier de la ville, l'hon. L. O. David. Il prit place sur le fauteuil du maire, et immédiatement, le maire Laporte lut l'adresse suivante, en anglais d'abord, puis en français :

A Son Altesse Sérénissime le Prince Louis de Battenberg, G.C.B., G.C.V.O., Aide-de-Camp de Sa Majesté le Roi Edouard VII, Contre-Amiral de la Marine Royale, Etc., Etc.

Les Citoyens de Montréal sont heureux d'avoir l'occasion de rendre hommage, en votre personne, à l'un des membres de la famille royale et au représentant le plus autorisé de la puissance maritime de l'Angleterre.

Il leur a été donné plus d'une fois de manifester leur dévoûment au roi et leur sympathie pour la famille royale; Son Altesse pourra, j'en suis sûr, attester que nos sentiments de loyauté et d'affection ne sont pas changés.

Le rôle glorieux de pacificateur que joue en ce moment Sa Majesté Edouard VII sur la scène tourmentée du monde et la noble réputation dont la famille royale jouit chez tous les peuples, sont heureusement appréciés au Canada.

Aucun peuple ne peut se glorifier d'être gouverné par un roi plus sage, plus populaire, d'avoir à sa tête une famille plus digne d'admiration et de respect.

Les citoyens de Montréal ont eu plus d'une fois aussi le plaisir de manifester leur sympathie pour la marine anglaise, et ils se font un honneur et un devoir de saluer en vous un véritable marin, qui saurait, au besoin, faire respecter le drapeau de l'Angleterre.

Ils savent ce que la marine anglaise a fait pour le progrès et la prospérité du monde; ils savent qu'elle a porté partout, à travers toutes les mers, la fortune de l'Angleterre, ses institutions et son génie commercial et industriel. Ils connaissent son histoire et celle de ses illustres amiraux; elle est chargée, cette histoire, de faits glorieux, d'actes héroïques. Ils ont donné un témoignage éclatant de leur admiration pour cette marine et ses héros lorsqu'ils ont élevé tout près d'ici, sur l'une de nos places publiques, un monument au vainqueur de Trafalgar, à l'immortel Nelson, dont l'Angleterre se prépare à célébrer, cette année, le souvenir à l'occasion du centenaire de sa mort héroïque.

Si des marins français ont pu porter la main à leurs chapeaux pour saluer respectueusement la statue Nelson, au Trafalgar Square, les Canadiens anglais ou français, sujets de l'Angleterre, doivent, à plus forte raison, s'incliner devant les gloires de l'Empire.

D'ailleurs, on peut dire, dans un certain sens, que les héros n'ont pas de nationalité, qu'ils appartiennent à l'humanité, dont ils sont la gloire.

Votre Altesse a devant elle en ce moment les représentants des deux grandes nations qui pendant si longtemps ont lutté, au Canada, comme en Europe, l'une contre l'autre, et immortalisé leurs luttes de géants. Elle les trouve maintenant unis et heureux de travailler ensemble au développement d'un pays dont la richesse est incalculable et les destinées brillantes. Ils sont d'autant plus heureux en ce moment qu'ils peuvent plus librement que jamais déployer l'un à côté de l'autre l'étendard de la France et le drapeau de l'Angleterre, et qu'il leur est donné de constater que c'est par la réunion de leurs flottes dans le port de Portsmouth que la France et l'Angleterre ont affirmé leur glorieux accord et proclamé une alliance que l'humanité accueille avec enthousiasme comme un présage de paix et de progrès et dont les effets, nulle part ailleurs, ne se feront plus heureusement sentir qu'au Canada.

Votre Altesse pourra constater en parcourant notre pays, en admirant les

A suivre sur la page 7

Le prince de Battenberg, écoutant l'adresse de bienvenue qui lui a été présentée ce midi.

LE MYSTERE ENTOURE LA MORT D'AUDETTE

L'ancien chef des messagers, qui avait sous ses ordres le jeune Wilfrid Audette, devait comparaître aujourd'hui à l'enquête et donner, dit-on, de très importants renseignements.

ON CONSTATE AVEC REGRET QUE L'ACTION DE LA JUSTICE N'EST PAS SECONDEE—TOUT LE MONDE S'EFFORCE DE SE DEROBER AUX LEGERS INCONVENIENTS DES DEPOSITIONS A L'ENQUETE; CEUX QUI AVAIENT DECLARE CONNAITRE DES FAITS SE REPRENNENT ET PRETENDENT QU'ILS NE SAVENT BIEN.

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Farnham, 22. — Toute une sensation ce matin dans Farnham à propos du départ subit d'un des témoins principaux. Ce témoin, un nommé Alexandre Manara, chef des messagers dont la victime Wilfrid Audette, dit Lapointe, s'affaisait partie, avait été assigné pour l'enquête et devait, dit-on, donner aujourd'hui un témoignage qui aurait jeté de la clarté sur le sombre drame du 12 août dernier. Hier matin, les époux Manara et leur enfant partaient pour une destination inconnue. Alexandre Manara avait été destitué il y a quelques semaines, pour des raisons qui ne sont connues que de la compagnie, et qu'elle

REFUSE DE COMMUNIQUER

aux journaux. Les époux Manara demeuraient chez une de leurs parentes, Mme Williams, qui demeure à quelques minutes de la gare. On se demande pourquoi Manara a quitté Farpham quand la justice réclamait son témoignage. Il se fait beaucoup de commentaires au sujet de cet homme, mais malheureusement les commentaires ne servent à rien. Plutôt que de

LUI DONNER LA CHASSE,

on va se contenter de signaler son départ au coroner Mitchell lorsque ce dernier fera l'appel de son nom, au début de l'enquête.

Que pourront-nous dire ce matin les témoins? Pas grand chose, si l'on en juge par le résultat des conversations que nous avons eues avec quelques-uns d'entre eux hier soir.

Ainsi, comme nous arrivions à la gare, on nous présentait un jeune homme du nom de Leduc, qui s'était vanté d'avoir entendu des menaces faites par un colosse de langue anglaise, la veille du meurtre.

—Vous avez bien entendu, n'est-ce pas, ce qu'il disait ? lui avons nous demandé.

—Pas moi directement, monsieur, nous répondit-il, mais je connais quelqu'un qui va vous renseigner beaucoup mieux que moi à ce propos.

—Et quel est son nom à ce personnage ? lui demandons-nous.

—Il se nomme Bidou Mercure, et demeure près du cimetière.

—Allons voir ce Bidou Mercure, dis-je à un cocher, nous allons bien voir ce qu'il connaît.

Vingt minutes plus tard nous étions en tête à tête avec un brave gars de 25 ans, et nous lui faisions part de l'information que nous avions reçue.

—Vous me surprenez, me dit-il, je n'ai jamais répété une chose semblable, puisque je ne l'ai

JAMAIS ENTENDUE.

—Pourtant, lui dis-je, voici ce que le jeune Leduc m'a dit : Mercure a entendu un Anglais dire : "C'en est fini de ce petit Canadien".

Mercure se mit à rire et nous dit, en nous souhaitant meilleure chance :

—Si c'est pour cela qu'on me fait aller à l'enquête demain, vraiment le coroner et les jurés vont perdre leur temps, je n'ai absolument rien à dire à l'enquête, que ce que j'ai entendu dire par tout le monde.

Le désir d'arriver à un résultat satisfaisant, l'espoir de retrouver les coupables est si grand, qu'on tient compte des moindres "on dit" ; voilà pourquoi, ce matin et cet après-midi, pas moins de

DIX TEMOINS

seront entendus. L'un des citoyens les plus respectables de cette ville nous a fait une déclaration surprenante :

—"Je ne sais quel intérêt on peut avoir à empêcher la justice d'atteindre son but, mais ce dont je suis certain, c'est que certaines gens font une

CONTRE-POLICE.

C'est un vilain métier, surtout dans une circonstance aussi grave ; lorsque non seulement la mort d'un pauvre innocent, doit être vengée, mais lorsqu'une ville entière demande protection.

—Pourquoi ne pas tout dire ce qu'on sait au sujet de cette malheureuse affaire ? nous disait hier soir un père de famille ; pour moi, je ne considère pas seulement l'intérêt d'un enfant, mais celui d'une population entière. Si pour empêcher la révélation d'un complot, l'auteur du meurtre a su se débarrasser de Wilfrid Audette, il saura bien aussi se débarrasser d'un autre témoin encombrant, qui serait possesseur du

DU MEME SECRET.

Votre représentant ne vous communique pas ces paroles d'un brave citoyen simplement pour faire des phrases ; un fait qu'il a étudié hier soir vous prouvera amplement que tout le monde n'a pas le même dévouement que certains citoyens qui ne ménagent ni leur temps ni leur argent pour assurer le succès des recherches.

Un Monsieur W. C. Girard, l'un des citoyens les plus estimés, et les mieux reconnus quand il s'agit de dévouement et d'initiative, s'est mêlé volontairement au travail des détectives et a fait de son côté des recherches nombreuses. M. Girard, comme tous les autres d'ailleurs, a cherché à établir l'indentité de ces

TROIS FAMEUX INCONNUS

dont les noms, s'ils étaient connus, mettraient la justice sur une bonne piste.

Trois inconnus, a-t-on répété plusieurs fois, ont été vus dans la nuit du 11 au 12 août dernier, sur la plateforme de la gare du Vermont Central.

D'après le témoignage de deux jeunes Anglais et d'un serrefrein, ces trois personnages étaient Canadiens-français et, évidemment, ils complotaient ensemble, puisqu'à l'approche de chacun de ces trois témoins ils cessèrent subitement de converser.

M. A. Archambault, propriétaire de l'hôtel Revere, a déclaré l'autre jour au représentant de "La Presse" que trois hommes dont il ne pourrait dire les noms étaient allés chez lui entre une heure et deux heures, dimanche, le 12 août dernier.

On s'explique facilement que M. Archambault

N'AIT PU RECONNAITRE

ces individus puisque le propriétaire de l'hôtel Revere n'habite Farnham que depuis le 1er mai dernier. Mais, M. M. Archambault nous avait dit, hier après-midi: si vous vous adressez à un tel, un tel, et un tel, vous connaîtrez sûrement les noms, puisque ces trois citoyens sont mieux renseignés que moi sur les personnes qui habitent cette ville. Et il nous donna les noms de Messieurs Elzéar A. Rye, de son vrai nom Royer, William Mullin et P. Randel.

La visite faite à ces trois messieurs a occupé une partie de la veillée d'hier soir.

—M. Rye, disons-nous au premier, étiez-vous à l'hôtel Archambault vers 1 heure 30, le dimanche de l'accomplissement du meurtre?

—Oui, certainement, que j'y étais.

—Avez-vous remarqué trois individus qui sont entrés à l'hôtel Revere pour demander à boire?

—Oui, je me souviens, en effet, que trois personnes sont entrées; mais je ne les ai

PAS REMARQUEES,

soyez-en sûr.

—Alors, M. Rye, vous ne pouvez pas nous dire leurs noms ?

—Ah! pour cela, non; vous comprendrez que je ne m'occupe pas de tous ceux qui viennent boire au Revere pendant que je suis-là.

Espérant en savoir plus long d'un autre, nous nous rendons auprès de William Mullin, mieux connu sous le nom de Bill Mullin. M. Mullin nous déclare que les trois personnages en question étaient des canadiens-français car ils conversaient en cette langue. "L'un des trois, dit-il, était de taille moyenne, portait cheveux et moustache bruns, mais

JE NE PUIS DIRE SON NOM.

Le troisième à qui nous nous adressons, M. Randel, nous dit:

—En vous adressant à John Fitzpatrick, qui est arrivé pendant que nous étions là, vous saurez certainement quelque chose.

Alors, rendons-nous auprès de ce Fitzpatrick :

—Vous rappelez-vous la visite de ces trois inconnus M. Fitzpatrick ?

—Oui, oui, je me souviens, en effet, que trois individus sont entrés, mais je serais fort en peine de vous dire leurs noms.

—Pourriez-vous au moins nous donner leur signalement?

NON, MONSIEUR.

Ce non, sec, nous indique qu'il est inutile de faire d'autres questions, et nous nous retirons persuadé que ce citoyen avait bien raison lorsqu'il nous disait qu'il y avait des résistances étranges.

En retournant à l'hôtel, nous avons fait la rencontre du grand connétable J. A. Boisvert, et du chef McCaskill, à qui nous faisons part du petit incident.

—Ce détail ne m'occupe guère, nous dit le chef McCaskill, ce qui m'intrigue davantage, c'est

LE DEPART PRECIPITE

du nommé Manara. J'aurais donné un mois de mon salaire pour que ce personnage fut présent à l'enquête du coroner.

Le chef McCaskill ajoute :

—Je demande au ciel que quelque chose nous soit dévoilé avant jeudi, car il me ferait peine d'occuper mes agents à faire des recherches pendant que la ville sera occupée tellement à célébrer sa fête nationale".

Le chef avait raison. En effet, à quelques pas de l'hôtel de ville, là où se fait l'enquête, on voit aujourd'hui s'élever une arche magnifique destinée à embellir la ville jeudi prochain. Farnham semblera ce jour-là oublier un moment l'événement particulièrement tragique qui vient d'ensanglanter sa municipalité ; après demain, vingt-cinq fanfares, c'est le nombre des corps de musique qui se sont inscrits pour le concours— transformeront Farnham en une vaste communauté de musiciens rivalisant les uns les autres afin de décrocher un premier prix ou une médaille d'honneur. On a fait force préparatifs pour la réussite de cette fête. Par une cruelle dérision, le sort a voulu que le père de l'infortunée victime du 12 août dernier, fut au nombre des organisateurs de cette fête. M. Eusèbe Audette s'est retiré du comité emportant avec lui toutes les sympathies de ses collègues. Pendant qu'on s'amusera à quelques pas de chez lui ; pendant que les sons éclatants des cuivres porteront leurs échos jusqu'à ses oreilles, ce vieillard pleurera

LA PERTE D'UN FILS

bien aimé. Il n'y a pas de doute que le caractère imprimé à la fête de jeudi prochain n'aura pas la note joyeuse qu'on devait lui donner au commencement.

J'ai fait, sans le vouloir, ce matin, la connaissance de M. Théodore Roy, père du jeune Roy, détenu à la prison de Sweetsburg, sous l'accusation de parjure. M. Roy est déjà un vieillard ; ses cheveux sont tout blancs et il a le dos voûté et la figure ridée.

Le fils malheureusement n'a pas les qualités du père. Ce dernier, qui est chef d'une équipe de terrassiers pour la compagnie du Vermont Central, est un homme sobre par excellence, un travailleur courageux et un homme de la plus parfaite honorabilité. Je dois à l'amabilité de l'agent en chef de la gare du Vermont Central de connaître un fait qui est

REELLEMENT TOUCHANT.

"Avant que son fils ne soit impliqué dans cette affaire, nous dit M. Demers, je remarquais que tous les matins les deux ouvriers qui aidaient M. Roy dans son travail lui souhaitaient le bonjour et conversaient avec lui en faisant cent plaisanteries ; par sympathie pour la douleur du père, on s'est abstenu depuis l'arrestation du jeune Roy, de plaisanter avec le vieillard."

Ce fait est réellement touchant; une telle délicatesse chez des gens qui n'ont pas la même éducation que leurs frères de la classe instruite est bien la preuve que, sous une rude écorce, on découvre souvent des vertus admirables. Ces hommes partent le matin et reviennent le soir silencieux. Il semble que ces braves travailleurs, tous pères de famille, sympathisent de coeur avec celui qui est pour eux un contremaître conciliant et affable.

Ici l'enquête est interrompue un instant par suite d'une information que reçoit le grand connétable Boisvert. Cette information lui fait savoir qu'une dame Baillargeon, qui demeure près de l'hôtel du C. P. R., aurait, dimanche matin, vers 5 heures et demie, vu passer et repasser un individu bien connu ici, dont la réputation n'est pas des plus enviables. Cet individu se serait, chacune des fois dirigé vers la cour à bois.

"J'en avais déjà été averti, répond M. Boisvert, et après enquête faite de bonne heure ce matin, j'ai constaté qu'il n'y avait rien de sérieux ou de louche dans ces va et vient de l'individu en question.

M. AMEDEE BERTHIAUME,

agent de la cour du C. P. R., est ensuite appelé. Il répète d'abord ce qu'il a dit au représentant de "La Presse" hier matin, mais il fournit aux jurés d'autres renseignements.

Un juré.—Est-il allé quelqu'un à votre bureau, le dimanche qui a suivi la tragédie?

—Oui, le nommé Alexander Manary qui m'a dit: "Le "callboy" a encore été se coucher hier soir." Manary a dit cela après avoir examiné le livret d'appel du défunt.

Un juré—N'avez-vous pas trouvé étrange que Manary ait examiné le livret d'appel.

—Non, monsieur, car il faisait cela très souvent.

—Depuis combien de temps Manary a-t-il été destitué.

—Depuis le 1er août.

Après ce temps il est souvent allé s'informer auprès des employés du jeune Audette.

Un juré—"Lorsque Manary est allé vous voir à votre bureau, était-il seul ou accompagné de quelqu'un?

—J'ai remarqué qu'il était accompagné d'un autre, mais je ne puis dire qui était cet autre.

Comme on le voit par le témoignage de M. Berthiaume, le témoin Manary avait besoin d'être retenu ici, son départ précipité ne fait qu'éveiller des soupçons.

JACOB BLAIS

vient ensuite témoigner et déclare que les messagers à sa connaissance n'ont jamais été maltraités. M. Blais ajoute que tout ce qu'on a fait à son petit garçon pendant qu'il était "Call boy" ça été de lui enlever un porte-cigares.

Le nommé

WILLIAM MULLIN

pensionnaire à l'hôtel Revere, jure ensuite qu'il est allé se coucher à onze heure, la veille de la tragédie. Le témoin nie énergiquement qu'il ait été levé à une heure, le dimanche matin, 12 août, et qu'il ait vu trois hommes à l'hôtel de M. Archambault.

Un incident se produit ici, à la suite d'une phrase que le juré M. A. Marchesseault a glissée à son voisin en parlant du juré M. W. C. Girard.

M. Marchesseault vient de dire:—"Est-il l'avocat de Manary?

"M. Girard se lève, indigné, et s'adressant au coroner lui dit:

—"Je demande protection à la cour; je suis juré aussi bien que tout autre ici, et je ne veux être insulté par personne.

Grâce à l'intervention du grand connétable J. A. Boisvert, l'incident est clos. De nouveau, M. Amédée Berthiaume est rappelé.

—Pourquoi le nommé Alexander Monary a-t-il été destitué ?

—Parce qu'il n'a pas expédié à Sherbrooke deux chars de charbon, selon l'ordre qu'il avait reçu. Je rapportai cet

A suivre sur la page 9

LA CARTE DE VISITE DES MEURTRIERS

Le chef Boissonnault continue à resserrer autour de Chatigny un étau mortel de preuves terribles — Ses recherches patientes et habiles l'amènent à une découverte capitale.

LES DECLARATIONS CONTRADICTOIRES DE L'ACCUSE ET DE SA FEMME AU SUJET DU PORTEFEUILLE MYSTERIEUSEMENT PERDU PAR LES ENFANTS DONNENT L'EVEIL AU DETECTIVE—IL SE MET A L'AFFUT ET PARVIENT A RECUEILLIR UNE PREUVE QUI LUI FAIT CROIRE QUE LE PORTEFEUILLE DE CHATIGNY ETAIT CELUI D'ARCHAMBAULT.

La vie d'un homme accusé de meurtre bien souvent ne tient qu'à des incidents presque futiles, et auxquels d'autres que les limiers habiles lancés sur les traces des coupables ne prendraient pas même la peine de s'arrêter une seconde.

On dit que l'assassin presque toujours laisse sa carte de visite dans le voisinage des lieux que son crime a ensanglantés: c'est dans ces banalités, ces riens insignifiants qu'on la trouve d'ordinaire.

Dans la tragédie de Valleyfield, il semble que l'accusé Dominique Chatigny ait malgré lui, comme par une permission de la justice divine, montré cette carte de visite à la police elle-même.

Ici, c'est

D'UN PORTEFEUILLE

qu'il s'agit, celui du vieillard Georges Archambault, que Chatiguy aurait assommé brutalement et jeté dans le canal.

Si jamais le prisonnier voit se dresser devant lui la charpente de l'échafaud, il pourra se dire que ce sont les dénonciations muettes de cet objet banal qui l'auront perdu.

Si le chef Gaston Boissonnault parvient en effet à établir sur ce point la preuve des déductions qu'il a tirées, on peut affirmer que le sort de Dominique Chatiguy sera de ce moment scellé.

On sait que le lendemain soir de l'assassinat de Georges Archambault, son prétendu agresseur était arrêté par le chef de police de Valleyfield, M. Lemieux, pour avoir, en état d'ivresse, créé du désordre dans la rue.

On le fouilla, et dans ses goussets on découvrit un porte-monnaie et un portefeuille. Ce dernier contenait $64, dont $40 en banknotes américains; 1 billet de $20 et 2 de $10.

Le lendemain matin, dimanche, on lui rendit tout ce qui avait été trouvé dans ses goussets et il fut remis en liberté.

Le cadavre de l'assassiné n'avait pas alors été repêché, et rien ne justifiait le chef Lemieux de retenir, contre la coutume, son prisonnier plus longtemps dans les cachots.

Chatiguy s'en alla donc, et le même après-midi on le retrouve disant à sa femme: "Vois donc aux enfants', ils sont là-haut jouant avec les portefeuilles."

A l'enquête du coroner, on lui a demandé où étaient ces objets, il a répondu :

"Ce porte-monnaie mesurait environ trois pouces sur trois pouces et demi. Il était en cuir brun, noirci par le temps et l'usage. L'intérieur en conservait encore à peu près sa couleur primitive.

"Il se repliait en trois et comptait trois ou quatre compartiments, avec compartiment spécial pour retenir les banknotes et fermant avec courroie et oeillet. Le portefeuille, à l'extérieur, se fermait au moyen d'une autre courroie de 6 à 7 pouces de longueur."

(Signé) CHEF DE POLICE.

"JE LES AI PERDUS."

L'incident aurait été clos alors, si sa femme n'avait déclaré au chef Boissonnault n'avoir jamais vu de portefeuille entre les mains de son mari.

Devant les affirmations de Mme Chatigny, les limiers de la sûreté comprirent qu'il y avait là dans la logique des faits une solution de continuité inexplicable.

Le portefeuille de la victime était disparu et dès le lendemain Dominique Chatigny, qui n'en avait jamais eu, s'en faisait enlever un par le chef de police de Valleyfield. De retour au foyer, au sortir de sa cellule où on l'avait mis à cuver son vin, il en enlevait son argent, et de cette heure le chef Boissonnault en dépit des recherches les plus actives ne parvient pas à retrouver l'objet perdu.

Heureusement, le chef Lemieux en a retenu

UNE DESCRIPTION

parfaite, dont il donne ainsi le détail à l'enquête du coroner:

Inspiré par cet instinct inexplicable du véritable policier, Boissonnault se dit : "Le portefeuille disparu de la victime Georges Archambault et celui que Dominique Chatigny prétend avoir perdu ne sont qu'un seul et même objet".

Et il se mit à l'oeuvre ardûment pour chercher à établir sa théorie.

C'est à cette fin que le rusé limier se retrouvait hier à Montréal,

CHEZ M. LUDGER HEVEZ, RESTAURATEUR,

2270 rue Notre-Dame. M. Hevey est le neveu du défunt.

Boissonnault y apprit que le vieillard

A suivre sur la page 9

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, Canada.

ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE { $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE { $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

H. GODIN,
Président et Gérant-Général.

Pour toutes nouvelles et illustrations, s'adresser à M. Lorenzo Prince, chef du service des nouvelles de "La Presse." (Bell Telephone : le jour, Main 4230 ; le soir et les fêtes, Est 2825).

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE NO 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE
12 AOUT

LUNDI - - - -	86,801
MARDI - - - -	86,828
MERCREDI - - -	86,737
JEUDI - - - -	87,014
VENDREDI - - -	86,662
SAMEDI - - - -	108,726
TOTAL - - - -	542,768
HEBDOMADAIRE - -	45,737
	588,505

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

90,461

Durant les mois de Villégiature 'LA PRESSE' sera adressée à n'importe quel endroit du Canada ou des Etats-Unis à raison de 25 cts par mois.

NOS CANADIENS

L'HON. PIERRE-EVARISTE LEBLANC

Sa famille chassée de l'Acadie lors de la dispersion des Acadiens, vint s'établir à l'île Jésus, comté de Laval.

Il naquit à Saint-Martin, comté de Laval, le 10 août 1853, du mariage de Joseph Leblanc et de Adèle Bélanger.

Il fit ses études à l'Académie de Saint-Martin, puis à l'Ecole normale Jacques-Cartier, à Montréal.

Il demeura dans l'enseignement pendant quelques années, puis se fit admettre au barreau le 11 juillet 1879.

Il épousa, le 12 janvier 1886, Hermine, fille de Théodore Beaudry.

Elu à l'Assemblée législative, le 30 octobre 1878, pour remplacer l'honorable L.-O. Taillon, nommé juge, son élection est annulée à la suite d'une contestation.

Il est défait le 13 juin 1883; réélu le 14 juillet 1884; réélu le 14 octobre 1886; réélu le 12 mai 1888, après qu'une nouvelle contestation lui eût encore enlevé son siège.

Enfin, il n'a cessé, depuis, d'occuper le siège de Laval à l'assemblée législative.

Il était orateur de cette Assemblée sous les gouvernements de Boucherville, Taillon et Flynn. Il est actuellement le leader conservateur en chambre.

AVEZ-VOUS DES GAZ ?

Si vous avez des rapports acides, mauvaise bouche, maux de tête et gaz, prenez quelques gouttes de Nerviline. Elle stimule la digestion, renforce l'estomac, dissipe les gaz et vous rétablit immédiatement. Mêmes les victimes de maladie chronique d'estomac sont rapidement guéries par la Nerviline. Les médecins la prescrivent depuis près de cinquante ans. Chaque bouteille de 25c est accompagnée d'une garantie. Vendue partout. w

L'ANNEXION

LA VILLE DE STE CUNEGONDE ETUDIERA LE PREMIER PROJET SOUMIS PAR LA VILLE DE MONTREAL.

Le conseil de Sainte-Cunégonde a décidé, à l'unanimité, hier soir, d'étudier le projet d'annexion tel que lu en première lecture au conseil de la cité de Montréal.

Cette proposition a été faite par les échevins Hamelin et Geoffrion.

En amendement, l'échevin Hénault a fait adjoindre aux membres du conseil nommés pour faire cette étude, les citoyens dont voici les noms : MM. L. H. Hénault, H. Morin, L. Vaillancourt, H. Martin, D. Mercure, L. Lymburner, J. D. Robert, Dr Cypihot, H. Legault, Ovila Legault, E. Champagne, Alf. Leduc, L. Rodier, G. Courville, F. X. Chadillon, F. X. Dupuis et Joseph Latreille.

La première séance sera tenue demain soir.

Ce nouveau règlement diffère beaucoup du premier et accorde de nouveaux avantages à la ville de Sainte-Cunégonde.

En voici d'ailleurs le texte :

A une assemblée du Conseil, etc.

Il est ordonné et statué comme suit:

Attendu qu'il est de l'intérêt de la Cité de Montréal d'annexer à son territoire la Cité de Sainte-Cunégonde de Montréal pour en faire partie comme quartier séparé sous le nom de quartier Sainte-Cunégonde et que cette annexion ne peut que produire des avantages mutuels pour les deux cités, le conseil de la cité de Montréal décrète ce qui suit :

1—Le territoire compris dans les limites actuelles de la Cité de Sainte-Cunégonde de Montréal, formera un des quartiers de la Cité de Montréal et sera connu sous le nom de quartier Sainte-Cunégonde."

2—Le quartier de Sainte-Cunégonde sera représenté par deux échevins élus de la manière prescrite dans et par la charte de la Cité de Montréal.

3—L'actif de la Cité de Sainte-Cunégonde de Montréal, à dater de l'annexion, sera consolidé avec l'actif de la cité de Montréal, et le passif de la cité de Sainte-Cunégonde de Montréal sera aussi consolidé avec le passif de la cité de Montréal ; et le quartier Sainte-Cunégonde devra être mis sur le même pied que les autres quartiers de la cité de Montréal, quant aux taxes et autres impôts municipaux, et être soumis aux dispositions des différents règlements en vigueur dans la Cité de Montréal et autres lois qui régissent ladite Cité, ainsi qu'à ceux de la cité de Sainte-Cunégonde de Montréal jusqu'à ce que la fin proposée dans lesdits règlements soit complètement atteinte et réalisée.

4—Les règlements de la Cité de Ste Cunégonde de Montréal resteront en vigueur dans le quartier Sainte-Cunégonde jusqu'au 1er mai 1906 ; à partir de cette date le quartier Ste Cunégonde sera soumis aux règlements de la cité de Montréal.

5—Les deux échevins qui auront été élus pour représenter le quartier Ste Cunégonde dans le conseil de la cité de Montréal resteront en charge jusqu'au 1er février 1906.

6—Les employés permanents suivants de la Cité de Sainte-Cunégonde, de Montréal, deviendront, à compter de l'annexion, les employés de la Cité de Montréal et rempliront, pour cette dernière des fonctions proportionnées quant au salaire, à celles qu'ils remplissent pour la Cité de Sainte-Cunégonde de Montréal, et ce, à la discrétion des commissions ayant juridiction :—

(a) — Les employés préposés à la comptabilité seront sous la juridiction de la Commisison des Finances ; (b) les employés préposés à la Voirie esront sous la juridiction de la Commisison de la Voirie ; (c) les officiers et les agents de police seront sous la juridiction de la Commission de Police ; (d) les officiers et les hommes préposés aux appareils à incendie et à l'éclairage seront sous la juridiction de la Commission des Incendies et de l'Eclairage ; et il en sera de même pour les employés permanents tombant,par la nature de leurs fonctions, sous la juridiction des commisisons de l'Incinération, de l'Hygiène et des Statistiques, et des Parcs, Squares et Traverses.

7—Le chef de police de la cité de Sainte-Cunégonde de Montréal, qui est en même temps chef du département des Incendies, remplira les fonctions de sous-chef dans le département des Incendies de la cité de Montréal, et ce, durant bonne conduite.

8—L'hôtel de ville de la cité de Sainte-Cunégonde sera utilisé permanemment.

9—Les postes de pompiers et de police de la Cité de Sainte-Cunégonde de Montréal occuperont leur local actuel.

10—La Cité de Montréal s'engage à tenir les rues en asphalte et les trottoirs en ciment du quartier Sainte-Cunégonde en bon ordre et sans charges extra pour les contribuables du dit quartier.

11—Il n'y aura aucune expropriation pour améliorations d'intérêt général ou pour améliorartions locales avant quinze ans à compter de la date de l'adoption du présent règlement.

12—Par l'adoption du présent règlement, le nouveau quartier est et sera incorporé à la Cité de Montréal et sera sujet à tous les règlements de la dite Cité de Montréal qui ne seront pas en opposition avec les clauses du présent règlement, et sera sujet à tous les devoirs et obligations prescrits par la charte de la Cité de Montréal et les statuts qui l'amendent.

Je, soussigné, certifie que le règlement ci-dessus est une copie fidèle et exacte du règlement à l'effet d'annexer la Cité de Sainte-Cunégonde de Montréal à la Cité de Montréal, qui a subi sa première lecture, le 14 août 1905.

(Signé) L. O. DAVID,
Greffier de la Cité de Montréal.

Au commencement de l'assemblée, hier soir, M. E. A. Grisé a été réengagé pour trois ans comme secrétaire-trésorier et greffier de Sainte-Cunégonde et de la Cour du Recorder.

UN POCHARD PEU CHANCEUX

IL S'INTRODUIT DANS UNE MAISON INCONNUE ET S'ENDORT SUR UN FAUTEUIL—LE LOCATAIRE LE FAIT ARRETER.

Un jeune homme très bien mis comparaissait hier devant la Cour du Recorder, pour répondre à l'accusation d'avoir été trouvé ivre dans une maison de la rue Mansfield, samedi soir. Le propriétaire, en arrivant chez lui, le soir, a été surpris de voir une voiture à la porte et de trouver l'accusé qui dormait bien tranquillement dans un fauteuil en cuvant son vin. L'entrée de la maison avait été forcée et le propriétaire crut que le jeune homme feignait l'ivresse, vu que plusieurs vols avaient été commis dans cette maison depuis quelques semaines. L'accusé a admis être sous l'influence de la boisson, samedi, mais il ne se rappelle pas avoir été sur la rue Mansfield.

La sentence sur l'accusation d'ivresse a été suspendue jusqu'à vendredi et Denis Rodden, l'accusé, a été traduit en Cour de Police, où il aura à répondre à l'accusation d'être entré avec effraction dans une maison.

DEVALISE SUR SON PERRON

M. Frank McCann, contremaître, se plaint d'avoir été attaqué, samedi soir, par des brigands qui lui ont enlevé sa montre, au moment où il entrait chez lui, No 231 rue Ontario, à Maisonneuve. La police est à la recherche des voleurs.

Il est Impossible de Vivre sans Sommeil

La Vitalité Perdue Pendant la Journée doit être Recouvrée par le Sommeil—Sinon il y a Désastre.

Des gens ont passé plusieurs semaines sans prendre de nourriture, tandis qu'un homme privé de sommeil pendant quelques jours devient un maniaque enragé — une ruine physique et mentale.

Des nuits sans sommeil indiquent un système nerveux faible et déprimé, une prochaine prostration nerveuse ou une paralysie.

L'usage des opiats donne seulement un soulagement passager et amène sûrement la ruine du système nerveux.

L'usage régulier et constant de la Nourriture du Dr Chase pour les nerfs donnera une forme nouvelle, un sang riche, créera une nouvelle force nerveuse et guérira tout à fait le manque de sommeil et l'épuisement nerveux.

En enregistrant votre augmentation de poids, lorsque vous faites usage de ce grand remède alimenté, vous pouvez être assuré que votre chair devient plus ferme et que vos muscles augmentent de volume. Vous en sentirez le bienfait dans tous vos organes.

Mme A. Lebland, modiste, 551 rue Wolfe, Montréal, Qué., dit : — "Mon travail porte beaucoup sur le système nerveux et, il n'y a pas longtemps, je me sentis victime de la maladie nerveuse. Je ne dormais pas bien la nuit et j'avais de fréquentes attaques de mal de tête nerveux. Depuis que je prends du Dr Chase's Nerve Food, je me sens tout autre. J'ai les nerfs raffermis, je dors bien, le mal de tête a disparu et ma santé, en général, est meilleure que depuis bien des années. Je recommande de tout coeur le Dr Chase's Nerve Food pour les troubles nerveux.

La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, 50c la bote, six boîtes pour $2.50, chez tous les marchands ou Edmanson, Bates & Co., Toronto.

Aux Etats-Unis, la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs est connue sous le nom de Dr Chase's Nerve Pills, et n'est manufacturée que par la Dr A W. Chase Medicine Co., Buffalo, N.-Y. Le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, le fameux auteur du livre de recettes, se trouvent sur chaque boite des véritables. (8)

ECONOMIE

D'aucuns achètent un thé inférieur parce qu'il coute bon marché. Ils feraient aussi bien d'acheter un thé bon marché parce qu'il est inférieur. C'est la même chose, mais PAS DE L'ECONOMIE dans tous les cas. Dans le thé

Blue Ribbon

on trouve FORCE, AROME, QUALITE, VALEUR, voilà de L'ECONOMIE. x

THE Carbo Magnetic RAZOR

Pas de Troubles Possibles.

lorsque vous possédez un rasoir Carbo-Magnetic car il conserve sa coupe des années durant—toujours prêt.

Demandez le Livre, 'Hints to Shavers' Il explique non seulement le 'pourquoi' du 'Carbo-Magnetic,' mais enseigne comment choisir et prendre soin d'un rasoir, et il enseigne à se raser sans aucune difficulté. Votre marchand a (ou peut avoir) ces rasoirs. S'il n'en a pas, nous vous en enverrons franco au reçu du prix avec notre garantie.

Pas de Repassage, Pas d'Aiguisage

Le secret repose dans notre méthode exclusive de trempage à l'électricité qui le rend aussi dur que le roc, et qui donne une trempe parfaite et uniforme. Aucun autre rasoir, quel qu'en soit le prix, ne peut lui être comparé.

VENDU SUR ESSAI DE TROIS MOIS

Nous vous rembourserons votre argent si vous n'en êtes pas parfaitement satisfait, $2.00. Concave double, pour barbes très dures, $2.50.

Maison A. L. SILBERSTEIN, Fabricant de Coutellerie fine 472 Broadway, New-York.

Cuir à coussin électrique "Carbo-Magnetic," $1.00 chacun, chez les marchands ou par la poste, franco. (3) y-w-k

A QUEBEC

LE DEPART DE L'ESCADRE — QUERELLE DE FRERES — LE PONT DE QUEBEC — ETC.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 22. — Le départ du prince de Battenberg et du gouverneur général a mis brusquement fin aux fêtes dont nous sommes témoins depuis plus d'une semaine. Le public continue à visiter les frégates. Il est pratiquement décidé que l'escadre partira le 2 septembre prochain.

—On fait de grands préparatifs pour les régates qui auront lieu samedi au lac St Joseph. Il y aura quatre équipes de sauvages Hurons qui disputeront la victoire aux blancs.

—On a eu, hier, en cour de police, le triste spectacle d'un procès entre deux frères de Lévis. L'un poursuit l'autre pour assaut. Le magistrat Panet-Angers a condamné l'accusé à $1 d'amende et les frais.

—Il y a actuellement à Québec un apôtre bien connu de la tempérance, le professeur Doutney, qui a fait par tout le pays des conférences contre l'alcoolisme. M. Doutney est un montréalais, fils d'un ancien typographe de la défunte "Gazette de Québec".

—Les travaux du pont de Québec sont actuellement poussés avec vigueur, et l'on se prépare déjà à commencer les travaux sur la rive nord, travaux qui commenceront l'été prochain. M. Dion, ingénieur de la Phoenix Bridge Co., affirme qu'à l'automne, la structure sera rendue à cent pieds plus loin que le pilier central, et que le pont sera terminé en 1907, un an plus tôt que la date qui avait été déterminée. C'est aussi l'opinion de M. Davis, entrepreneur des travaux de la maçonnerie.

—Il y a eu dans la nuit de samedi à dimanche, dans la rue Caron, une rixe sanglante entre jeunes gens émêchés. L'un des combattants, nommé Ouellet, a reçu un coup de couteau. Il a été transporté à sa résidence rue St Valier.

—M. Foley, greffier de la Cour du Recorder, souffre de blessures qu'il s'est faites en tombant, l'autre soir. Il a donné contre des débris qui avaient été laissés sur le trottoir de la Grande Allée par des ouvriers, et a tombé sur le trottoir, se blessant à la figure et aux mains.

—Ernest Filion, cultivateur, des environs de Québec, s'est fait flouer de la belle façon par un inconnu à qui il a vendu un cheval. L'inconnu, qui a dit se nommer Jacques Bissonnault, a donné $150 en faux billets de banque, en paiement du cheval.

—Alphonse Bégin, de Montréal, qui s'est fait broyer les deux pieds par un train du Pacifique, samedi matin, a dû subir l'amputation d'une jambe et d'une partie de l'autre pied, à l'Hôtel Dieu.

—Plusieurs jeunes médecins Canadiens-français, admis aux derniers examens de l'Université Laval, s'embarqueront pour l'Europe dans les premiers jours de septembre, afin d'aller perfectionner leurs études médicales. Parmi ces derniers, il y a les Drs Albert, Jinchereau, Jos. Desrochers, E. Dion. Le Dr Gastonguay, qui a été admis l'an dernier, et qui a jusqu'ici pratiqué sa profession à Arthabaska, se joindra à eux.

—Un pénible accident vient de jeter le deuil dans une respectable famille de cette ville. Un jeune homme, M. Armand-Réne Racine, fils de M. Archange Racine, de l'importante maison Thériault et Racine, en a été la victime. Dimanche, avec quelques amis, M. Racine allait se baigner dans la rivière aux Chiens. Ayant voulu plonger dans un endroit où l'eau était peu profonde, l'infortuné jeune homme toucha fond et se fractura la colonne vertébrale.

Ses amis le ramenèrent sur la berge et le médecin appelé immédiatement ordonna de transporter le blessé à l'Hôtel-Dieu. Son cas était des plus graves. Le blessé fut comme paralysé jusqu'à neuf heures, hier matin, alors qu'il succomba, entouré de quelques membres de sa famille.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

IL SE CROYAIT MORT

Un pauvre fou qui se croyait décédé depuis une couple de jours est mis à l'asile.

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Winowski,Vt., 22.—Un jeune homme, du nom d'Ephrem Mailloux, est devenu subitement fou, sur la rue, hier après-midi.

Il a été arrêté au moment où il s'en allait pieds et tête nus, par les rues de la ville.

Il se croyait mort depuis deux ou trois jours et s'imaginait être revenu sur la terre pour quelque sinstant. On lui demanda où il avait mis son chapeau et ses chaussures; il répondit qu'il les avait laissés dans son cercueil.

Il a été enfermé à l'asile de Burlington.

LA PEINTURE PREPAREE Island City donne plus de satisfaction que toutes les autres.—P. D. DODS & Co. mjs-168-n

TENEZ LES INTESTINS EN BON ETAT

Si vos intestins sont une semaine sans fonctionner, vous devenez nécessairement abattu. Si une journée se passe de pareille façon, la langueur s'empare de vous, le sang devient mauvais, votre haleine n'est plus des plus invitantes, vous vous sentez atteint de malaises généraux. Pour remédier à ceci, prenez les Pilules du Dr Hamilton qui règlent les intestins et guérissent la constipation. Prenez-en avant de vous coucher, et vous serez bien le lendemain matin. Elles purifient et nettoient l'organisme, préviennent le mal de tête, les excès de bile et l'affection stomacale. Promptes et certaines sont les Pilules de mandragore et de noix huileuse du Dr Hamilton. 25 cents la boîte, ou cinq pour $1.00, chez tous les marchands. w

Mlle DENISE CLEMENT

Le Mal disparait quand vous prenez le Vin St-Michel

Depuis quelque temps, un mal violent dans le dos et les reins, causé par la pauvreté du sang, m'empêchait de travailler. J'ai pris du Vin St-Michel et le mal est disparu.

DENISE GLEMENT,
St-Justin, P.Q.

BOIVIN, WILSON & CIE, 520, Rue St.Paul, MONTREAL
Agents Généraux

EASTERN DRUG CO., 14 Fulton St., BOSTON
Dépositaires pour les Etats-Unis

POUR LA QUALITÉ et le BON MARCHÉ

MANTEAUX DE CHEMINEE, BUCHES A GAZ, CHENETS, SERVICES DE FOYERS, TUILES, MOSAIQUES, Etc.

Allez chez WEBSTER BROS. & PARKES, 1803 Notre-Dame.

16,19,22,24,26,29,31.

SHREDDED WHEAT BISCUIT

En manger trois fois par jour stimule le fonctionnement des intestins et fournit au corps, sous une forme digestible, toute la substance nutritive contenue dans le blé pur.

Demandez le "Vital Question Cook Book", franco.

CANADIAN SHREDDED WHEAT Co. LIMITED, Niagara Falls, Ont. Bureau de Toronto, 32 rue Church. xk

ETOUFFE EN BUVANT

M. Pierre Perreault, de Tingwick, meurt subitement—Derniers tributs.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Arthabaska, 22.—Vendredi dernier, M. Pierre Perreault, de Tingwick, a été frappé de mort subite, dans de tristes circonstances. M. Perreault revenait des champs, après avoir travaillé fort. Il prit un verre d'eau et en en avalant le contenu il s'étouffa et tomba mort sans pouvoir prononcer une seule parole.

Il y a juste un an, l'épouse de M. Perreault tombait subitement foudroyée par la mort.

M. Perreault était un homme estimé de tous ceux qui le connaissaient. Arrivé depuis quelques années à peine dans la paroisse de Saint-Patrice de Tingwick, il est devenu acquéreur de trois belles propriétés, établissant par là trois de ses fils.

Sa famille perd en lui un père et un support précieux, et les citoyens de Tingwick un ami toujours prêt à rendre service.

Son service et sa sépulture ont eu lieu hier matin, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis venus pour rendre un dernier hommage au regretté défunt.

UNE SAISIE DE CIGARETTES

Les agents de la douane canadienne exercent une surveillance très active, ces temps-ci, sur tous les vaisseaux qui entrent dans le port. Bien leur en prend, car, hier, le douanier O'Grady a fait à bord d'un steamer transatlantique la plus importante saisie de l'année : l'habile agent a découvert 50,000 paquets de cigarettes importées. Ce lot est évalué à $15,000 ou $20,000. Les marchandises ont été envoyées à Ottawa.

—Le Savon "Monkey Brand" enlève toutes les taches de rouille, les saletés et les ternissures—mais il ne lavera pas le linge. 26

Le Remède Spécifique du Dr Mackay pour le traitement de L'ALCOOLISME

Tout ivrogne peut être guéri radicalement. Les pires cas sont traités avec un merveilleux succès.

Ecrivez-nous au sujet du prix et pour autres détails. Communications confidentielles Adressez :

THE LEEMINGS MILES Co, Ltd., 288 rue Saint-Jacques, Montréal

Seuls agents au Canada pour la vente du remède du Dr Mackay contre l'ivrognerie. 93—mjv—n k

POUR BIEN CONNAITRE
Herpicide il faut l'essayer.

Il n'y a qu'un moyen de juger de l'efficacité d'une chose c'est de voir si elle fait ce qu'elle promet de faire. Certaines préparations pour les cheveux peuvent avoir belle apparence et sentir bon, mais la grande question est de savoir si elles font disparaître les pellicules et arrêtent la chute des cheveux.

Eh! bien, non, elles ne font pas cela; mais c'est ce que fait Herpicide, parce qu'il va droit à la racine du mal, tue le germe qui s'attaque au papilles où les cheveux puisent leur vie.

Tous les jours il nous vient des lettres de citoyens éminents de partout établissant que l'Herpicide de Newbro à subi "l'épreuve de l'expérience." C'est une superbe préparation pour les cheveux; elle est claire, pure et libre de toute matière grasseuse.

Vendue par les principaux pharmaciens. Envoyez 10 cents en timbres et demandez un échantillon à The Herpicide Co., Détroit Mich., John Lewis, 2208 rue Sainte-Catherine; J. O. Quenneville, 1406 rue Sainte-Catherine; 691 rue Sainte-Catherine; 1593 rue Ontario et 397 rue Saint-Antoine, et succursale à Hull, Québec, agents spé- 247-1 k

SIR THOS. SHAUGHNESSY

Sir Thomas Shaughnessy est arrivé à Montréal, ce matin, de Saint-André-sur-Mer ; il est reparti aussitôt pour Ottawa.

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LA TIGRESSE

GRAND ROMAN INEDIT

DEUXIEME PARTIE

47 (Suite)

—Depuis longtemps, vous nous reprochez de ne jamais vous parler de votre mère; c'est que, pour vous parler d'elle, il fallait vous dire un crime, et nous reculions toujours, le plus possible, ce moment si pénible pour nous, si cruel pour vous. Nous voulions vous épargner une atroce souffrance, mais dans votre injustice, vous nous accusiez de toutes les infamies. Moi, j'étais une intruse, j'avais volé—par quels moyens! —une place qui ne m'appartenait pas. Comme partout était la tristesse, vous vous disiez peut-être que j'en étais cause; comme je vous demandais d'épouser mon fils et que je voulais, de cette façon, vous sauver, parce que je savais que pas un honnête homme ne voudrait de vous, vous m'avez prêté les plus noirs projets et vous n'avez pas trouvé assez d'insultes pour me souffleter. Enfin, vous m'avez toujours considérée comme votre ennemie, vous me l'avez dit cent fois et, pour ne pas vivre près de moi, vous vous êtes enfuie.

Or, puisque le dois me justifier, sachez donc que, pendant que votre mère trahissait Robert, je me sacrifiais à lui. Josette Chaligny le laissait horriblement meurtri, désespéré, frappé dans tout ce qu'il avait de plus cher, dans son honneur et dans son amour, ne songeant plus qu'à mourir. Je me suis attachée, moi, non pas à le faire oublier — c'était impossible — mais à l'aider à vivre. Il m'avait sauvée, j'ai voulu le sauver à mon tour. Je lui ai consacré ma vie, et c'est pour cette oeuvre de pitié que vous me maudissez. Reconnaissez que vous avez été inconsciente et injuste.

Quant à lui, vous lui reprochiez sa froideur, son indifférence envers vous; vous n'avez pas compris que son coeur était brisé, que sa vie était finie; au lieu de la gaîté, de l'affection qu'il était en droit d'attendre de vous, vous ne lui avez donné que des tristesses, toutes les tristesses, jusqu'au coup suprême de votre départ.

Vous avez toujours et sans preuve accusé, vous n'avez pas su aimer.

Claudine fit un effort, s'accrocha à une chaise, essaya de se lever tout à fait, ses dents se desserrèrent, elle put prononcer quelques mots:

—Je vais aller le trouver... il me dira si ce que vous m'avez dit est vrai... je lui demanderai pardon... pardon pour tout.. tout le mal que je lui ai fait.

Laurence ricana :

—Vraiment, vous ne doutez de rien, vous croyez que Robert va vous recevoir?

—Je le supplierai... Un père entend toujours sa fille, un père pardonne toujours.

Elle s'approcha, son visage toucha presque celui de la jeune fille, sa voix siffla:

—Un père!... Etes-vous donc sûre d'être sa fille!...

Epouvantée, Claudine recula; des deux mains elle se boucha les oreilles comme pour ne plus entendre; elle gémit:

—Oh! mon Dieu!... mon Dieu!...

Tranquillement, Laurence se fouillait, tirait de sa poche un journal jauni:

—Vous voulez une preuve, je vous l'ai apportée, la voici, tenez, lisez.

Elle déplia le journal, et, sans le prendre, sans vouloir le toucher, Claudine put lire les gros caractères de la manchette: "Le Crime du boulevard Maillot."

Puis, plus bas, en caractères plus minces, entourés d'un trait au crayon bleu:

Un drame parisien. — Assassinat de Le Prieur. — Arrestation de la coupable.

Son but était atteint, Laurence savait que le victime était maintenant à sa merci, elle prenait la clef de la chambre, rajustait son chapeau.

—Je vous quitte, je n'ai plus rien à faire ici. Je vous laisse ce pournal, vous le lirez à loisir... Si cela vous plait, vous pourrez aussi le faire lire à votre fiancé. Je ne doute pas de l'intérêt qu'il trouvera à cette lecture,

Claudine ne la voyait plus, ne l'entendait plus. Cette feuille étalée devant elle l'hypnotisait,

Elle ne perçoit pas l'adieu ironique que de la porte lui jette son bourreau.

La nuit est venue tout à fait, la pauvre pièce est très sombre, pourtant les gros caractères du journal flamboient devant ses yeux:

LE CRIME DU BOULEVARD MAILLOT

La Tigresse est partie, elle est seule, pourtant sa chambre s'emplit de voix qui hurlent:

—Criminelle!... Criminelle!... Ta mère est une criminelle!...

IX

L'HERE DES DECHIREMENTS

Une rafale passa et par la fenêtre grande ouverte, un air plus frais pénétra dans la chambre.

Claudine frissonna, sortit de sa torpeur, se sentit glacée.

Elle se leva machinalement, alla à la croisée, s'accouda.

Quelle heure était-il? elle n'en savait rien. Depuis longtemps sans doute elle était à la même place, immobile, sans pensée inerte.

Paris dormait, l'immense ville s'étendait en une énorme masse sombre où se piquaient ça et là quelques points lumineux. Parfois cependant une rumeur montait jusqu'à elle, une rumeur faite des mille bruits de la nuit, et cela paraissait être le ronflement du monstre endormi. Elle s'assit et resta là dans une sorte de prostration, d'anéantissement complet de tout son être, ne pensait pas, elle ne souffrait plus, elle sentait seulement qu'autour d'elle, tout venait subitement de crouler et de s'effondrer; que son rêve, son joli rêve de bonheur et d'amour était fini; son doux roman à peine ébauché était terminé; sa vie ne comptait plus, ce n'était plus qu'une charge, un lourd boulet qu'il faudrait traîner, sans halte, sans répit... toujours. Et à ses lèvres revint la même plainte, une plainte inconsciente, continuelle, la plainte qui suit les souffrances aiguës.

—Il ne me reste plus rien.

Puis la brise fraîchit. Elle sentit se poser sur ses tempes un masque de glace, sa plainte devint plus lente, plus rare, ses paupières se baissèrent, elle s'assoupit, s'endormit tout à fait d'un sommeil lourd et fatiguant.

Le roulement des voitures sur le pavé de la rue l'éveilla, il faisait grand jour, le soleil brillait de tout son éclat, une splendide journée s'annonçait, un beau dimanche, la plus belle des journées d'automne se préparait. De la gaieté flottait dans l'air, ces demoiselles de l'atelier devaient se réjouir; elles pourraient, à la campagne, s'éparpiller dans les bois roux, elles seraient heureuses, il y aurait de la joie pour tous.

Le premier regard de Claudine furent pour ce clair soleil matinal, mais tout de suite regard et sourire devinrent infiniment tristes, elle se souvenait; il n'y avait plus de lumière, pour elle tout était sombre... elle se rappelait....

Elle se souleva, se sentit courbaturée, brisée, elle fit quelques pas.

Dans sa chambre tout était en désordre; sur une chaise s'étalait toute froissée la robe inachevée, la gaie toilette qu'elle ne mettrait pas; à terre traînait le journal laissé par Laurence, feuille maudite, qui lui apportait la preuve de son malheur èt de sa honte.

Elle le regardait avec une sorte d'effroi, sans oser y toucher; elle hésita longtemps, puis se décida enfin, le ramassa avec dédain et de la première à la dernière goutte elle but cet amer calice, de la première à la dernière ligne elle lut ce long article.

Il avait été écrit le lendemain du crime. Les noms s'y étalaient en toutes lettres, le nom de son père, le nom de sa mère, celui de Le Prieur, le sien aussi.

Crime passionnel, disait le reporter, et avec de longs détails il s'étendait sur l'infamie de la femme, sur l'indignité de la mère, et il terminait par une courte phrase, qui fut pour Claudine douloureuse comme un coup de poignard:

"La meurtrière a été écrouée dans la soirée."

La meurtrière, c'était Josette Senneville, sa mère. Que s'était-il passé ensuite?... Qu'était-elle devenue?.... Avait-elle été condamnée?... A quelle peine?...

Toutes ces questions se posaient à l'esprit de la jeune fille et elle se disait : Avant de perdre la raison, comme elle a dû souffrir ; a-t-elle oublié au moins?... ou constamment a-t-elle été poursuivie par son crime... ce souvenir persiste-t-il?... le châtiment dure-t-il toujours?...

Elle resta ainsi longtemps absorbée, ne songeant plus à elle, ne pensant plus qu'à sa mère.

Puis un pas qu'elle reconnut, un pas rapide qui montait chez elle la tira de sa torpeur.

Elle tressaillit, cacha vivement le journal qu'elle tenait encore, se précipita instinctivement vers la porte, s'assura qu'elle était fermée.

Mais le léger bruit qu'elle avait fait en touchant la clef avait été entendu du dehors et une voix joyeuse arriva jusqu'à elle :

—Alors, on me ferme la porte au nez!... C'est bon, c'est bon, vous me paierez cela, ma chère Claudine.

Elle resta là, plantée au milieu de sa chambre, n'osant faire un mouvement. Elle était devenue très pâle, et son coeur battait violemment.

Qu'allait-elle faire?... Jean savait qu'elle était chez elle, pouvait-elle ne pas ouvrir?

(A suivre)

LISEZ L'ANNONCE DE SCROGGIE DANS LE NUMERO DE MERCREDI.

BAUME RHUMAL

Infaillible contre les Rhumes. 227 n

LES MEDECINS NE SAVENT PAS TOUT

Quand ils disent que l'asthme est incurable. Chaque jour "Catarrhozone" guérit de mauvais cas ; ce traitement scientifique est un succès parfait. Essayez vous-même Catarrhozone. (3) w

—Le SIROP DU DR FRED DEMERS pour les enfants est aujourd'hui reconnu le meilleur pour le sommeil, la dentition, contre les coliques et la diarrhée. Essayez-le. (2)

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 22 rue Saint-Laurent, Montréal. Tél. Bell Main, 2818. n

LE NATIONAL PARTIRA CETTE NUIT POUR QUEBEC

MONTREAL ET JERSEY CITY FONT PARTIE NULLE—CONCOURS DE TIR AU VILLAGE RICHELIEU—LA JOUTE CHERRIER-VALLEYFIELD—DEMAIN LA COURSE SULLIVAN-DURNAN.

LACROSSE

LE NATIONAL ET LES SHAMROCKS A QUEBEC

Le National a eu hier après-midi une bonne pratique préparatoire à sa rencontre de demain, avec les Shamrocks, à Québec. Les Shamrocks partiront ce soir, par le bateau, et le National ce soir également, à 11 heures, par le Pacifique Canadien.

Le National repartira demain soir de Québec. Le club est très confiant et il y a tout lieu de s'attendre à une joute très contestée.

LE TIR

CONCOURS DE TIR A RICHELIEU

Le club de tir Richelieu est à organiser un grand concours de tir pour samedi prochain, 26 août. Voici le programme.

Tir sur pigeons vivants ; 10 pigeons pour chaque tireur. Inscription, $5 ; un montant de 15 cents pour chaque pigeon tera déduit sur le prix remporté.

Division des prix : système "high guns," un prix par trois inscriptions. Les tireurs pourront prendre la position qu'ils voudront. Fusils calibre 12, 26 verges de vol ; fusils calibre 10, 28 verges. Le club a 700 pigeons pour ce concours.

Prix des dames. 10 pigeons d'argile. Inscription, 50 cents, et 25 cents pour les subséquentes.

Huit prix en espèce, parmi lesquels une pièce de $5 en or.

Il y aura aussi d'autres classes pour les pigeons d'argile.

Le tir commencera à 9 heures. Le lunch sera servi sur le terrain, qui est à 2 minutes de la station de Richelieu. Pour informations, écrire à Roch Fournier, village Richelieu, P. Q.

LE BICYCLE

COURSES A BICYCLETTES DE LA C. W. A.

Iroquois, Ont., 22. — Les championnats de la C. W. A. auront lieu le 12 septembre à Iroquois. Le programme comprendra huit courses. Le vélodrome d'Iroquois possède la meilleure piste d'un demi-mille d'Ontario. Au lieu de donner des médailles comme dans le passé, les organisateurs donneront des prix de valeur, tels que des montres en or et en argent.

LA RAME

LA COURSE SULLIVAN-DURNAN

Toronto, 22. — Tous les préparatifs pour la course en canot entre Sullivan et Durnan, qui aura lieu demain après-midi dans la baie, sont maintenant terminés. Sullivan pèse 175 livres et Durnan 155 livres.

REGATES DE CHATEAUGUAY

Les régates du club nautique Châteauguay qui devaient avoir lieu le 12, ont eu lieu samedi dernier.

Voici le résultat des courses :

1. Course en yachts à voile, club — 1er, J. W. Creighton, yacht Reul ; 2e, J. Scanlan, yacht Ski-do.

2. Course en canot, un aviron, club — 1er, W. Bastien ; 2e, C. Pelletier.

3. Course à un rameur, club — 1er, J. Boulter ; 2e, H. Crepin.

4. Course ouverte aux dames, deux avirons — 1ère, Mlle G. Maybury et Mlle H. Laing ; 2e, Mlle M. Bourcier et Mlle J. Grier.

5. Course à deux en canot, club — 1er, G. Bain et J. Bain ; 2e, W. A. Creighton et J. Boulter.

6. Course en chaloupe pour garçons de 12 ans — 1er, Frank Dowd et Victor Norman ; 2e, Duranseau et Cardinal ; 3e, W. Reid et R. Reid.

8. Course ouverte en canot — 1er, Jas. Boulter ; 2e, I. C. McClean.

9. Course ouverte pour monsieur et dame — 1er, Mlle H. Laing et W. Bastien ; 2e, Mlle G. Maybury et A. B Mellor.

10. Canots de guerre — 1er, I. J. La Canadienne.

11. Mât de cocagne — 1er, R. Bowie ; 2e, A. D. Bain.

12. Course en chaloupe pour fillettes de 12 ans — 1ère, Hazel Smith et Ivy Norman ; 2e, Ida Grier et M. Wells.

13. Concours de plongeons, ouvert — 1er, C. F. G. Johnston ; 2e, L. Edwards.

14. Course à 2 en canot, ouverts — 1er, G. Bain et J. Bain ; 2e, T. Church et F. Elliott ; 3e, W. A. Creighton et D. Smith.

15. Course ouverte en esquif — 1er, C. Bailey et G. Barland ; 2e, A. Poirier et A. Bergevin.

16. Course ouverte à la nage — 1er, C. Bailey ; 2e, W. Walsh ; 3e, A. G. Budge.

17. Course en cuvette — 1er, C. McCrudden ; 2e, O. Barwick ; 3e, W. H. Schmidt.

18. Course ouverte, à 4 en canot — 1er, W. A. Creighton, J. Boulter, G. Bain, J. Bain ; 2e, W. H. Schimidt, A. Bain, J. Donaghy, W. Jacques ; 3e, W. Snowdon, J. Oborne, H. Bain, R. Valiance.

20. Tournoi de lances — 1tr, W. H. Schmidt et W. A. Creighton ; 2e, G. Bain et J. Bain.

LA NAGE

DEFI A LESSARD

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur du sport,

Comme il y a plusieurs fois que certains propos blessants venant de M. Lessard me sont répétés, je viens par la présente lui lancer un nouveau défi pour une course à la nage, pour le même parcours sur lequel j'ai eu la malchance d'être défait, c'est-à-dire du quai Jacques-Cartier au quai de Longueuil. Je ne me considérerai vaincu que lorsque M. Lessard m'aura accordé ma revanche, et j'espère que ce dernier ne reculera pas en prenant pour prétexte que l'eau est trop froide.

En réalité, je crois qu'il a peur et je serais bien surpris s'il couvrait le montant de 50 dollars déposés chez M. Eugène Tremblay, champion du monde.

J'attends une réponse et je suis, Monsieur, votre serviteur,

JEAN DAIGNEAULT.

Pour informations ou affaires, s'adresser à F. Arnould, station de feu No 6, 1589 Ontario.

CIGARETTES

SWEET CAPORAL

fumées universellement

CHEVAUX-RAQUEURS

COURSE DE 24 MILLES

Trois-Rivières, 22 — Le Dr J. A. Dufresne, de Shawinigan Falls, a gagné samedi le pari de $100 qu'il avait fait avec M. Brodeur, gérant de machines à coudre de Grand'Mère, que son cheval, âgé de vingt ans, pourrait faire 24 milles en deux heures. Le cheval a parcouru la distance à l'hippodrome du terrain de l'exposition en quatre minutes de moins que le temps limité. Le Dr Dufresne conduisait lui-même son cheval. Nombre de paris avaient été faits sur le résultat de cette course.

Voici le temps pour chaque mille :

1er mille	4.31 minutes
2e mille	4.21 minutes
3e mille	4.42 minutes
4e mille	5.09 minutes
5e mille	5.13 minutes
6e mille	6.31 minutes
7e mille	5.21 minutes
8e mille	5.34 minutes
9e mille	4.49 minutes
10e mille	5.13½ minutes
11e mille	5.54½ minutes
12e mille	5.50 minutes
13e mille	4.31 minutes
14e mille	5.03 minutes
15e mille	4.17 minutes
16e mille	3.54 minutes
17e mille	4.32 minutes
18e mille	4.45 minutes
19e mille	4.45½ minutes
20e mille	4.30 minutes
21e mille	4.28 minutes
22e mille	4.39 minutes
23e mille	4.20 minutes
24e mille	3.44 minutes

Après la course, le Dr Dufresne a promené son cheval par les rues de la ville, et l'animal ne paraissait pas trop fatigué.

BASE-BALL

MONTREAL ET JERSEY CITY FONT PARTIE NULLE

Avec un score de 8 à 0 en faveur des visiteurs, la partie semblait désespérément perdue hier pour Montréal, mais le club local se mit à l'oeuvre dans la cinquième, la sixième et la septième inning, et réussit à égaler le score. L'obscurité arrêta la joute, à la fin de la neuvième inning. Une décision douteuse de l'umpire Hassett, au début de la partie, sembla démoraliser les joueurs locaux, et fut cause qu'ils firent quelques erreurs coûteuses.

McCarthy dut se retirer à la quatrième inning, et fut remplacé par Clancy. De son côté, Clarkson, pitcher de Jersey City, fut également mis de côté à la septième inning, pour faire place à Olmstead.

Score :

JERSEY CITY

	AB.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Clément, l.f.	5	1	2	1	0	0
Merritt, s.s.	5	1	2	2	2	0
Keister, r.f.	5	0	2	0	0	0
Cassidy, 1b.	5	2	2	14	0	0
Halligan, c.f.	5	1	1	0	0	1
Pattee, 2b.	3	1	0	1	5	0
Woods, 3b.	4	1	1	2	1	1
Vandergrift, c.	4	0	0	6	3	1
Clarkson, p.	3	1	1	1	0	0
Olmstead, p.	1	0	1	1	0	0
Totaux.	40	8	12	27	11	3

MONTREAL

	AB.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Weidensaul, 2b.	5	2	2	1	5	0
Meaney, r.f.	3	1	0	2	0	0
Bannon, c.f.	4	1	2	2	0	0
F. Hartman, 3b.	4	0	0	0	2	0
Joyce, l.f.	5	1	1	2	0	0
Raub, c.	4	1	2	5	3	0
Lachance, 1b.	4	0	1	12	0	1
L. Hartman, s.s.	4	0	1	3	5	2
McCarthy, p.	1	0	0	0	0	0
Clancy, p.	3	2	2	0	0	0
Totaux.	37	8	11	37	15	3

Score par inning :

Jersey City	020600000—8
Montréal	000031400—8

Partie arrêtée : noirceur.

SOMMAIRE :

Coup bon pour deux buts, Cassidy. Sacrifice hits, F. Hartman. Buts volés, Cassidy, Pattee, Clément, Clarkson, Merritt, Meaney, Bannon 2. Struck out, par Clarkson 4, par Olmstead 3, par McCarthy 1, par Clancy 3. Buts sur quatre balles, par Clarkson 2, par Olmstead 1, par McCarthy 1. Innings, par Clarkson 6, par Olmstead 3, par McCarthy 4, par Clancy 5. Laissés sur les buts, Jersey City 7, Montréal 6. Umpire, Hassett.

A Toronto :

	R.	H.	E.
Toronto	00002100x—3	5	1
Providence	00000000—0	4	2

Batteries — Crystal et Sullivan ; Poole et Thomas. Umpire, Moran. Assistance, 500.

A Buffalo :

	R.	H.	E.
Buffalo	10000030x—6	7	1
Newark	00000000—0	2	4

Batteries — Green et McAllister ; Pardee et Shea. Umpires, Zimmer et Conway. Assistance, 1,252.

A Rochester :

Première partie :

	R.	H.	E.
Rochester	00022000—4	7	3
Baltimore	01020401—8	14	1

Batteries — Faulkner et Payne ; McNeill et Byers.

Deuxième partie :

	R.	H.	E.
Rochester	00000011—2	5	2
Baltimore	00000010—1	8	3

Partie arrêtée : noirceur.

Batteries — Schultz et Steelman ; Burchell et Hearne. Umpire, Egan. Assistance, 900.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P.C.
Jersey City	61	34	642
Baltimore	61	35	635
Providence	57	39	594
Newark	49	48	505
Buffalo	45	54	455
Montréal	42	61	408
Toronto	40	58	408
Rochester	37	63	370

LIGUE AMERICAINE

A Détroit :

Première partie :

	R.	H.	E.
Detroit	00000000—0	4	0
Boston	00300000—3	6	1

Batteries — Killian et Drill ; Tannehill et Criger.

Deuxième partie :

	R.	H.	E.
Detroit	00021101x—5	11	0
Boston	00000000—0	5	2

Batteries — Kitson et Karner ; Dineen et Criger et Armbruster. Umpire, Sheridan. Assistance, 4,600.

A St Louis :

	R.	H.	E.
St Louis	00101000—2	5	0
Philadelphie	30001000—4	11	3

Batteries — Buchanan et Sugden ; Coakley et Schreck. Umpire, Hurst. Assistance, 1,100.

A Cleveland :

Première partie :

	R.	H.	E.
Washington	60021000—9	14	1
Cleveland	00000000—0	2	2

Batteries — Hughes et Kittredge ; Hess, Hall et Buelow.

Deuxième partie :

	R.	H.	E.
Cleveland	00000101—2	8	0
Washington	10000000—1	4	1

Batteries — Bernhardt et Buelow ; Townsend et Heydon. Umpire, O'Loughlin. Assistance, 6,682.

A Chicago :

	R.	H.	E.
Chicago	00000102—3	8	2
New-York	01102001—5	10	2

Batteries — Smith, Owens, Walsh et McFarland ; Chesbro et McGuire. Umpires, Connolly et McCarthy. Assistance, 7,420.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P. C.
Philadelphie	61	41	598
Chicago	55	42	567
Cleveland	58	45	563
New-York	52	46	531
Boston	50	47	515
Detroit	50	55	476
Washington	50	61	450
St Louis	37	66	359

LIGUE NATIONALE

A New-York :

	R.	H.	E.
Pittsburg	00010100—2	7	5
New-York	01401121x—10	8	1

Batteries — Phillippe et Peitz ; Mathewson et Bowerman. Umpire, Johnstone. Assistance, 10,000.

A Philadelphie :

	R.	H.	E.
Cincinnati	01002002—5	11	0
Philadelphie	00100000—1	7	2

Batteries — Ewing et Schlei ; Nicholas et Docin. Umpires, Emslie, Abbott et Walker. Assistance, 3,120.

A Boston :

	R.	H.	E.
Boston	10000000x—1	6	1
St Louis	00000000—0	5	1

Batteries — Young et Moran ; Brown et Leahy. Umpire, Bausewine. Assistance, 2,200.

A Brooklyn :

	R.	H.	E.
Chicago	20102070—12	14	1
Brooklyn	00000011—2	11	5

Batteries — Weimer et Kling ; Mitchell et Ritter. Umpires, Klem et O'Day. Assistance, 2,000.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P.C
New-York	77	32	706
Pittsburg	69	42	622
Chicago	63	48	568
Philadelphie	61	48	560
Cincinnati	59	52	532
St Louis	42	71	372
Boston	38	73	336
Brooklyn	34	76	309

Les Montagnards se sont de nouveau montrés invincibles dimanche, en battant le Mile-End par un score de 14 à 11. Perrault fit merveille dans la gauche du champ. Brousseau et Léger furent les héros de la partie. Aubé se distingua au bâton. Noms des vainqueurs : Léger c., Fernand s.s., Brousseau p., Valiquette 3b., Léger r.f., Aubé 1b., Perrault l.f., Guilbault 2b., Paquet c.f.

Le Montagnard ira dimanche à Longueuil jouer avec le club de l'endroit.

LE JEU D'ECHECS

LE TOURNOI DE BARMEN

C'est encore un jeune qui est en avant, M. Bernstein, Aura-t-il la force de maintenir cette position encore longtemps ? Voici le résultat après la 6e ronde :

	Gag.	Perd.
Alapin	3	3
Bardeleben	2	4
Bergen	2	4
Bernstein	5	1
Burn	3½	2½
Gottschall	1½	4½
Janowski	4½	1½
John	1½	4½
Leonhardt	3½	2½
Marozcy	4	2
Marshall	3	3
Mieses	2½	3½
Schlechter	3	3
Suechting	3	3
Tschigorin	3	3
Wolf	3	3

TELEGRAPHIE

Miller vs Rawlings.

Harriman, Tenn., 22 — Une rixe sanglante a eu lieu hier, près de Allen Station, sur le chemin de fer Queen et Crescent, entre le clan des Miller et celui des Rawlings. Frederick Miller, son fils, âgé de 23 ans et Fred. Johnson, ont été tués, et Frederick Miller, fils, âgé de 18 ans, a été blessé mortellement.

Une haine terible existe depuis longtemps entre les deux familles.

Heureux pays.

Clay City, Ky., 22. — Dans une rencontre entre les partisans de deux familles ennemies, hier, dans le comté de Powell, Campbell Anderson a été tué, et Sam Morton, Cale Morton, William Peasley et Troy Plunkett ont été blessés. Tous sont des citoyens bien connus.

La peste jaune.

Nouvelle-Orléans, 22. — Le bulletin du bureau d'hygiène, pour la journée d'hier, se lit comme suit : nouveaux cas, 61 ; total, 1,446. Décès, 9 ; total, 205. Nouveaux foyers, 16 ; total, 322.

Cyclone dévastateur.

El Paso, Tex., 22. — Un cyclone a frappé le village de Roosevelt, Ariz., hier, y détruisant de fond en comble toutes les maisons.

Il n'y a qu'une seule personne blessée.

Du Parlement au bagne.

Boston, 22. — J. D. Standish, ancien membre de la législature de la Pennsylvanie, a été condamné au bagne, hier, pour faux. Il est âgé de 72 ans.

Il a déjà été condamné à 10 ans de pénitencier, au Canada, en 1888, mais on lui accorda sa grâce, au bout de quelques années.

Le sol a tremblé.

Cairo, 22. — Un tremblement de terre s'est fait sentir ici, à 11.06 heures, hier soir. Le choc a duré environ une minute.

A coups de rasoir.

Brockton, Mass., 22. — Un nommé James W. Crawford, cordonnier, a assassiné sa femme, ici, hier, puis il s'est coupé la gorge, au moment où entraient chez lui un médecin et un parent, qu'il avait prévenus de son crime, avant de le commettre.

La catastrophe de Butte.

Butte, Mont., 22 — Le chiffre des morts, dans la collision de dimanche, à la gare de l'Anaconda and Pacific Railway, est de neuf. Quatorze personnes ont été blessées, dont l'une mortellement.

Le tramway, bondé de passagers, revenait des jardins Columbia, et il fut frappé en queue par un convoi de marchandises.

Il est vraiment miraculeux que le nombre des victimes ne soit pas plus élevé.

Deux cadavres, ceux d'un homme et d'une femme, n'ont pas encore été identifiés.

La scène qui suivit la catastrophe était horrible : des jambes mutilées, des bras et des têtes fracassées, émergeaient des décombres, et les clameurs des victimes s'élevaient, terrifiantes, de cet amas de chairs meurtries et de pièces de bois tout ensanglantées.

Le garde-moteur du tramway serait responsable de la catastrophe.

Ils voient la mort de près.

Windsor, Ont., 22 — Le chef Murray, le sous-chef Defields et quatre pompiers ont failli être asphyxiés, dans un incendie qui a éclaté aux scieries Pigget, dimanche après-midi.

Le sous-chef Defields, le plus gravement atteint, est toutefois hors de danger.

Un naufrage.

Chatham, Mass., 22 — La goélette "M. C. Haskell", chargée de charbon, en route pour Rockland, Maine, a fait naufrage dimanche, sur les récifs non loin d'ici.

Le premier officier, Nelson Saunzen, s'est noyé.

En déconfiture.

Washington, 22 — La Western National Bank, de Louisville, Ky., a fermé ses portes hier matin.

La solidarité.

New-York, 22 — Les Socialistes de cette ville perçoivent en ce moment des fonds pour faire venir ici les marins mutiné du "Knlatz Potemkine", à qui on travaillera à procurer de l'ouvrage.

Oeuvre d'assassin.

Los Angeles, Calif., 22 — B. M. Beebe, ouvrier en ciment, a assassiné hier matin sa soeur, Lotta Beebe, à coup de revolver, puis il s'est donné à lui-même la mort en se tirant cinq balles dans le coeur.

Beebe s'opposait aux attentions que sa soeur portait à un jeune homme de la ville.

Nouveau chevalier.

Londres, 22 — Le roi a créé le duc de Richmond et Gordon, chevalier de la Jarretière.

LISEZ L'ANNONCE DE SCROGGIE DANS LE NUMERO DE MERCREDI.

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL FRANCAIS

Nous constatons avec plaisir que la nouvelle troupe du Théâtre National affirme de plus en plus ses qualités supérieures. Les divers artistes qui jusqu'ici ont débuté tour-à-tour sur notre scène populaire sont tout-à-fait dignes de la haute réputation qui avait précédé leur venue parmi nous.

Le public semble apprécier les effort déployés avec succès pour lui procurer d'excellentes pièces, interprétées par une troupe du meilleur choix.

Les deux drames à l'affiche, cette semaine, sont d'une vigoureuse facture et sont joués avec un entrain enlevant. Nous ne voulons pas compromettre par une analyse impartiale la satisfaction qu'on éprouvera à aller entendre ces pièces captivantes du commencement à la fin. Disons seulement quelques mots des principaux artistes qui figurent sur la scène.

Dans "La Vieille," M. Donelly créé un Verdier très sympathique, en dépit du rôle d'assassin qu'il joue. L'amour de ses enfants qui manquent de pain, le désir de les protéger contre les rigueurs du sombre lendemain, le

Mlle Laura Sureau, jeune premier rôle Grande Coquette, qui débute cette semaine au théâtre National Français.

poussent irrésistiblement dans la voie du crime. Mais ouvrant plus tard les yeux sur son forfait, il avoue publiquement sa faute dans une série de mouvements tragiques qui épouvantent et attendrissent à la fois les spectateurs.

Mlle Jane Frédérick est exquise de fraîcheur et de tendresse dans Denise Verdier. Sa voix chaude et vibrante résonne avec douceur, pénétrant jusqu'aux profondeurs de l'âme. Bref Mlle Frédérick a été charmante dans ses débuts.

Dans la pièce de résistance intitulée "L'aïeule," de D'Ennery, Lombard fait un commandeur inimitable. La vivacité de ses mouvements, la souplesse de son geste, certains éclats de voix, tout concourt à donner à son personnage, un cachet de savoureuse originalité. M. Lombard soutient avantageusement la renommée qu'il s'était acquise, l'an dernier, aux Nouveautés.

Mlle Laure Sureau qui avait déjà su gagner la faveur du public, à beau jeu, cette semaine, pour déployer à son aise l'envergure de son talent. De haute taille, très-élégante et belle femme, elle fait une Duchesse idéale.

Très délicate Mlle Vaase dans Blanche, l'exquise ingénue. Aussi a-t-elle été chaleureusement applaudie.

Hamel fait un Biassou incomparable: suffit de le regarder pour éclater de rire.

Mme Beaufort fait une excellente douairière, et M. Hauterive, un duc superbe. Tous les autres rôles sont aussi très-bien.

La semaine prochaine, débuts de Mme Clady-Petit et de M. Marcel Neuillet dans la comédie "La Famille Pont-Biquet."

THEATRE ROYAL

Si l'on accepte cette théorie : que le théâtre doit être une peinture aussi fidèle que possible de la société, la société de l'Arizona est alors un terrible amalgame de bandits au milieu desquels il ne fait pas bon de vivre.

"A Dangerous Life !" tel est précisément le titre d'un poignant mélodrame qu'on nous donne au Royal, cette semaine. On n'eût pu trouver plus attrayant spectacle pour la réouverture du populaire théâtre de la rue Côté, si nous en jugeons par l'enthousiasme saluant le beau travail des acteurs.

La troupe est excellente et fait éprouver tous les frissons de la terreur et l'attendrissement de la pitié au spectateur confortablement assis dans notre coquet théâtre montréalais.

A L'ACADEMIE

"A Runaway Girl," pièce jouée hier à l'Académie, a obtenu le légitime succès de gai brio, à l'entrain et au talent déployés par ces petits Australiens de la troupe Pollard, qui sont décidément en voie de se créer à Montréal une immense réputation.

Le petit Teddie MacNamara est renversant dans le rôle du Jockey "Flipper." C'est tout bonnement une merveille. Il compense en gaminerie ce qui lui manque en maturité et obtient à chaque couplet de ses gaies chansons quatre ou cinq rappels.

Très applaudies aussi et à bon droit les gracieuses fillettes qui tiennent les rôles féminins de la pièce.

La salle était comble, hier soir, et nous croyons que "A Runaway Girl" obtiendra cette semaine un succès sans précédent dans les annales de l'Académie.

AU PARC SOHMER

Il y a cette semaine au Parc Sohmer un programme excellent sous tous les rapports. C'est peut-être un des meilleurs de la belle saison qui se terminera le 3 septembre prochain.

Mesdemoiselles Amoros et Charlotte méritent une mention spéciale. La première est très forte, et gracieuse en même temps, sur son trapèze. Sa soeur ne lui cède en rien comme acrobate sur tapis. C'est sans contredit un des meilleurs numéros au programme.

L'accueil chaleureux que ces deux dames ont reçu hier soir de la part de leur nombreux auditoire, leur assure un beau succès pendant toute la semaine.

Tony Wilson et Héloïse, homme et femme, sur le tremplin et triples barres horizontales, sont deux artistes qui ont aussi remporté un beau succès. Leur acte a un cachet d'originalité qui les distingue. Ils sont d'ailleurs tous deux très forts dans leur genre.

Une représentation donnée par des chiens dressés est passée à l'état de cliché mais non pas celle des intéressantes bêtes du professeur Gillett. Le "Home Sweet Home" et "God save the King," sur grelots et cloches, sont des mieux réussis.

Il y a ensuite les trois Yoscary. Comme acrobates sur tapis, il serait très difficile de trouver leurs égaux, ici, encore, on trouve tout à fait du nouveau.

Comme chute de rideau, Mademoiselle Adgie et ses lions.

Diarrhée

Elle peut vous attaquer à n'importe quelle époque de l'année, mais elle sévit surtout durant les mois d'été. Quand ce mal vous attaque vous n'avez que faire d'expérimenter avec des remèdes non essayés, mais procurez-vous-en un qui a subi l'épreuve du temps. Un tel remède c'est l'Extrait de Fraise Sauvage du Dr Fowler. Il est sur le marché depuis plus de 60 ans et des milliers de gens le considèrent le meilleur remède contre les maux d'intestins.

Mme Wilfrid Tomlinson, Victoria Harbor, Ont., écrit : "Je garde toujours l'Extrait de Fraise Sauvage du Dr Fowler à la maison, sachant par expérience que c'est un remède sûr et efficace contre la diarrhée et maux similaires des intestins." yw

$12.00

Achetent un Complet durant la Vente à

Un Seul Prix

Chaque jour voit écouler quelques-unes de nos lignes brisées. $12 pour complets valant $15 à $22, voilà une offre splendide.

C'est vraiment une excellente aubaine pour vous—et pour nous, aussi, parce que nous désirons écouler toutes ces lignes brisées.

Venez voir aujourd'hui même ce que nous pouvons faire pour vous à $12.

Semi-ready Tailoring

MONTREAL 231 RUE SAINT-JACQUES 1551 RUE STE CATHERINE

Aussi à Ottawa, Québec, Sydney, Halifax, St Jean, New-York et onze autres cités. yC

LORSQUE VOUS REMARQUEZ

que votre foie ne fonctionne pas bien, que vous souffrez de constipation ou que votre estomac est dérangé, c'est un signe de détresse qui, si on le néglige, conduira à la maladie. C'est le temps de prendre

Beecham's Pills

vendues partout. En boîtes 25 cents k

LE MARIAGE OU LA PRISON

Une jeune fille, abandonnée au pied des autels par son fiancé, prend un mandat d'arrestation contre lui.

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Montpelier, Vt., 22 — Mlle Flora Goyette, une très jolie fille de 18 ans, venant de Winowski, débarquait ici, hier, pour y rencontrer son amoureux, William Wenderl. Le couple avait fait des arrangements pour être marié à deux heures de l'après-midi. En attendant, Mlle Goyette demeurait chez M. Daniel Goyette, son oncle.

A l'heure dite, la jeune fille se rendit à l'église, mais Wenderl ne parut point, et on attendit en vain son arrivée. On envoya à sa recherche. Il fut rapporté enfin que Wenderl avait pris le train de Boston.

Mlle Goyette a pris contre l'individu un mandat d'arrestation. Elle supporte son malheur assez stoïquement. Mais elle est bien résolue à forcer Wenderl à l'épouser, si non, il ira en prison.

MORT DANS UN TRAIN

Un bébé expire dans les bras de sa mère à bord d'un train de l'Intercolonial—Générosité des voyageurs.

Dans le train venant d'Halifax, hier matin, une dame du nom de Davidson, ayant avec elle un enfant de sept mois, avait pris place dans un wagon de seconde classe.

A quelques milles à l'Est de Québec, l'enfant fut soudainement pris de convulsions et expira en quelques minutes. La pauvre mère, au désespoir, ne savait que faire ; mais des employés du train vinrent à son secours et se montrèrent fort dévoués. Un voyageur prit l'initiative d'une quête parmi les voyageurs et ramassa $35. La plus grosse partie de cette somme fut donnée par les messieurs qui se trouvaient dans le wagon spécial de l'hon. M. Emmerson, ministre des chemins de fer.

A l'arrivée du train, le corps de l'enfant fut déposé dans un cercueil.

CETTE BAGARRE SANGLANTE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 22.—Le jeune Victor Tremblay, qui a été si rudement frappé à la tête, au cours de la bagarre qui a eu lieu près du pont de fer du C. P. R., dans la nuit de samedi à dimanche, a pris un peu de mieux hier, et a pu se lever vers la fin de la journée.

Quant à Jean alias Pitou Boisclair, qui a frappé le jeune Tremblay, il a comparu en cour de police, hier, et son procès a été remis à 8 jours, pour attendre que sa victime puisse se rendre au Palais de Justice.

FRAPPE PAR LA PARALYSIE

Kingston, Ont., 22. — M. Allan McLean, le véritable contrôleur de l'asile de Rockwood, a été frappé de nouveau de paralysie. Son état est critique.

LA MAISON HAMILTON

Nous avons tant d'occasions à vous offrir durant cette grande vente de saison pour écouler qu'il est à peu près impossible aux clients de ne pas succomber à la tentation d'acheter. Parmi les lignes spéciales qui seront offertes ici demain en trop grande quantité pour être énumérées ici, se trouvent les quelques-unes qui suivent, que nous mentionnons pour vous donner une idée. Profitez du bon marché, profitez de notre journée spéciale surnommée

La Journée de 23c

CORSETS POUR DAMES, VALANT JUSQU'A 75 CENTS.
Nous n'en avons que 50 seulement à vous offrir de ces corsets d'une de nos meilleures fabriques canadiennes en des lignes désassorties, faits de bon coutil fort et net ajouré, hanches militaires dans les plus nouveaux modèles du printemps et d'été. Prix uniforme, mercredi . . . 23c

LINOLEUMS ECOSSAIS PESANTS, en de bonnes longueurs et de jolis patrons floraux et à blocs, splendide qualité, valant régulier 40 et 45 cents la verge. Prix uniforme, mercredi . . . 23c

CACHEMIRE NOIR TOUT LAINE
DOUBLE LARGEUR, beau fini Henrietta, pour robes de dames et d'enfants, pour le couvent, valant jusqu'à 45c la verge. De 8 à 10 hrs., à . . . 23c

CASQUETTES ECOSSAISES ET TOURMALINE EN DRILL, valant 39 cents, pour . . .
BAVETTES A BEBES en batiste piquée blanche avec ourlet de dentelle, 4 pour . . .
TABLIERS DE SERVANTES, en linon blanc, avec bavette et boucles aux épaules ; pleine grandeur, 2 pour . . .
Bonnets à soleil pour dames et enfants, en bonne percale de couleur, 2 pour . . .
23c

Pour 2 verges de ruban en soie taffetas, toutes les nuances désirables, 3 pouces de large, valant 15 cents . . .
Pour 3 morceaux de savon de goudron et glycérine Fairbanks. Régulier, 10 cents chacun . . .
Pour de belles ceintures pour dames, dans les nuances bleu-marin, noir et blanc . . .
Pour 25 cartes postales de vues de Montréal, Québec et Ottawa, valant 2½ cents chacune . . .

MOUCHOIRS POUR HOMMES, EN LINON BLANC, AVEC OURLET DE 1-8 ET ¼ de POUCE, 7½c. 6 pour . . . 23c

PETITS OVERALLS POUR GARCONNETS EN DENIM BLEU-MARIN AVEC BAVETTE ET BRETELLES . 23c

Fleurs et roses assorties de couleurs, valant jusqu'à 50 cents, 5 bouquets . . . pour . . . 23c

PURE SOIE TAFFETAS NOIRE FABRIQUE DE LYON
Pour blouses et costumes, valant, régulier, 45 cents la verge, vu que la quantité est limitée, nous ne pouvons en garantir aucune verge après 10 heures, la verge . . . 23c

BLOUSES ET COSTUMES POUR GARCONNETS
Faits de bonne qualité de drill et percale à genre matelot et russe, avec collet rabattu et petits pantalons courts. Régulier, 50c et 75c la verge . . . 23c
10 verges de belles mousselines organdi imprimées, suffisant pour un patron de robe, avec une jolie carte montrant le beau style de vêtement tout fait, pour . . . 23c

10 BERETS POUR SERVANTES, EN BONNE MOUSSELINE BLANCHE
TAIES D'OREILLERS en de bonne qualité de batiste blanche, très bien finies et ourlées, valant 20 cents, 2 pour . . .
DAMAS DE TABLE EN TOILE de BELFAST NON BLANCHIE, 56 pouces de large, à de petits dessins et floraux, une qualité durable, pour, la verge, à . . .
BONS ESSUIEMAINS EN PURE TOILE CARREAUTEE avec bord frangé pour usage de la cuisine, 6 pour . . .
5 serviettes en damas blanc, grandeur 5-8, nouveaux dessins, pour . . .
23c

Pour de bonnes chemises négligées pour hommes et garçonnets, il nous en reste que très peu pour vendre, quelques-unes sont blanches et d'autres plus ou moins salies, valant jusqu'à 75c.
2 PAIRES DE BAS DE COTON NOIR ET TAN, POUR DAMES, garantis de couleur et pieds sans coutures.
2 CAMISOLES D'ETE, PAR COTES, POUR DAMES, garnies de dentelle et de ruban, bonne valeur extra.
Pour 8 VERGES DE DOUBLURE LINENETTE, valant 15c la verge.
23c

A NOTRE RAYON DES MENUS ARTICLES LES LIGNES SUIVANTES VALANT 5c CHAQUE SERONT VENDUES A

Papiers d'épingles, huile à machine à coudre, brosses pour les ongles, cartes d'épingles de sûreté, galon, etc.
6 pour 23c

Paquet d'aiguilles, épingles avec têtes de

LA PRESSE

MONTREAL, 22 AOUT 1905

LES ÉCOLES SEPARÉES AU NORD-OUEST

Le "World" de Toronto, organe orangiste, trouve "La Presse" trop féroce lorsqu'elle poursuit M. Haultain dans l'élection politique qui se prépare. Mais, comment notre confrère peut-il espérer notre silence, lorsque ce monsieur a, de lui-même, choisi son terrain de propos délibéré? Au point de vue personnel, nous n'avons certainement rien à dire contre un homme honorable qui, jusqu'à ces derniers temps, a été la plus grande figure du Nord-Ouest. Mais, après tout, les idées sont supérieures aux hommes. Puisque M. Haultain se croit en état d'antagoniser le principe des écoles catholiques, il doit prendre tous les risques de sa position. C'est lui qui se constitue adversaire et non ceux à qui il jette le défi.

Nous avons publié dernièrement, son manifeste électoral, dans lequel il annonce son intention de faire abolir la loi récente. Dès le 6 juin, il exprimait la même pensée durant les élections de London, Ont. La voici :

Je n'entreprendrais jamais de rédiger une clause pour les écoles séparées, si je faisais un projet de législation sur l'éducation. Je dirais à mes amis catholiques : "Je vous donnerai les clauses que j'ai secondées dans l'Acte Constitutionnel, et VOUS TIREREZ PARTI DE CELA COMME VOUS LE POURREZ.

. . . . . .

Depuis 1875, les Territoires n'ont jamais eu la chance de passer leurs lois, ils n'ont jamais été libres ; et ainsi, on nous demanderait d'entrer, dans la Confédération, avec, sur les épaules (saddled) n'importe quel régime, ou entravés dans nos actes, par n'importe quelle restriction, à laquelle NOUS N'AURIONS PAS VOLONTAIREMENT ET LIBREMENT CONSENTI.

. . . . . .

On a beaucoup parlé de l'attachement que nous portions à ce système. Moi, je dis QUE NOUS N'AIMONS PAS LA RESTRICTION, QUI NOUS EST IMPOSEE ; ET PEU DE TEMPS APRES QUE NOUS AVONS OBTENU LE PRIVILEGE DE SIEGER EN ASSEMBLEE LEGISLATIVE, et reçu le pouvoir de dire ce que nous désirions, LA LEGISLATURE DU NORD-OUST, EN 1889, VOTA, A L'UNANIMITE, UNE RESOLUTION, DEMANDANT QUE L'ACTE DES ECOLES SEPAREES DE 1875 FUT REVOQUE.

. . . . . .

J'AJOUTERAI QUE J'AI EU L'HONNEUR DE VOTER POUR CETTE RESOLUTION.

Si quelqu'un vous dit que la Législature des Territoires est satisfaite, comme le prétendent certains orateurs, je vous demanderai de vous rappeler qu'en deux occasions différentes, cette législature a demandé avec instance, QUE LA RESTRICTION FUT ELIMINEE.

. . . . . .

Ainsi, je le répète, les Territoires N'ONT JAMAIS EU, DEPUIS 1875, JUSQU'A CE JOUR, LA LIBERTE DE DECIDER DU CHOIX DE LEUR SYSTEME SCOLAIRE.

. . . . . .

.....QU'EST-CE QUE L'ON PERPETUE DANS CE BILL ? EST-CE QUE L'ON PERPETUE LES BONNES QUALITES DU SYSTEME ? Je ne le crois pas. VOUS N'Y TROUVEZ RIEN DE CE QU'IL Y A DE BON DANS NOTRE SYSTEME. Le nouveau bill ne va pas plus loin qu'à parler des droits possédés par les minorités.

. . . . . .

Nous savons que les écoles séparées RELEVENT POUR BEAUCOUP DE L'EGLISE. Et, il n'y a aucune utilité de parler de cela, devant des gens qui vivent dans la province d'Ontario.

. . . . . .

De quoi en est-il de ce très excellent système dont on vous a tant entretenu. CE N'EST PAS LA SEPARATION DES ECOLES, QUI EST EXCELLENTE. Apparemment ce n'est pas parce QUE L'ON A ENLEVE BEAUCOUP D'ELEMENTS DE CE SYSTEME SCOLAIRE, QU'IL EST DEVENU EXCELLENT.

Il n'y a VIRTUELLEMENT RIEN, DANS CE SYSTEME DES ECOLES SEPAREES, QUE L'ON DOIVE PERPETUER.

Nous demandons à tout esprit de sens politique s'il est possible de laisser passer sans bataille un homme ainsi lié à l'abolition des écoles séparées.

Pendant que des gens légers comme les persifleurs de "L'Evénement" s'évertuent à prouver que le gouvernement Laurier n'a rien fait sur la question des écoles, toute la lutte s'organise là-bas pour nous ôter ce qui a été obtenu. Ces efforts peuvent tourner contre les bons intérêts d'une cause qui nous est chère. Il n'en peut être de la sorte que si la voix de la politique est plus forte que la voix des principes. Monsieur Borden, qui, comme grand-chef de l'opposition, s'est battu avec ardeur contre la reconnaissance des écoles séparées, pourra, alors, se vanter d'une victoire retentissante. Mais, monsieur Borden est le chef non répudié des messieurs qu'un correspondant de "l'Univers" a désignés avec éloges et que "L'Evénement" prend sous sa protection. Il est aussi le chef de ce même "Evénement," si emporté par la passion politique qu'il se prête à des avachissements incompréhensibles. En effet, notre confrère, dont l'extrémisme va jusqu'au "tout ou rien" dans les affaires du Nord-Ouest, ne se gêne pas, tout de même, de suivre assez servilement celui qui a dit officiellement en pleine Chambre et comme chef : "RIEN."

Et voilà où nous en sommes avec cette terrible partisanerie qui nous fait oublier les premières notions de la sécurité.

L'IMPERIALISME, ONTARIO ET QUÉBEC

Le "News" de Toronto lance le trait suivant à la Province de Québec :

Québec se soulèverait à l'idée de donner à la Marine britannique un subside égal au capital de $7,000,000.

Québec n'a pas été ému par la proposition de donner aux membres du Parlement et aux officiels un revenu représentant un capital de $7,000,000 .

LA MARINE BRITANNIQUE FAIT PLUS POUR LE CANADA que les politiciens et les officiels qui se divisent ces sept millions.

N'est-il pas temps que ces sottises disparaissent du journalisme intelligent? L'article mentionné contient deux choses essentiellement fausses.

La première, c'est qu'on fasse retomber sur la Province de Québec seule un vote d'argent qui est commun à toutes les provinces, puisqu'il a été unanime. On nous impute, aussi, à nous seuls, un sentiment de résistance à l'ambition des jingoes qui veulent nous forcer à souscrire aux dépenses de la flotte anglaise.

Ce sentiment est, pourtant, général et s'étend également à toutes les provinces. Nous avons dépensé $200,000,000 pour la gloire de l'empire en lui mettant l'Atlantique et le Pacifique à quelques pas l'un de l'autre pour ses armées. Nous avons encore quelque deux cents millions à dépenser pour faire pièce au plus redoutable adversaire commercial que possède la Grande-Bretagne, c'est-à-dire les Etats-Unis. Notre part est en cela. Nous avons fait plus pour la Grande-Bretagne que la Grande-Bretagne ait jamais fait pour l'Amérique Britannique du Nord, qu'elle a laissé démembrer dans tous ses traités.

La seconde chose fausse du "News," c'est que la marine anglaise vaut plus pour le Canada que tous nos politiciens mis ensemble.

Alors, il faut dire en quoi.

En quelle année la flotte anglaise a-t-elle pu servir les intérêts du Canada ? Qu'on nous donne une date ou un incident. Nous ne saurions entrer dans une discussion comme celle-là, sans avoir un dossier à examiner et des questions de fait à faire valoir ou à mettre en doute. Nous avouons ne pas connaître un seul incident favorable à la thèse de la flotte anglaise.

Le Canada est continental et non maritime. Que nous importerait de voir une flotte ennemie prendre Vancouver par l'un des bouts et Halifax par l'autre ? Il nous resterait pour notre commerce extérieur tous les ports américains au service de Québec, de Montréal et de Toronto, et, pour le restant, notre territoire intégral et ses moyens de transports. Pas une puissance au monde n'est capable de nous infliger le moindre désagrément à ce sujet, indépendamment de la flotte anglaise, que nous apprécions, du reste, avec la plus grande admiration, mais qui ne peut pas nous protéger en dehors des côtes.

Naturellement, si nos troubles venaient des Etats-Unis, ce serait guerre de terre et non guerre de mer. Il s'agirait, tout simplement, de fortifier trois mille milles de frontières. En vérité, perd-on la tête ?

Le Canada, qui ne fera rien pour engendrer chicane aux Etats-Unis, il l'a bien prouvé dans la question de l'Alaska, ne peut pas être responsable d'une querelle, qui lui serait étrangère, entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Prévoir cette éventualité serait presque un acte d'hostilité. Est-ce que les Etats-Unis se fortifient contre nous sur aucun point de notre long voisinage ? Des actes de défense équivaudraient à un défi.

Cette vérité devient assez évidente lorsqu'on voit la simple nouvelle de notre détermination d'installer une batterie de plus à Québec, de construire un fort à Kingston, d'avoir quelques fortifications à Vancouver et à Burrard Inlet, éveiller les susceptibilités américaines. Le "Burlington Free Press" ne nous l'envoie pas dire. Si nos préparatifs devenaient généraux, les commentaires américains le deviendraient de même.

Les simples précautions que le Canada désire prendre sont, plutôt, de police que de guerre. Qu'il arrive un mouvement comme celui des Fenians, par exemple, nous devons avoir une protection primordiale contre des surprises, ridicules peut-être, mais toujours agaçantes. Nous sommes dans le cas du citoyen qui aime à barrer sa porte tous les soirs.

Cette précaution ne coûte pas grand'chose.

Mais, en ce qui concerne nos rapports internationaux, nous sommes de l'avis du "Free Press" d'Ottawa, qui dit :

La sagesse de la politique adoptée par le Canada comme par les Etats-Unis de ne pas fortifier leurs frontières intérieures et leurs lacs ne peut être mise en question.

Ces gens d'Ontario connaissent aussi bien que nous l'inanité de leurs prétentions. Ils ne parlent pas à la raison : mais au fanatisme. Ils s'imaginent que tout ce qui est dit contre Québec les élève dans l'opinion d'Ontario ; oeuvre criminelle que Québec ne perd pas de vue. Si nous sommes destinés à être des victimes, nous ne serons pas des victimes volontaires ou inconscientes. Nous ne savons pas attaquer, car, il n'y a pas la moindre malice en nous ; mais nous savons nous défendre.

LES HOMMES ET LES CHIENS

L'échevin Marchand méritera les remerciements sincères, de la population de Montréal s'il met fin aux cris d'appaches que certains commerçants poussent dans nos rues.

Petit à petit, par l'indifférence des autorités, les bruits de la rue rendent Montréal inhabitable.

Les tramways, à tout seigneur tout honneur, font un bruit assourdissant, alors qu'ils pourraient rouler, si les autorités le voulaient, presque silencieusement.

Les voitures servant aux transports de certaines marchandises : cabrouets, charrettes à charbon, etc. troublent la tranquillité des citoyens quand, avec un peu de précaution, il serait facile d'atténuer leurs bruyantes cavalcades.

Nous mettons en doute, par exemple, le droit qu'ont les marchands de charbon de se servir de ces immenses seaux métalliques, posés à même l'essieu, pour le transport du charbon. Nous leur contestons surtout la liberté de faire revenir au galop ces récipients quand ils sont vides, alors que les cahots en font des cloches assourdissantes.

Quant aux colporteurs de toute nature, leur cas est visé par la section 7 du règlement 182, qui leur défend "de troubler ou d'incommoder aucune personne par clameur, son ou bruit" sous peine d'amende ou d'emprisonnement.

Ces commerçants, parfois bien désagréables, le sont moins cependant que les hordes de chiens aboyants et hurlants qui infestent certains quartiers de Montréal.

A voir tous les chiens qui se baladent le jour et la nuit, on ne se douterait pas qu'en vertu de la section 6 du règlement 33, la police a le devoir d'arrêter tout chien licencié qui se promène sans être accompagné de son maître.

Pour les chiens non licenciés, c'est la mort.

Si cette section 6 était appliquée, les citoyens de Montréal ne seraient pas tenus en éveil dès l'aube, et jusqu'à l'aube, par les propriétaires de chiens mettant leurs favoris dehors pour ne pas être gênés à la maison.

Il est des quartiers où les chiens rendent la vie impossible aux résidents ; où les malades, les bébés sont martyrisés non par les pauvres bêtes, "qui ne savent pas mieux", mais par leurs propriétaires dont l'égoïsme et le mépris des droits et de la tranquillité du voisin vont jusqu'à la brutalité.

Ce qui n'est pas permis aux colporteurs, pouvant invoquer les exigences ces de leur métier, ne saurait l'être aux chiens, ou plutôt à leurs propriétaires.

La police peut mettre fin aux aboiements et hurlements des chiens dans la rue en vertu de la section 6 du règlement 33, comme elle peut mettre fin aux appels des ambulants en apliquant le règlement 182.

Quant aux chiens aboyant et hurlant sur les galeries et dans les cours il faut, pour rappeler à leurs propriétaires que les gens qui n'ont pas de chiens ont le droit de vivre en paix, faire une plainte au chef de police.

L'échevin Marchand a attaché un grelot qu'on lui sera reconnaissant d'agiter tant que le besoin s'en fera sentir.

Il faut diminuer au minimum les bruits de Montréal. Il faut que les malades, les bébés, les travailleurs, puissent reposer en paix et que leur tranquillité ne soit pas troublée, plus que cela n'est nécessaire, par les tramways, l'insouciance des commerçants, ou l'égoïsme de propriétaires de chiens.

BOISSON RECONFORTANTE

Au camp, en attendant le déjeûner, ajoutez de l'eau bouillante à une boîte de soupe en conserves de Clark. Cela stimule et ravigote. Excellent avant le déjeuner. r

EFFICACITE RECONNUE

L'efficacité du Spécifique Anti-Alcoolique du Dr J. M. Mackay est parfaitement établie. Essayez-le. Consultez le Dr MacKay, à l'Hôtel de Ville, Montréal.

LA PEINTURE A PLANCHER Island City,, sèche en huit heures. — P. D. Dods and Co., u,j,s,—168 —n

En forçant le son du Piano Karn vous n'observez pas cette sonorité métallique si remarquable dans les pianos d'autres marques. Layton Bros., seuls agents pour Montréal et les environs. Entrepôts 144 rue Peel. ed

AGE CRITIQUE

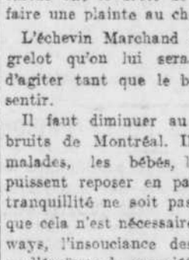

Époque où la femme est susceptible de terribles maladies.

Les malheureuses Femmes qui négligent leur santé durant ce temps, invitent les maladies et la douleur.

CERTIFICAT

M. Z. BRABANT.

Durant mon âge critique, les mots ne sauraient exprimer combien j'ai souffert. Les médecins m'ayant déclaré que je devais avoir une tumeur ou un cancer, j'étais désolée, prête à me laisser mourir plutôt que de me faire opérer. Un jour, ayant lu un certificat d'une dame qui avait été malade comme moi, je résolus de me mettre sous votre traitement, et en 3 semaines j'étais radicalement guérie. Je vous donne ce certificat comme preuve de ma reconnaissance.

Signé : DAME J. AVILA GREGOIRE.
Côte St Paul, près de l'église.

Consultations gratuites. Tél. Bell Main 2364 247-5

LISEZ L'ANNONCE DE SCROGGIE DANS LE NUMERO DE MERCREDI.

Pourquoi ne pas acheter UN PANDORA ?

A présent que nous avons démontré que le "Pandora" est un bon poêle,—qu'il se conduit facilement, —que ses grils peuvent être facilement ôtés et remplacés sans aucun déboursé,—qu'il cuit également bien sur le dessus et dans le fourneau en même temps, —que c'est le seul poêle muni d'un réservoir fait en acier émaillé en un seul morceau,—qu'il a la porte la plus commode pour griller un bifsteak,

—qu'il possède un thermomètre tout-à-fait sûr,
—qu'il est plus économique parce qu'il fait le travail avec peu de charbon.—

Pourquoi n'en achetez-vous pas un, et être sûr que vous avez le meilleur poêle de cuisine?

McClary's Pandora Range

Entrepots et Fabriques :
London, Toronto, Montreal,
Winnipeg, Vancouver,
St. John, N. B., Hamilton

Seuls Agents: L. N. J. E. Noiseux, 3174 Notre-Dame, J. P. Davignon, 1064 Ontario, May Bros., 597½ Wellington, R. W. Kerr, 2226 à 2280 Ste Catherine, Versailles Frères, 240 Ste Catherine, H. Morgan Co., Colonial House, rue Ste Catherine, P. Forget, 927 St Laurent. yw

Notre Vente à Bon Marché
Pour Cause de Remaniement de Stock Qui a lieu Présentement
DE
Superbes Chaussures Hautes et Basses
POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS

Vous fournit une excellente occasion de vous procurer les meilleures Chaussures aux plus Bas Prix.

20,000 paires de Chaussures de choix, prises à même le stock principal, sont offertes en vente à cette Grande Vente à Bon Marché. Chaque paire est absolument garantie.

Chaussures Lacées et Oxfords de $3.50, $4 et $5, pour Hommes, $2.40 La Paire.
en Chevreau noir, Veau de Russie, et cuir verni.

Voir l'étalage de la Vitrine.

Chaussures à Boutons, à Lacets, Blucher, en Cuir Verni, pour Femmes, de $3.50, $4.00 et $5.00, Aussi à boutons et à lacets en Chevreau noir, talons militaires et cubains, à $2.49 La Paire.

Oxfords en Veau Tan de $3.50, pour Femmes, pour $1.45
ESCARPINS VENUS pour FEMMES, de $5.00 pour $2.40. En cuir verni, Gun Metal et Veau de Russie ; talons cubains, semelles à trépointe.

Chaussures pour Garçonnets et Enfants

A lacets, en veau tan pour garçonnets, points 2½ à 5½ $1.95
A lacets, en veau tan, pour adolescents, points 11 à 2 . . . . . $1.50
A lacets, en chevreau noir, pour garçonnets, points 9 à 2 . . . . . $1.35
Oxfords d'enfants, en cuir verni, chevreau noir, et veau Box, points 6 à 10½ . . . $1.00
A lacets, en veau Box, chevreau Vici, pour enfants, points 9 à 2 . . . . . $1.35
Christy Ties, en chevreau verni pour enfants et demoiselles, points 8 à 10 . . . . . $1.00
Points 11 à 2 . . . . . $1.35

BOSTON SHOE STORE
2325 rue Ste Catherine, Montréal.
106 RUE YONGE, TORONTO, ONT.
Commandes par la poste promptement exécutées. Faites venir le catalogue. Eau de Saratoga fraiche gratuite. Chaussures cirées gratuitement à tous.

PHOSPHODINE DE WOOD
Le Grand Remède Anglais
Un remède qui ne manque jamais de guérir toutes sortes de faiblesses, fatigues mentales et cérébrales, pertes, impuissance, suites d'abus et d'excès, toutes maladies conduisant à la consomption, à l'infirmité, à la folie et à une mort prématurée. Prix $1 le paquet, six pour $5. Un apportera du soulagement, six opéreront la guérison. Vendu chez tous les pharmaciens ou expédié par la poste dans un paquet ne portant aucune inscription, au reçu du prix. Ecrivez et demandez le livret. The Wood Medicine Co., Windsor, Ont. (2) 101-mjan-k

AU PARC
Sur tous les bateaux et convois de chemin de fer, on peut se procurer du Chocolat SMALLS MAPLE & HYGENIC
Produit du
Canada Maple Exchange
Analytiquement pur.
Smalls
-mjan

LE TONIQUE Robur RECONSTITUANT
Pour améliorer le sang et par la prévenir ou guérir la maladie, Pharmacie C. Beaupré, 73 Désery, Montréal.

Confédération du Canada,
Province de Québec,
Cité de Montréal.

AVIS PUBLIC

Attendu qu'un règlement intitulé "Règlement à l'effet d'annexer la municipalité du village de Villeray à la Cité de Montréal", a été adopté en deuxième lecture à une assemblée mensuelle ajournée du Conseil de la Cité de Montréal, tenue mardi, le onzième jou. de juillet mil neuf cent cinq (1905) ;

Attendu que ledit règlement a été approuvé en la manière régulière par le Conseil municipal de la municipalité du village de Villeray, à une assemblée régulière dudit Conseil, tenue dans l'édifice municipal de ladite municipalité du village de Villeray, le 17ième jour de juillet mil neuf cent cinq (1905), conformément à la loi ;

Attendu que ledit règlement doit être soumis à l'approbation ou à la désapprobation des électeurs municipaux propriétaires de biens-fonds en ladite municipalité du village de Villeray ;

Et attendu que LUNDI, le 11ième jour de SEPTEMBRE, a été par moi fixé pour tenir l'assemblée publique desdits électeurs municipaux de la municipalité du village de Villeray pour approuver ou désapprouver ledit règlement, je donne avis par les présentes QU'UNE ASSEMBLEE PUBLIQUE des électeurs municipaux propriétaires de biens-fonds de ladite municipalité du village de Villeray, ayant qualité pour voter sur ce règlement, est convoquée pour LUNDI, le ONZIEME jour de SEPTEMBRE 1905, à DIX heures de l'avant-midi, dans la salle municipale, dans l'édifice municipal de ladite municipalité du village de Villeray, et que là et alors ledit règlement sera soumis auxdits électeurs pour recevoir leur approbation ou leur désapprobation, selon la loi.

Donné sous mon seing et le sceau de la Cité de Montréal, ce 22ième jour de juillet mil neuf cent cinq (1905).

(Signé, H. LAPORTE,
Maire.
(Contresigné) L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

Règlement à l'effet d'annexer la municipalité du village de Villeray à la Cité de Montréal.

Attendu qu'il est de l'intérêt de la Cité de Montréal d'annexer à son territoire la municipalité du village de Villeray pour faire partie du quartier Saint-Denis, et que cette annexion ne peut que produire des avantages mutuels, le Conseil de la Cité de Montréal décrète ce qui suit :

1 — Le territoire compris dans les limites actuelles de la Municipalité du village de Villeray, tel que décrit comme devant en faire partie lors de son érection en municipalité de village par proclamation du Lieutenant-Gouverneur, y compris tout le territoire y annexé et tel que décrit par et en vertu du Statut de Québec, 63 Victoria, chapitre 58 (1900), formera partie du quartier Saint-Denis de la Cité de Montréal à toutes fins municipales quelconques.

2 — Le territoire de la Municipalité du village de Villeray est situé sur la limite nord-ouest du quartier Saint-Denis de la Cité de Montréal.

Cette municipalité est bornée comme suit : au sud-est par la limite nord-ouest de la Cité de Montréal ; au nord-est par partie des lots du cadastre numéros 488 et 490 de la paroisse du Sault-au-Récollet et la limite de la paroisse du Sault-au-Récollet ; au nord-ouest par la limite sud-est de la paroisse de Saint-Laurent et du Sault-au-Récollet, et au sud-ouest par la limite nord-est de la paroisse Saint-Laurent.

3 — L'actif de la municipalité du village de Villeray, à dater de l'annexion, sera consolidé avec l'actif de la Cité de Montréal, et le passif de ladite municipalité du village de Villeray sera aussi consolidé avec le passif de la Cité de Montréal ; et le territoire annexé devra être mis sur le même pied que le territoire de la Cité de Montréal, quant aux taxes et autres impôts municipaux, et être soumis aux dispositions des différents règlements en vigueur dans la Cité de Montréal et autres lois qui régissent ladite Cité ainsi qu'à ceux de la municipalité du village de Villeray jusqu'à ce que la fin proposée dans lesdits règlements soit complètement atteinte et réalisée.

4 — Les règlements de la municipalité du village de Villeray resteront en vigueur pour le territoire annexé jusqu'au 1er mai 1906 ; à partir de cette date ledit territoire annexé sera soumis aux règlements de la Cité de Montréal.

5 — Par l'adoption du présent règlement, le territoire annexé est et sera incorporé à la Cité de Montréal comme faisant partie du quartier Saint-Denis, et sera sujet à tous les règlements de ladite Cité de Montréal qui ne seront pas en opposition avec les clauses du présent règlement, et sera sujet à tous les devoirs et obligations prescrits par la Charte de la Cité de Montréal et les statuts qui l'amendent.

Confédération du Canada,
Province de Québec,
Cité de Montréal.

Je certifie que ce qui précède est une vraie copie du règlement qui a été adopté en deuxième lecture à une assemblée mensuelle ajournée du Conseil de la Cité de Montréal, tenue mardi, le onzième jour de juillet 1905, et qui sera pris en considération par ledit Conseil et présenté pour une troisième lecture après l'expiration de trente jours à dater de sa dernière publication, conformément à l'article 10 de la section V de la Charte de la Cité de Montréal, 62 Vict., chap. 58.

(Signé) L. O. DAVID,
Greffier de la Ville.

Hôtel de Ville,
Montréal, 24 juillet 1905. 25.8.22

LE ministère des travaux publics recevra jusqu'à mardi, 12 septembre 1905, inclusivement, des soumissions pour la construction d'un débarcadère, à la baie de Peel Head, comté de Matsisquoi, Qué., lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumissions pour débarcadère à la baie de Peel Head, comté de Matsisquoi, P. Q."

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission au ministère des travaux publics, Ottawa, et aux bureaux de MM. Ph. Béland, commis des travaux, bureau de poste, Québec ; Chs. Desjardins, commis des travaux, bureau de poste, Montréal, et des maîtres de poste de Saint-Sébastien, Qué., et Clarenceville, Qué.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque de mille dollars — $1,000.00 — à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur, dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Le chèque dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées sera remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED. GELINAS,
Secrétaire.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 17 août 1905.

N. B. — Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. cst

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL
1440 Ste Catherine
Tél. Bell Est 1736. Tél. Marchands 520
Semaine du 21 août 1905 **L'Aieule**
Le spectacle commencera par LA VIEILLE. Prix populaires. Semaine prochaine : LA FAMILLE PONT BIQUET. 245—6

ACADEMIE, Matinées Mer. et Sam. Toute cette semaine
Pollard's Australian Juvenile Opera Co.
Production du succès Musical d'Augustin Daly, "A · NAWAY GIRL." SPECIAL.—Aux matinées mercredi et samedi "PINAFORE" Prix 10c, 15c, 25c et 75c. Semaine prochaine THE GEISHA. 246-6

ROYAL MATINÉES TOUS LES JOURS
La Grande Pièce Policière Intitulée :
A DANGEROUS LIFE
Prix des places : 10c, 20c, 30c, et 50c.
Semaine Prochaine—London Gaiety Girls. 246—6

PARC SOHMER
CETTE SEMAINE—Avant-dernière de la saison d'été—A 3 et 8 heures p.m.
Tony Wilson et Mlle Héloïse, originateurs du Tremplin ; Mlle Amoros, assistée par Mlle Charlotte, trapèze extraordinaire ; Les 3 Yoscarys, de l'Hyppodrome de New-York, rois du tapis, et Les chiens musiciens de Gillette, 28 en nombre; Adgie et ses lions.—2e et dernière semaine. — La bande du Parc. ADMISSION, 10 cents. ENFANTS, APRES-MIDI DE SEMAINE, 5 cents. 246-6

TOURNOI NAVAL

Sous le distingué patronage du vice-amiral Son Altesse Sérénissime le Prince Louis-Alexandre de Battenberg, G.C.B., Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada, et du Col. Buchan, D.O.C.,

CE SOIR à L'ARENA A 8 Hrs.
SIEGES RESERVES à vendre à la succursale du "Star," angle des rues Peel et Sainte-Catherine.
PRIX — Loges (6) $5.00; sièges de loges, $1.00; sièges réservés, 50c; admission par la rue Sainte-Catherine, 25c; par l'entrée de l'avenue Wood, 25c. 247-2

Quéry Frères
PHOTOGRAPHES
Déménagés à leur Nouvel Atelier
1854 Rue Ste-Catherine,
—ENTRE—
Cadieux et Avenue Hotel-de-Ville
249 mjs-n E

Tél. Bell, Est 1159 et 1063.
LE GRAND CAFE PARISIEN HOTEL
1887-1899 Ste Catherine
Entrées privées : MONTREAL, Canada
179 St Dominique Ouvert
1887 Ste Catherine toute la nuit.
Repas à la Carte. Prix modérés. Chef de Cuisine Français. Diners servis aux résidences privées dans 15 minutes d'avis.
JOS. GRAVEL, Prop.
217-m.s,n

PROFESSIONNEL
DENTISTE
Dr JOS. R. LALONDE, L. D. S.
Tel. Bell Est 1835. 168 RUE ST DENIS
211-mjs-n Montréal.

DR FRS DE SALES PRÉVOST, Spécialiste "Paris"
Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. Consultations : 1 A 4. Consultations gratuites pour indigents mardi, vendredi, 10 h midi, 402 Sherbrooke. 241-56

Les Noirs Diamond Dye
Sont les plus Noirs

Les trois fameux et merveilleux Noirs Diamond Dye, pour la laine, la soie, le coton et les tissus mélangés, ont la réputation, dans toutes les parties du monde civilisé, de teindre à la perfection. Ces trois Noirs, vendus chez tous les pharmaciens et marchands, sont simples et faciles à employer à la maison, et donnent toujours entière satisfaction à nos femmes et à nos filles. Aucune autre teinture en paquet au monde n'égale les NOIRS DIAMOND DYE NON CHANGEANTS, sous le rapport de la pureté, de la force et de la beauté de la couleur.

Méfiez-vous des teintures noires communes, falsifiées et d'aucune valeur, vendues dans certains magasins pour l'amour des gros profits qu'elles donnent. Ces teintures, qui ne donnent pas satisfaction, sont réellement dangereuses à manipuler, et elles détériorent les bons tissus. Afin de ne pas être désappointé, demandez toujours les "Diamond Dyes". Demandez à la Wells and Richardson Co. Limited, Montréal, P. Q., le nouveau livret "Diamond Dyes and How to Use Them," et la carte-échantillon de 48 couleurs. Le tout envoyé gratuitement sur demande. 8,12,22,26, k

COUPON
—DE—
LA PRESSE
—POUR—
Portrait à l'Encre de Chine ou au Bromure Pasteline
No 3. 22 Août 1905

DANS LE SECRET LE PLUS ABSOLU

LES CORRESPONDANTS DE JOURNAUX NE PEUVENT CONTROLER AUCUN FAIT POSITIF AU SUJET DE LA CONFERENCE DE PORTSMOUTH.

Toujours des suppositions.

Portsmouth, 22. — Les efforts du président Roosevelt pour empêcher le fiasco de la conférence de la paix n'ont pas encore obtenu de résultat certain.

Le tzar n'a pas répondu au message de M. Witte. Tout indique toutefois que l'empereur de Russie et ses conseillers demeurent inébranlables dans leur détermination de ne céder aucun territoire et de ne pas payer d'indemnité.

Quant à la pression exercée par le président Roosevelt du côté japonais on n'en connait rien du tout. Le baron Komura et ses collègues gardent sur tout le plus profond secret, ne faisant nullement voir s'ils sont disposés à céder sur les points en litige.

Si la réponse de Nicolas n'est pas soumise à la conférence aujourd'hui à 3 heures, il est probable qu'un nouvel ajournement sera demandé par M. Witte.

On affirme que ce dernier est en parfaite communauté de vues avec M. Roosevelt. Toutefois, il lui est difficile de concéder plus qu'il ne l'a fait jusqu'ici, des influences puissantes étant mises en oeuvre auprès du tzar pour lui faire continuer la guerre plutôt que de consentir à aucune cession de territoire ou au paiement d'une indemnité.

Parmi ces partisans de la guerre se trouve le grand-duc Nicolas Nicholaviatch.

Le refus d'intervention de l'Angleterre a fort désappointé le président Roosevelt.

NOMBREUSESS ENTREVUES

Oyster Bay, 22. — Le président Roosevelt n'a pas abandonné tout espoir de voir la conférence de la paix obtenir plein succès. Il multiplie ses efforts pour empêcher une rupture.

Le baron Kaneko est arrivé ici hier matin porteur de messages importants, et il est resté trois quarts d'heure en entrevue avec le président.

Le baron a refusé de faire aucune déclaration aux journaux.

Il a toutefois déclaré que le Japon a déjà fait à la Russie toutes les concessions possibles.

Le président Roosevelt s'est ensuite entretenu pendant deux heures avec le secrétaire Barnes.

Il ne nie pas avoir suggéré aux puissances belligérantes de soumettre à un tribunal d'arbitrage les questions sur lesquelles elles ne peuvent s'accorder.

LA REPONSE DE NICOLAS

Saint-Pétersbourg, 22. — Les secrétaires du ministres des Affaires Etrangères sont en train de chiffrer la dépêche du Tsar qui sera immédiatement expédiée à M. Witte. Cette dépêche contient la suprême décision du Tsar.

Le correspondant de l'Associated Press se prétend en mesure d'annoncer que lorsque la dépêche de l'empereur sera connue du public, on pourra se rendre compte qu'elle est inspirée par un très sincère désir de la paix. La réponse définitive de la Russie accorde au Japon tout ce qu'il lui est permis d'accorder sans sacrifier ses intérêts vitaux.

En prévision de rupture la Russie tient avant tout à prouver aux puissances que la responsabilité doit en retomber sur le Japon.

Bien qu'il soit impossible de connaître le texte de la dépêche du Tsar, on croit généralement qu'elle comporte d'importantes concessions sur les deux questions épineuses: le remboursement des frais de guerre et la cession de l'île Sakhalin.

La dépêche contient une indication détaillée et précise de l'attitude que doit prendre M. Witte qui ne sera en somme que le porte-parole du Tsar.

La proposition du Président Roosevelt a été reçue ici favorablement, elle n'a fait qu'augmenter la reconnaissance que la Russie doit à sa généreuse initiative. La note de M. de Rosen est rédigée en termes tels qu'une réponse du Tsar au président n'est pas considérée comme nécessaire.

Il semble que l'opinion publique reprenne quelqu'espoir dans la conclusion de la paix.

On croit que la question de la remise au Japon des navires de guerre russes détenus dans divers ports et celle de la limitation des forces navales de la Russie en Extrême-Orient, seront réglées de façon satisfaisante.

Il restera l'indemnité et la cession de Sakhalin.

Dans le premier de ces cas, la Russie pourrait suivre l'exemple du Japon, refusant de reconnaître le mot "indemnité", mais consentant à faire certains remboursements, entr'autres pour les frais d'entretien de 100,000 prisonniers russes. De ce dernier chef seulement la somme serait de $50,000,000 à $150,000,000.

TRAVAUX DOMESTIQUES

Exposition d'ouvrages manuels à Cacouna.

Une exposition de travaux manuels a eu lieu à Cacouna les 9 et 10 août.

Les touristes actuellement de passage ainsi que les citoyens de l'endroit ont porté beaucoup d'intérêt à cette exhibition et ont spécialement admiré les objets venant des magasins de la "Canadian Handicraft Guild" de Montréal.

Mgr Bolduc a félicité et remercié les membres du Canadian Handicraft Guild, pour leur travail si méritoire.

Le thé a été servi dans les salons du chef qui avaient été décorés avec goût.

La vente des objets a été très satisfaisante, ceux de Cacouna à eux seuls se sont vendus $186. Voici la liste des prix:

1er Catalogne $5.00 remporté par Mlle Georgina Bérubé, Cacouna;

2ème Couverture de lit, $5, remporté par Mme Joseph Michaud Ste Epiphane;

3ème Ouvrage rustique $5, remporté par Mde Gagnon, St. Arsène.

4ème Toile, $5.00, remporté par Mme X. Dumont Ste Modeste.

5ème Dessin et couleur, $5, remporté par Cyprien Dionne, pour le dessin, St Arsène; Norbert Sirois, Cacouna, couleur.

EXPOSITION A ST ALEXANDRE

St Alexandre d'Iberville, P. Q., 22. — L'Exposition de la Société d'Agriculture du Comté d'Iberville aura lieu au village de Saint-Alexandre, mardi, le 5 septembre prochain. A cette occasion, il y aura aussi sur le terrain de la Société de grandes courses de chevaux avec bourses, sous la direction du Club de Course, les 5 et 6 septembre. Tout promet d'être un succès sans précédent, si la température peut nous favoriser de beaux jours.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

L'église d'Aylmer — Retraite des Oblats — Accident — Une kermesse — S. A. R. Louis de Battenberg — Gros contrat à Québec — Les cambrioleurs — Décès d'une religieuse — Lady Borden est rétablie—Ces deux Suédois—Fausse alarms—Le concours de tir—Lord Grey visitera l'ouest—Trois prêtres nés à Hull—En tournée officielle—Les rues de Hull et d'Ottawa—Cause de la diphtérie—Visite d'un officier anglais—Disparition—La taxe contre les voyageurs de commerce—Georges Bouchard renvoyé aux Assises—Accident—Les noyés—Trois heureux voyageurs —Au Yukon — L'Hon. M. Oliver ira au Yukon—Le Revenu de l'Intérieur—Le G. T. P. à Saskatoon.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 22 — La bénédiction de la nouvelle église paroissiale d'Aylmer est fixée au 24 septembre prochain. Cette cérémonie sera présidée par S. G. Mgr Duhamel.

—La retraite annuelle des RR. PP. Oblats de la capitale est commencée ce matin, au Juniorat. La plupart des Oblats de ce diocèse assistent à cette retraite qui est prêchée par le Rév. Père Perderlan.

—Lors du pique-nique annuel des employés de l'imprimerie nationale, samedi, M. Lepage a été grièvement blessé à la tête par une branche d'arbre qui tomba d'une grande hauteur.

—La kermesse tenue pour le bénéfice de l'église Saint Jean-Baptiste s'est terminée hier soir. Mme David Prévost a gagné le concours de popularité, ayant collecté une somme de $349.80. Ce concours a rapporté près de $1,500.

—Il est probable que les honorables MM. R. L. Borden et Foster, et MM. Monk et Bergeron, assisteront à l'inauguration des provinces du Nord-Ouest.

—S. A. R. le prince Louis de Battenberg est attendu ici jeudi prochain, pour une journée seulement. Jeudi soir, le distingué visiteur sera banqueté par le Club Canadien, une institution composée de conservateurs de langue anglaise.

Le département des Travaux Publics a accordé à MM. Dussault et Lemieux, de Lévis, le contrat pour le prolongement du bassin Louise, à Québec. Ce contrat est pour un montant de $300,000.

—Deux gardiens de nuit de l'hôtel Russell ont surpris deux cambrioleurs en train de forcer la porte d'une pharmacie de la Basse-Ville. Ils donnèrent la chasse aux deux oiseaux de nuit qui réussirent à prendre leur envolée.

—La Révérende Soeur Johanna Kelly, de la communauté des Soeurs Grises, première institutrice à l'orphelinat Saint-Patrice, est décédée à l'âge de 65 ans. La défunte était native de Cork, en Irlande. Elle était ici depuis 12 ans.

—Lady Borden, épouse de sir Frederic Borden, est revenue avec celui-ci à Ottawa, après avoir passé un mois à Cannin, N. E. Lady Borden qui était sérieusement indisposée lors de son départ d'Ottawa nous revient absolument guérie.

—Le procès des deux Suédois dont il a été question hier dans ce journal est remis à huitaine. En attendant, la police s'efforcera de faire identifier quelques-unes des marchandises trouvées sur la personne des prisonniers.

La brigade du feu le Hull a fait une sortie inutile hier. Une femme demeurant dans le quartier No 5 échappa une lampe à pétrole qui se brisa; et dans l'excitation du moment, la femme s'écria: "Au feu"! Un voisin courut sonner l'alarme, et lorsque les pompiers arrivèrent, ils trouvèrent la femme en train de ramasser les débris de sa lampe.

—On compte sur la présence de S. A. R., au concours annuel de l'Association de tir à la cible du Canada, le 31 du courant. Le distingué visiteur présidera, dit-on, à la distribution des prix.

Après avoir assisté à l'inauguration des nouvelles provinces du Nord-Ouest, S. E. le gouverneur-Général doit visiter l'ouest canadien en compagnie de sa famille et de sa suite. Le parti vice-royal visitera les districts de MacLeod, Prince Albert, Alberta Sud, et la colonie des Mormons.

—Dimanche dernier, la grand'messe à l'église paroissiale de Hull a été célébrée par trois prêtres, enfants de la ville. M. l'abbé Simard, fils de feu M. Bernard Simard, a officié, assisté des abbés Binet et Paquette comme diacre et sous-diacre.

—Le jeune Wilbert McQuaig, du faubourg Hintonburg, a failli se noyer au cours d'une promenade en canot sur la rivière Rideau. Il fut sauvé au dernier plongeon par M. Harry Stubb, de la même localité, qui se jeta résolument à la nage pour sauver l'imprudent canotier.

—L'hon. M. Parent, président et MM. McIsaac et Reid, membres de la Commission du Transcontinental, partiront ce soir pour Winnipeg où ils s'occuperont de la question du choix du terminus ouest de la section est du chemin de fer transcontinental. M. Young, 4e membre de la commission, rejoindra ses collègues à Winnipeg.

—Le pavage d'une partie de la rue Metcalfe, entre les rues Spark et Albert, sera changé, le pavage actuel étant déclaré dangereux pour les chevaux. Le nouveau pavage sera fait en bithulithique, au coût de $3,000.

—Les propriétaires de la rue Principale, à Hull, font circuler une pétition afin de faire paver cette rue à leurs frais personnels, à condition toutefois que le conseil de ville n'accorde pas à la Cie Electrique de Hull (C.P.R.) le privilège de poser une double voie dans cette rue.

—Plusieurs médecins expriment l'opinion que les nombreux cas de fièvre typhoïde qui se sont déclarés sur la rue Anderson sont dus à la mauvaise eau des puits. Il y a longtemps que les contribuables de ce quartier demandent le service de l'aqueduc; mais, comme on le sait, avec un déficit de $7,000, la Commission de l'Aqueduc ne fait plus rien du tout.

—Le colonel Duck, du War Office, de Londres, directeur du service vétérinaire de l'armée anglaise durant la dernière campagne d'Afrique, est de passage à Ottawa, en visite à travers le Canada. Le colonel dit que la réorganisation militaire en Angleterre est nécessaire; mais que les préjugés sont difficiles à déraciner.

—Henri Grenier, journalier fils de M. George Grenier, du faubourg Mechanicsville, est disparu depuis samedi et sa famille craint qu'il ne lui soit arrivé quelque malheur. Le disparu est âgé de 19 ans, de haute taille, brun. Il sortit samedi soir en disant qu'il allait s'acheter un chapeau.

—Le Secrétaire d'Etat a reçu du Bureau Colonial de Londres, une dépêche lui demandant une copie du statut de la province de Québec, imposant une taxe sur les voyageurs de commerce étrangers. Les autorités impériales désirent également être informées des raisons qui ont engagé la législature de Québec à imposer cette taxe.

—Le nommé Georges Bouchard, de Québec, arrêté l'autre jour sous une triple accusation de faux, est renvoyé au prochain terme des Assises Criminelles.

—Alex. Gordon, employé à la construction de la nouvelle école publique de l'Avenue Branson, s'est infligé de graves blessures en tombant d'un échafaud de 35 pieds. Le blessé a été transporté à l'hôpital Général.

—Le nombre de noyades depuis le printemps brise tous les records depuis vingt-cinq ans à Ottawa. Douze noyades accidentelles ont été enrégistrées depuis le 24 mai dernier. Le coroner n'a pas tenu une seule enquête dans aucun de ces cas.

—Trois jeune Anglais, R. Besier, de Londres, N. Delamare, de Guenersey, et H. Hartley, de Liverpool, sont de passage en cette ville, étant en visite au Canada et aux Etats-Unis aux frais d'une revue périodique de Londres, qui offrit un voyage en Amérique aux gagnants d'un concours de devinettes. Les voyageurs retourneront en Angleterre vers la mi-septembre.

—Le Conseil Administratif du Yukon est en pourparlers avec les autorités fédérales au sujet d'une demande des frères Palmer, pour un droit riverin de grande étendue sur la rivière du Yukon, afin d'exploiter des claims de Bonanza et de l'Eldorado. Cette demande est contestée comme étant trop considérable.

—La réunion du cabinet fédéral aujourd'hui sera très importante. Les lieutenants-gouverneurs des nouvelles provinces, l'hon. M. Forget, pour la Saskatchewan, et l'hon. M. Bulyera, pour l'Alberta, seront probablement nommés aujourd'hui même.

—L'hon. M. F. Oliver est actuellement au Nord-Ouest. Il doit joindre les membres de la Commission du Tarif après les fêtes d'inauguration des nouvelles provinces et se rendre avec eux jusqu'à Vancouver, pour aller ensuite visiter le Yukon.

—Durant le mois dernier, le département du Revenu de l'Intérieur a collecté $1,067,756, soit $67,000 de plus qu'en juillet 1904. Avec les autres branches du département, le revenu des accises est porté à $1,081,372.

—Une délégation de citoyens de Saskatoon, T. N. O., composée de deux représentants du village, en outre de M. Lamont, député libéral de la division aux Communes, est venue rencontrer les ministres fédéraux et les autres intéressés pour leur demander que le chemin de fer transcontinental passe dans leur ville. Le train des ingénieurs passe à 1¼ mille du village.

IL L'ECHAPPE BELLE

Une dépêche de Sainte-Agathe, mande que M. H. E. Hughes, conducteur sur l'Intercolonial, a failli se noyer, hier.

M. Hughes, qui pèse près de 200 livres, avait l'intention de traverser à une île située dans les environs, en voulant embarquer dans la chaloupe qui devait l'y conduire, le pied lui glissa, et il plongea dans le lac, qui en cet endroit est creux de 20 pieds. Il fut empoigné par un ami alors qu'il revenait sur la surface pour la dernière fois.

FEMME EMINENTE EN PRENANT PE-RU-NA

DE BRANTFORD GUERIE DU CATARRHE DU BASSIN

Le Rhume cause de grandes douleurs et souffrances. Guérison par Pe-ru-na.

Mme Fred Webber, 19 rue Wellington, Brantford, Ont., seconde vice-présidente de la Ligue Industrielle des Femmes, écrit :

"L'automne dernier je contractai un gros rhume durant les périodes, lequel causa une inflammation des organes internes.

"J'endurais d'atroces douleurs et j'empirai au point de perdre tout espoir.

"On attira mon attention sur les merveilleuses guérisons opérées par Peruna et je décidai de l'essayer pendant six mois pour voir ce qu'il ferait pour moi.

"En moins d'un mois je me sentis beaucoup mieux et à la fin du second j'étais comme une nouvelle femme. Je continuai à m'améliorer et finalement, je fus complètement rétablie.

"J'ai conseillé à beaucoup de mes amies de l'essayer et toutes sont enchantées des résultats."

PRECIS SUR LES MAUX DE LA FEMME

Ce qui avait l'habitude d'être appelé maladies féminines par les médecins est maintenant nommé catarrhe du bassin. On a constaté, par expérience, que les maladies catarrhales des organes du bassin sont la cause de la plupart des cas de maladies féminines.

Le Dr Hartman a été le premier, parmi les plus grands médecins américains à faire cette découverte. Pendant quarante ans il a traité les maladies spéciales aux femmes et depuis longtemps il en est arrivé à la conclusion qu'une femme entièrement exempte de catarrhe de ces organes ne serait pas sujette aux maladies féminines.

En conséquence, il commença à employer Péruna contre ces cas et découvrit qu'il était si admirablement adapté à les guérir pour toujours que Péruna est devenu maintenant le remède le plus fameux qu'on ait jamais connu contre les maladies féminines. Les femmes de partout qui l'emploient en font l'éloge.

Peruna n'est pas un simple palliatif; il guérit en enlevant la cause des maladies féminines.

Péruna reconstitue les nerfs et ramène l'appétit et la digestion.

Le Dr Hartman a probablement guéri plus de cas de maladies féminines que tout autre médecin vivant. Il accomplit ces guérisons simplement en employant et en recommandant Peruna.

On peut obtenir Peruna dans toutes les pharmacies de première classe, à $1.00 la bouteille.

DES MILLIERS DE TEMOIGNAGES

Nous avons en collection plusieurs milliers de témoignages comme ceux donnés ici. Nous ne pouvons donner à nos lecteurs qu'un léger aperçu de l'énorme quantité de recommandations non sollicitées que nous recevons chaque mois. Aucun autre médecin de l'univers n'a reçu un tel volume de lettres enthousiastes et reconnaissantes

que n'en a reçu le Dr Hartman, à l'endroit de Peruna.

DESESPEREE DE RECOUVRER LA SANTE

Mme Napoléon Tanguay, 57 Côte Ste Geneviève, Québec, Can., écrit: "Pendant des années j'ai souffert des maux chroniques si fréquents chez les personnes de notre sexe, et je désespérais sérieusement de ne jamais revenir à la santé, vu que j'avais essayé tant de choses inutilement."

"Une amie de Chicago qui me visitait m'encouragea d'essayer une bouteille de Peruna. Elle m'assura qu'une bouteille me ferait tellement de bien que je continuerais à en prendre jusqu'à parfaite guérison, et je constatai qu'elle avait parfaitement raison, car bientôt je commençai à m'améliorer, mes maux de tête et mes maux de dos disparurent, et il semble que Peruna ait mis une vie nouvelle en moi."

PE-RU-NA NE CONTIENT PAS DE NARCOTIQUES

Une raison pour laquelle Peruna a apporté une guérison radicale dans tant de foyers, c'est qu'il ne renferme de narcotiques d'aucune sorte. Peruna est tout à fait inoffensif. On peut en prendre aussi longtemps qu'on veut sans contracter l'habitude des drogues. Peruna ne produit pas de résultats temporaires. Il a un effet radical.

Comme tonique et fortifiant des nerfs Peruna n'a pas d'égal.

NOTES MARITIMES

Essais magnifiques d'un nouveau "turbiner" sur la Clyde—Traversée rapide d'un steamer du Pacifique—Notes générales.

Un nouveau steamer à turbines a été ajouté à la flotte qui fait le service entre Douvres et Ostende. Ce steamer, "The Princess Elizabeth," a 350 pieds de long et 40 pieds de hauteur. On en a fait l'essai le 9 du courant, sur la Clyde, entre les forts Cloch et Cumbrae, et il a enregistré une vitesse de vingt-quatre noeuds dans quatre essais consécutifs.

Le steamer a été construit à Anvers. La vitesse qu'il a obtenue dans ses essais dépasse celle obtenue jusqu'à présent par les navires à turbines.

Les machines et les bouilloires sont des plus modernes et ont fonctionné avec satisfaction durant les essais.

Des représentants du gouvernement de Belgique et de la compagnie qui a construit le navire ont assisté à ces trajets d'expérience.

Le "Corinthian" est attendu dans notre port cet après-midi.

Le "Southwark" arrivera à Londres aujourd'hui.

Le "Lake Manitoba" est arrivé à Liverpool, dimanche dans la nuit.

Le "Fremosa" est parti de Shields pour Montréal, samedi.

"L'inishowen" est arrivé à Portsmouth hier.

Le "Dunmore Head" est parti ce matin avec une cargaison générale pour Belfast.

Le "Manchester" est arrivé dans notre port aujourd'hui.

Le "Pomeranian" a été signalé à la Pointe au Père dimanche à 7 heures p.m.

Le "Montezuma," venant d'Anvers, est arrivé à Québec cet après-midi.

Honolulu, 22 — Le "Siberia," qui est parti de San Francisco le 16 août, est passé dans notre port, hier matin, à 6.42 heures.

Le "Siberia" a dépassé le record enregistré jusqu'à présent, en ces deux endroits. Il a fait le trajet en quatre jours, 19 heures et 20 minutes, soit : trois heures moins que le "Korea," qui détenait le record jusqu'à présent.

Le steamer "Dorothy" est arrivé dans le port, avec une cargaison générale, venant de Londres.

Ont quitté notre port, hier, les steamers "Woban," "Restigouche," "Main Head", "Dunmore Head", et "Hermod."

Sont dans le port, les navires suivants : "Montcalm," "Tunisian," "Lake Champlain," "Hibernian," "Ottawa," "Gaspésien," "Devona," "Klora," "Lakonia," "Leopold," "Ionian" et "Polino."

INCENDIE A LACHINE

Un incendie a eu lieu à Lachine samedi dernier à 2.15 heures de l'après-midi. Le feu éclata dans un vieux hangar appartenant à une dame Bowsley et il se communiqua à deux écuries où se trouvait du foin. Les flammes étaient à 50 pieds en arrière du magasin de M. Wilfrid Ranger, où se trouvaient 200 gallons de gazoline et 6 barils d'huile de pétrole.

Il a fallu le courage du chef des pompiers M. Napoléon Robert aidé de tous ses hommes.

Les dommages subis affectent les écuries de M. Ranger et de M. Poitras, épiciers, et le hangar de Mme Bowsley.

Les pertes sont couvertes par des assurances. M. Ranger a subi d'assez gros dommages dans son magasin et dans sa maison privée.

Remède de Chamberlain
CONTRE LA
Colique, le Choléra et la Diarrhée
C'EST, sans conteste, le remède le plus efficace contre les douleurs intestinales et il est maintenant reconnu supérieur dans une grande partie du monde civilisé. Chaque père de famille devrait avoir ce remède chez lui. Achetez-le maintenant. Il peut sauver la vie. Prix 25c. Grande dimension, 50c. 216—vv-n

NAVIGATION

CIE GLE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris (France)
Départ chaque jeudi à 10 hrs. a.m.
*LA TOURAINE. . . . . Août 31
*LA LORRAINE. . . . . Sept. 7
LA BRETAGNE. . . . . " 14
*LA TOURAINE. . . . . " 21
LA GASCOGNE. . . . . " 28
*LA LORRAINE. . . . . Oct. 5
*Paquebots à deux hélices.
Renseignements : Genis, Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. n

LIGNE DOMINION
OTTAWA. . . . . 26 Août
KENSINGTON. . . . . 2 sept.
CANADA. . . . . 9 sept.
SOUTHWARK. . . . . 16 sept.
Dominion. . . . . 23 sept.
Montréal à Liverpool : 1ère classe $70.00 et plus, 2me classe $42.50.
PARIS ET RETOUR $95.75.
TELEPHONE Main 4097 | L. J. RIVET 5 Côte St Lambert. 156n

Cie de Chemin de Fer Pacifique Canadien
LIGNES DE PAQUEBOTS DE L'ATLANTIQUE
MONTREAL (via Québec) A LIVERPOOL
LAKE CHAMPLAIN. . . .24 août 28 sept.
LAKE ERIE. . . . . 7 sept. 12 oct.
LAKE MANITOBA. . . .14 sept. 19 oct.
TAUX DE PASSAGE — PREMIERE CABINE — A Liverpool, $65.00 et plus, suivant le paquebot et les accommodations. Billets circulaires à prix réduits.
Seconde cabine, à Liverpool, $40. A Londres, $42.50. Voyage circulaire à prix réduit.
Billets de troisième classe, à Liverpool Londres, Glasgow, Belfast, Londonderry et Queenstown, $26.50. De Liverpool, Londres ou Londonderry, $27.50. A Québec.
MONTREAL A LONDRES
xLAKE MICHIGAN . . . . 2 sept. 14 oct.
xMOUNT TEMPLE. . . . 9 sept. 31 oct.
*MONTROSE. . . . . Sept. 23 Nov. 4
*Seconde cabine à Londres, $40.
xTroisième classe à Londres, $26.50.
Les dates du départ des steamers de fret pour Liverpool, Londres et Bristol qui ne sont pas mentionnées plus haut sont fournies sur demande.
S'adresser à la
Cie de Chemin de Fer Pacifique Canadien, Ligne de Paquebots de l'Atlantique,
Suites du Board of Trade, rue Saint-Sacrement, Montréal. 152-mjs-n

OTTAWA RIVER NAV. CO
Tous les jours, dimanche excepté
OTTAWA, $2.50 — RETOUR $4
EXCURSION QUOTIDIENNE
Le Carillon, par le Vapeur Sovereign, sautant les rapides au retour. $1.00
Arrivant à Montréal à 6.30 p.m.
Pour voyage ci-dessus, prendre le train du Grand-Trone, de 8 a.m., et correspondre avec le steamer, à Lachine.
SAUTEZ LES RAPIDES
Prenez le Grand-Trone à 5 p.m. pour Lachine, Aller et retour. . . . 50c
Billets en vente à la Gare du Grand-Trone. Pour autres informations, téléphonez Main 1062. 188-n

R & O Richelieu Ontario Nav. Co. Ligne Panoramique de l'Amérique.
Superbes nouveaux vapeurs, Est et Ouest, Ligne MONTREAL-ROCHESTER-TORONTO. — Tous les jours, excepté les dimanches, à 2.15 p.m.
Ligne MONTREAL - TORONTO - HAMILTON.—Les lundis, mercredis et vendredis, à 7.30 p.m.
Ligne MONTREAL - QUEBEC. — Tous les jours à 7 p.m.
Ligne du SAGUENAY.—De Québec —Tous les jours à 8 a.m. 234-lm-M-fn

LES DYNAMYTARDS

New-York, 22. — Les Nihilistes continuent la série de leurs sinistres envois. Ce soir le capitaine de police Mile, O'Reilly a reçu une boîte de cigares capable de faire sauter le poste et les maisons voisines.

C'est le troisième attentat de ce genre qui se produit.

Ainsi qu'il a été annoncé avant-hier, les banquiers Schiff et Guggenheim ont déjà reçu chacun un colis de ce genre, qui heureusement n'ont pas fait explosion. Le capitaine O'Reilly étant de service ce soir a reçu, par la poste, un colis dont il défit en hâte l'enveloppe. A sa grande surprise le papier recouvrait une boîte de cigares. Cependant le capitaine remarqua que le poids de la boîte était anormal et que des clous la fermaient solidement.

N'étant pas sans avoir entendu parler des machines infernales d'avant-hier, le capitaine fut pris de soupçon et c'est avec les plus grandes précautions qu'il ouvrit la boîte, laquelle était remplie de la fameuse poudre jaune au milieu de laquelle se trouvait une petite fiole remplie d'un liquide oléagineux. Un détective prit une pincée de la poudre et s'en fut dans la cave. En ayant approché une allumette, la poudre déflagra avec un bruit effroyable qui fut entendu à une assez grande distance.

OPERATION DE L'APPENDICITE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 22. — M. l'abbé J. Michaud, vicaire à Wotton, a subi une opération, mardi dernier, pour l'appendicite. Nous apprenons avec plaisir que l'opération a très bien réussi et que l'état du patient n'est pas du tout alarmant.

ASPHYXIES

Le chef, le sous-chef et quatre pompiers de Windsor en danger.

Windsor, Ont., 22. —Le chef Murphy, l'assistant-chef Defields et quatre pompiers, ont failli être asphyxiés, en combattant l'incendie des scieries de Piggot.

Ils ont été retirés du foyer de l'incendie sans connaissance. Le lieutenant Defields a été le plus affecté, mais il est maintenant en voie de guérison et sera complètement rétabli bientôt.

LE PIANO KARN
possède un son riche et puissant. Layton Bros. Seuls agents pour Montréal et les environs. Entrepôts: 144, rue Peel. 18, 22 ed

Le Dr "Chagnon's Headache Cure" guérit tous maux de tête. m-n

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
Excursions au Bord de la Mer
De MONTREAL à PORTLAND, Me., $7.50
ST ANDREWS, N. B. $8.50
Bons pour partir les 24, 25 et 26 août.
Bons pour revenir jusqu'au 5 septembre 1905.

Portland, Old Orchard
SCARBORO BEACH, Etc
SERVICE DIRECT DE WAGONS SALONS ET WAGONS LITS.
Les trains quittent la gare Windsor à 7 a.m., les jours de semaine et à 7.45 p.m., tous les jours.

Excursions d'Ouvriers de Fermes
SECONDE CLASSE
A MANITOBA et ASSINIBOINE
$12.00
Partant de Montréal le 8 Septembre 1905.
Plus de détails donnés sur demande.

FETE DU TRAVAIL
A BON MARCHE

Toronto. .	$10.00	Hamilton. .	$10.65
Ottawa. . . .	3.50	London	12.95
Québec. . . .	4.00	Peterboro. .	8.15
Sherbrooke . .	3.35	Farnham . . .	1.50
St Jean, Q. . .	1.00	St Jean, N.B.	14.15
Ste Agathe. .	2.00	Labelle. . . .	3.20
Magog. . . .	2.75	Knowlton. .	2.10

et tous les autres points du Canada, Fort William et l'Est, au
PLUS BAS PRIX D'UN SIMPLE PASSAGE DE PREMIERE CLASSE
Partant les 2, 3 et 4 septembre. Limite de retour au 5 septembre 1905.

EXPOSITIONS
Montréal à Toronto et retour 2 et 4 sept. - - - - $7.00
1er, 3, 5, 6 et 7 septembre Limite de retour, 12 sept. $10.00
1905.
Montréal à Sherbrooke et retour les 6 et 7 septembre. $2.50
2, 3, 4, 5, 8 et 9 septembre. . . . $3.35
Limite de retour, 11 Septembre, 1905
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE, 129 rue Saint-Jacques. Voisin du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
Excursion au Bord de la Mer
De MONTREAL à
PORTLAND et RETOUR . . $7.50
Dates de départ : 24, 25, 26 août. Limite de retour : 5 septembre 1905.
PORTLAND — OLD ORCHARD
Les trains partent de Montréal à 8 heures a.m., et 8.01 p.m., Wagons salons Pullman sur les trains de jour et wagons lits sur les trains de nuit.
Excellent service de Char Buffet sur les trains de jour entre Montréal et Portland.

FETE DU TRAVAIL
4 SEPTEMBRE
Prix réduits pour

QUEBEC. . .	$4.00	TORONTO. .	$10.00
SHERBROOKE	$3.35	HAMILTON. .	$10.65
OTTAWA. .	$3.50	LONDON. .	$12.95

Et tous les autres endroits du Canada et retour au
Prix d'un PREMIERE CLASSE Billet Simple
Dates de départ, Sept. 2, 3, 4.
Limite de retour, Sept. 5, 1905.

Exposition
TORONTO ET RETOUR
2 et 4 sept. $7.00
1er, 3, 5, 6, et 7 septembre $10.00
Limite de retour, 12 sept. 1905.
Service des trains—Départ de Montréal, 9.00 a.m., et 10.30 p.m., tous les jours; 8.00 p.m., les jours de semaine. Arrivée à Toronto, 4.30 p.m., 7.15 a.m., 6.35 a.m.

SHERBROOKE ET RETOUR
Septembre, 6 et 7 . . . . . $2.50
Septembre, 2

EMPLOIS DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ¼ cent par mot extra.

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 305 Craig, entre les rues Gosford et Bonsecours. Mais-d'oeuvre de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p. m. — Urbain Lafontaine, gérant.

EMPLOI DEMANDE — Au No 470 Lagauchetière, on trouvera une femme de journée. 247—1

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme demande emploi toutes les après-midi. Ouvrage général. S'adresser 1738 Sanguinet. 247—1

EMPLOI DEMANDE — On trouvera une bonne femme de journée en s'adressant à 19 Vitré. 247-1

EMPLOI DEMANDE—Une jeune personne demande place comme ménagère ou cuisinière dans une petite famille. S'adresser 389 Lagauchetière. 241-8

EMPLOI DEMANDE — Un homme marié, parlant les deux langues, 15 ans d'expérience dans le commerce; les meilleures références et caution personnelle de $500 à $600, désire position comme collecteur ou comme de bar. S'adresser C. Paquette, 940 Saint-Hippolyte. 241—5

EMPLOI DEMANDE — Un homme connaissant les deux langues, demande emploi quelconque, soit garçon, électricien, agent, etc. Ecrire R. S., 42 "La Presse". 247—5

EMPLOI DEMANDE — Vous trouverez une bonne femme de journée en vous adressant à 69 rue Sainte-Elisabeth. 247—1

EMPLOI DEMANDE — Homme âgé de 30 ans, parlant les deux langues, ayant plusieurs années d'expérience dans les nouveautés, désirant changer de ligne, demande emploi quelconque. Références de première classe. Ecrire à Y., 24 "La Presse". 247—1

EMPLOI DEMANDE — Modiste récemment arrivée des Etats-Unis, demande ouvrage dans familles, à la journée, pouvant faire toute sorte de couture. S'adresser 61A rue Labelle, Mme H. Lavoie. 247—1

EMPLOI DEMANDE — Bonne couturière dans toutes sortes d'ouvrages, demande place. Ira coudre à la journée chez les dames. 231 Sanguinet. 247—1

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme ayant plusieurs années d'expérience désire une situation chez un cultivateur, peut fournir de bonnes références. Ecrire L. M. 38 "La Presse." 247-8

EMPLOI DEMANDE — Jeune homme, diplômé commercial, connaissant clavigraphie, sténographie, anglais, français, ayant de l'expérience, désire trouver de l'emploi, préférable assistant teneur de livres, références de première classe. S'adresser Monastère du Bon Pasteur, 500 Sherbrooke. 245—5

ELEVES DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ¼ cent par mot extra.

ELEVES DEMANDES — Mademoiselle Larue donnera leçons privées, français, anglais, et piano, au No 1010 Sainte-Catherine ou à domicile. 245—18

ELEVES DEMANDES — Sténographie française et anglaise, 150 mots par minute, en trois semaines. Clavigraphie gratis. Tenue des livres, arithmétique, correspondance, travail de bureau, français, latin, anglais, enseignés rapidement, méthodes assurées, diplômes accordés. Meilleur marché qu'ailleurs. 166A avenue Hôtel de Ville. 11,19,22

ELEVES DEMANDES — Langues française, anglaise, allemande, espagnole, italienne, enseignées rapidement et avec succès par Prof. Dambach, de Paris. 2420 Sainte-Catherine. Hautes références. Traductions faites. Tél. Up. 2691. Prix modérés. 241—mjs—n

ELEVES DEMANDES — Enseignement de l'anglais d'après la meilleure méthode, à prix modérés. 20 leçons par mois. Ecrire M. N. 39, "La Presse." 247-10

ELEVES DEMANDES — Une dame anglaise, connaissant parfaitement le français, donne des leçons d'anglais. Progrès rapide et prononciation correcte garantis. Bas prix. 166A avenue de l'Hôtel de Ville. 11,19,22

ELEVES DEMANDES — Mademoiselle Larue donnera des leçons privées, français, anglais et piano, au No 1076 Sainte-Catherine, ou à domicile. 246—18

ELEVES DEMANDES — Mlle A. Mathieu, diplômée du Dominion College of Music, donnera des leçons de piano à domicile. 278 Richelieu, Sainte-Cunégonde. 246—2

HOMMES ET GARCONS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

APPRENTI tailleur demandé d'un an d'expérience. S'adresser 1806A Sainte-Catherine. 247—1

APPRENTI forgeron demandé, ayant quelques mois d'apprentissage. 2484 rue Sainte-Catherine. 247—1

APPRENTI pressier de trois ou quatre ans d'expérience demandé. Cie d'Imp. Ferrault, 73 rue Saint-Jacques. 247—1

BARBIER demandé, place permanente. Bons gages. S'adresser 241 Craig Ouest.

BRIQUETIERS — On demande immédiatement des briquetiers de l'union. Frank B. Gilbreth, 171 rue William, Montréal, Canada. 247—1

BARBIER — On demande un bon barbier tout de suite. S'adresser 1061 Delorimier, coin rue Rachel. 247—1

BUCHERONS — Demandés tout de suite, 200 bûcherons, pour Sault Sainte-Marie, Ont. Meilleurs gages payés. S'adresser chez Mme G. Leclair, 808 rue Craig, Nouveau numéro, 378 Craig Ouest. 246—2

BRIQUETIERS demandés pour travailler à l'hôpital Alexandra, aussi un tailleur de pierre pour aller travailler à Joliette. S'adresser à John Quinlan and Co., 15 rue Metcalfe. 247—3

BARBIER demandé, bon barbier, bons gages. S'adresser Ovila Taschereau, 3641 Notre-Dame, Saint-Henri. 247—1

BIJOUTIER — Un bon bijoutier demandé immédiatement. S'adresser à M. Lasker, 30 rue Craig Ouest. 247—1

Charpentiers et Menuisiers

demandés ; de préférence des non unionistes. S'adresser à Thos. Forde, 59 rue Bishop. 204n F

COMMIS pharmacien de première année demandé, pas de service le dimanche. S'adresser pharmacie Forgue, coin Désery et Sainte-Catherine, Hochelaga. 247-1

COMMIS pharmacien expérimenté et bien recommandé demandé. S'adresser par lettre à L., 26 "La Presse." 247—1

COMMIS d'expérience demandé, sachant faire les vitrines préféré. S'adresser 223 Saint-Laurent. 247—1

COUPEURS et bloqueurs de fourrures demandés ; aussi filles pour finir à la machine. Se présenter au No 704 rue St Laurent. 247—1

CHARPENTIER et poseur d'appareils à vapeur demandés. S'adresser 2a rue des Conseillers de Ville. 247—1

CORDONNIER — On demande un bon cordonnier pour faire des réparations, place permanente. S'adresser A. Castonguay, 149 Atwater, Sainte-Cunégonde. 247—1

CONTREMAITRE maçon demandé, connaissant bien les plans et pouvant prendre charge d'une construction importante. S'adresser ce soir, au No 40 Parc Lafontaine. 246—2

EMPLOYES DEMANDES — Deux hommes d'expérience pour le comptoir et deux jeunes filles d'expérience pour le département des petits articles. S'adresser à A. Giroux, 295 St Laurent. 247-1

ETUDIANT en pharmacie. On demande un étudiant de première et un autre de troisième année, à la pharmacie Robert, coin Saint-Laurent et Craig. 246—2

FERBLANTIERS couvreurs et des plombiers demandés, au No 1316 rue St Laurent. 247—5

FORGERON, bon forgeron demandé pour ouvrage général. S'adresser Jos. Normandeau, Reckland, Ont. 247-3

FORGERON demandé pour ouvrage général. S'adresser L. Monette, 553 rue William. 247-1

FORGERON — Un bon forgeron pour les voitures est demandé, au No 372 Plessis. 247—1

FORGERON — On demande un bon forgeron de machines, boutique, ouvrage général, et tout le temps. S'adresser à L. Lemoyne, Saint-Jean, Qué. 240—4

FABRICATION de boîte en papier.—Filles d'expériences et d'autres pour apprendre demandées. Bons gages et emploi permanent. S'adresser à The Miller Bros Co., Limited, 30-38 rue Dowd, Montréal. 246—19,22,24,26

GARCON actif demandé pour travailler dans un entrepôt. S'adresser à la Montreal Shirt and Overall Co., Limited, 1446 avenue de l'Hôtel de Ville. 247—1

GARCON demandé pour faire ouvrage général dans un restaurant, aider à la cuisine. S'adresser à 5 heures, 84 Saint-Jacques. 247—1

HOMME demandé immédiatement, un homme d'expérience comme docteur pour une manufacture de portes et châssis. Références et salaire demandés. Ecrire à R. L., 37 "La Presse." 247—2

HOMMES. On demande des hommes compétents pour la fabrication des sacs de voyage etc., chez H. Lamontagne Cie Limitée, Bloc Beaumont." 238—8

HOMMES demandés, payés partie par salaire partie par commission. Nos hommes prennent commandes, emploient sous-agents et nomment d'autres agents. Des hommes recommandables peuvent obtenir un stock de marchandises pour commencer, si désiré. S'adresser à Cooper, Utroir 531, London, Ont. 236-n

HOMMES de confiance demandés, dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer nos affiches aux arbres et palissades, le long des routes et endroits bien en vue ; distribuer aussi nos objets d'annonces. Salaire $60 par an, ou $15 par mois, et $2.50 pour dépenses par jour. Emploi permanent, pour des hommes capables et fiables. Pas d'expérience nécessaire. Ecrivez pour détails à Empire Medicine Co, London, Ont. 246—6

HOMMES — Bons, énergiques, hommes demandés pour représenter la plus grande pépinière au Canada, 800 acres, à temps perdu ou non. Spécialité de plantes robustes. Elégant outillage fourni gratuitement. Salaire libéral à la semaine. Adressez-vous maintenant, Stone et Wellington, Toronto, Ont. 168-ims-n

INSTITUTEUR — On demande un instituteur ou instiutrice qui peut enseigner l'anglais et le français. J. L. Gignac, Saint-Patrick, Ont. 244—4

JEUNE HOMME demandé pour prendre soin d'un cheval. S'adresser 2469 Notre-Dame. 247—1

JOURNALIERS — On demande immédiatement 15 journaliers, coin des rues Sainte-Catherine et McGill College. 247-1

JEUNE HOMME demandé pour un bureau d'architecte, ayant quelque expérience préféré. Ecrire S. T., 43 "La Presse". 247—1

JEUNE HOMME demandé pour ouvrage général. S'adresser 484 rue Lagauchetière. 247—1

JEUNE HOMME demandé pour ouvrage général et aviser soin d'un pony 101 St Laurent. 247-1

JEUNE homme demandé, comme solliciteur pour tenir un bureau d'agent d'immeubles. Références exigées, S'adresser 571 Beaudry, P. O. Leclerc. 247—2

JEUNE HOMME de 17 à 19 ans demandé comme assistant dans un bureau de journal, il devra posséder les deux langues, avoir une bonne écriture et bien connaître les chiffres. S'adresser par lettre à O. P. 41 "La Presse." 247-1

JEUNE HOMME demandé, doit être fort, pour ouvrage général, manufacture de tabac. A. Hoolahan et Cie, 12 Gain. 247—1

LABOUREUR DEMANDE — Un bon laboureur et deux autres hommes demandés, pour travailler sur la terre. S'adresser Nap. Pigeon, Côte Saint-Paul. 247—1

MENUISIERS — Bons menuisiers de boutique demandés, S'adresser H. Changnon et Cie, 23 rue Ernest. 246—2

MENUISIERS demandés, des hommes de banc. Bons gages payés. S'adresser V. E. Traversey, 15 ruelle Josaphat, avenue Papineau. 246—6

MENUISIER — On demande un bon menuisier sachant faire la peinture. S'adresser 313 rue Sherbrooke. 247—1

MONTEURS demandés, des monteurs — tireurs de bouts — pour McKay Machine, et aussi un coupeur de semelles. S'adresser No 1342 Sainte-Catherine. 247—1

MENUISIERS demandés, des hommes de banc. Bons gages payés. S'adresser V. E. Traversy, 15 ruelle Josaphat, avenue Papineau. 245—6

ON DEMANDE un jeune homme pour apprendre le commerce de ferronnerie et de détail. S'adresser 167 Saint-Laurent. 247—1

ON DEMANDE de bons charretiers de voitures simples et doubles. S'adresser chez Baillargeon, 1774 Sainte-Catherine. 247—1

ON demande des opérateurs dans les manteaux. S'adresser chez M. Marchand, 1871 Notre-Dame. 247—1

PLATRIERS demandés, Position stable. John McLean, 42 rue Crescent. 245—5

PLOMBIERS — On demande des plombiers ainsi que des aides-plombiers, chez Cadieux et Briard, 807 rue Saint-Dominique. 247—1

POSEURS — On demande des poseurs d'appareils à eau chaude. S'adresser à Jos. Poliquin, 1029 rue Chaussé. 246—2

PEINTRES — On demande des peintres chez Art. Laurin et Cie, 73 rue Saint-Charles-Borromée. 247—1

PRESSEURS pour habits demandés (4), aussi des filles pour coudre dans les habits. S'adresser immédiatement 342 Rachel. 247-1

PLOMBIER demandé, bon plombier et des poseurs d'appareils de chauffage, et des apprentis. S'adresser 215 Fullum. 247—1

PATISSIER de première classe demandé, sachant manufacturer toutes les bonnes lignes de pâtisseries, pour un magasin de détail. Pour toutes références, s'adresser à D. Charest, 420 rue Saint-Joseph, Québec. 246—6

PRESSEURS—On demande des presseurs dans les pantalons. S'adresser à 1705 Ontario, F. Singer. 247-1

POSEURS — Deux poseurs d'appareils de chauffage demandés, avec références, pour commencer immédiatement. 209 Saint-Charles-Borromée. 247—1

PLOMBIER — Bon plombier est demandé. Au No 966A Ontario. 247—1

PATISSIER de première classe demandé pour travailler en dehors de la ville. Bons gages. S'adresser J. O. Lussier, 562 Richelieu, Saint-Henri. 247—1

RELIEUR—On demande une apprenti relieur ayant une couple d'années d'expériences. Imprimerie Guertin, 1674 Notre-Dame. 247-1

REPRESENTANTS demandés partout à la campagne. Ouvrage facile, payant jusqu'à $100 par mois. Ventes sur échantillons superbes fournis gratuitement. Capital et expérience non requis. Succès assuré. Cie Déry et Fils, Montréal 168—mjs—n

SOLLICITEURS — Bons salaires payés par la Sculptographie Nationale, 72 rue Bréboeuf, à de bons solliciteurs. S'adresser à A. D. Demuy, gérant. 247-1

SOLLICITEURS — Ecrivez-moi pour une des plus belles propositions qui aient jamais été offertes au public. Je vais vous payer un salaire et commission. Je ne veux d'autres que des hommes vivants. Ecrire à C. D., 576 "La Presse." 239—n

VOYAGEURS de commerce, trois, demandés, pour la province de Québec, les Cantons de l'Est, la Rive Nord, l'Est de Québec. S'adresser par lettre, spécifiant certificats. Hudson Bay Knitting Co., Montréal. 247—3

VOYAGEUR — On demande des voyageurs à commission dans la confection pour Dames. Ecrire à X 23 "La Presse." 247-1

WAITER d'expérience demandé, au No 16 Saint-François-Xavier. 247—1

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

APPRENTIES modistes de robes demandées. S'adresser 305 Delisle, Sainte-Cunégonde. 247—1

APPRENTIES demandées pour coudre dans les pantalons. S'adresser 591 Beaudry. 247—1

COUTURIERES — Cinquantes couturières demandées pour faire les overalls à leur domicile. S'adresser immédiatement, le soir, de 6½ heures à 10 heures, L. Martineau, 554 Albert. 247—1

CHEMISIERES expérimentées demandées. S'adresser à la contremaîtresse. La Cie S. Carsley, Ltée. 247—1

CUISINIERE demandée, 286 Saint-Paul, Bons gages. 247—1

COUTURIERES — On demande deux bonnes couturières dans les habits d'hommes — coats — on paiera sept dollars pour une habile. S'adresser 585 Saint-André. 247—1

COUTURIERE de première classe demandée pour faire les boutonnières dans les pantalons. J. A. Tétrault, 71 Sanguinet. 247—1

CUISINIERE demandée pour un hôtel, bons gages pour une fille compétente. S'adresser 10 carré Papineau. 247—1

DEMOISELLES d'expérience demandées pour le commerce de nouveautés. S'adresser chez Dufort Frères, 235 rue Saint-Laurent. 247—1

EMPESEUSES de chemises et faux-cols demandées, ainsi que filles voulant apprendre. S'adresser chez Tooke Bros., Ltd, 302 avenue Sainte-Elisabeth, Saint-Henri. 247—3

EMPESEUSES — On demande des empeseuses d'expérience dans les collets, chemises, poignets. Meilleurs gages payés, Empire Mfg Co, 646 Craig. 247—2

FEMME demandée pour laver prélarts, et une fille pour faire ouvrage général. Bons gages. S'adresser 3 et 4 heures, 82 St Jacques. 247—1

FAISEUSES d'boîtes de pratiques de première classe demandées, aussi des filles pour aider aux tailleurs. S'adresser à Wm Currie, marchand-tailleur, 1067 Notre-Dame. 246—3

FEMME demandée pour laver les planchers. Devra coucher chez elle. S'adresser chez Higgins et Cooper, Café Saint-Lawrence Hall. 247—1

FILLES demandées pour paginer, coudre, et alimenter une machine à régler. Position stable. Barwick, Millen et Co, 1776 Notre-Dame. 247—1

FILLE demandée pour laver les peintures, et femme pour les planchers. S'adresser à l'hôtel Queen's. 247—1

FEMMES — On demande des femmes pour coudre au moulin dans les couvertes, chez H. Lamontagne et Cie, Limitée, 1302 Notre-Dame. 246—2

FAISEUSES de pantalons, des bonnes, demandées, pour ouvrage de pratiques. S'adresser 179 Saint-Antoine. 247—1

FILLES demandées pour coudre sur les moulins. Ouvrage facile. Hudson Bay Knitting Co., 742 rue Lagauchetière. 242—6

FILLE demandée à l'instant pour travaux généraux. Bons gages à fille compétente. Se présenter, avec références, 522 avenue de l'Hôtel de Ville. 247—1

FILLES—On demande des filles de salle pour servir les tables et des femmes pour travailler à la cuisine, laver la vaisselle, 24 Craig Ouest. 247-1

FILLE de chambre demandée, S'adresser immédiatement 15 avenue Laval. 247—1

FILLE — On demande une fille, bonne vendeuse dans la marchandise sèche et sachant bien les deux langues. D. Gagnon et Cie, 150 rue Saint-Laurent. 22,24,26

FILLE de chambre demandée pour famille de deux personnes. S'adresser 316 rue Sherbrooke. 247—1

FILLES demandées pour servir les tables, aussi des filles ou femmes pour ouvrage général. Hôtel Riendeau, 58, 60 Place Jacques-Cartier. 247—1

FILLES de moulin demandées, dans les chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants. S'adresser J. O. Gareau, 695 Champlain. Le soir, 83 Visitation. 247—1

FILLE respectable demandée pour aider à une mère de famille, une parlant l'anglais préférée. Bons gages, 27 rue Bosset, vis-à-vis de l'Hôtel-Dieu. 247—1

FILLE de salle demandée, S'adresser à 5 carré Chaboilles, E. Lauzon. 247—1

FILLE — On demande une fille de table d'expérience, parlant les deux langues, ainsi qu'une femme de journée. S'adresser 32 Saint-Jacques. 247—1

FILLE — On demande une fille, bonne vendeuse, dans un magasin de chaussures et sachant bien les deux langues. S'adresser T. Corbeil, 180 Centre. 247—1

FILLES demandées immédiatement pour atelier. M. Gelbman, 118 rue Saint-Jacques. 247—1

INSTITUTRICES demandées — 3 Institutrices pour les écoles de Montfort. Salaire $12 par mois. S'adresser à ET. Gagné, Secrétaire-Trésorier, Lac Seize-Iles, Qué. 246-3

INSTITUTRICES — On demandes trois institutrice une avec diplôme modèle anglais et français et deux avec diplôme élémentaire anglais et français pour les conditions s'adresser à Ant. Chalifoux, Président de Commissaire ou à Omer Richer N.-D. de la Salette, P. Q. 247-1

INSTITUTRICES demandées pour classe élémentaire. S'adresser à Edmond Longpré secrétaire-trésorier, Sainte-Adèle, Comté Terrebonne. 247-2

JEUNE FILLE demandée, au No 1134 St Denis. Pas de lavage. 247—1

JEUNE FILLE demandée immédiatement, pour aider au ménage. S'adresser à 11 rue Allard. 247—1

JEUNE fille demandée ayant un peu d'expérience comme caissière et répondre au téléphone, bonne écriture, les deux langues. S'adresser Troy Laundry Co., Ltd., 8 des Inspecteurs. 246—2

JEUNE FILLE demandée comme caissière. S'adresser 41 rue St Laurent. 247-1

JEUNE fille demandée pour aider dans un petit ménage. Bon salaire, 563 Saint-André. 247—1

JEUNE fille demandée pour ouvrage très facile, American Button Com., 15 247—1

JEUNE fille demandée pour aider à examiner les salopettes — overalls. — S'adresser à la Montreal Shirt and Overall Co., Limited, 1446 avenue de l'Hôtel de Ville. 247—1

LAVEUSE — On demande une laveuse immédiatement, emploi permanent, bons gages. The Parisian Laundry, 2047 Sainte-Catherine. 247—1

LAVEUSE — Bonne laveuse et bonne repasseuse dans le linge de fantaisie, demandées, S'adresser 315 Saint-Timothée. 247—1

MENAGERE — Une personne âgée demande place pour tenir la maison d'une personne seule. S'adresser 1061 St Domitique, ville Saint-Louis. 247—1

MODISTES — Deux modistes de robes demandées. Inutile de se présenter sans expérience. S'adresser 1609 Saint-Jacques 247—1

MODISTE — On demande une modiste de première classe. Inutile de se présenter si elle n'a pas la capacité voulue. S'adresser 938A Ontario. 247—1

MODISTES de robes expérimentées et opératrices pour jupes, demandées. Bons gages et position stable. S'adresser Empire Ladies Tailoring, 161 rue Saint-Laurent. 247—3

MODES — Retoucheuses et apprenties demandées pour le rayon des modes. S'adresser à Henry Morgan et Co, angle de la rue Sainte-Catherine et avenue Union. 247—2

MODISTE — On demande une première modiste de chapeaux chez Mlle Toupin, 1152 Ontario. 247—2

OPERATRICES demandées pour coudre dans les vêtements imperméables "rainproof." S'adresser immédiatement : The Beaver Rubber Co, 426 rue Saint-Jacques. 247—2

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

OPERATRICES d'expérience demandées pour jupes de dames. Position stable. S'adresser immédiatement à The Standard Shirt Mfg. Co., 189 avenue Delorimier. 18,19,22

OPERATRICES demandées pour imperméables d'hommes et de femmes. S'adresser à B. Cohen, Limited, 92 rue McGill. 246—2

OPERATRICES expérimentées demandées pour chemises molles d'hommes. Beaucoup d'ouvrage. S'adresser à M. Hayes, à la G. H. Harrower Coy, 8 Côte du Beaver Hall. 243—6

OPERATRICES expérimentées demandées pour jupes. Se présenter immédiatement, 2402 Sainte-Catherine. 247—1

OPERATRICES d'expérience demandées dans les jupes pour dames. The Boas-Felsen Co., 40 rue Saint-Antoine. 246—2

OPERATRICES demandées pour la fourrure. North Western Fur Mfg. Co., 393 rue Saint-Paul. 246—2

OPERATRICES d'expérience dans les chemises, demandées tout de suite, aussi des filles pour apprendre. S'adresser Tooke Bros. Ltd., 302 avenue Elisabeth, Saint-Henri. 242—6

PRESSEUSES et finisseuses de pantalons de première classe demandées. Ne pas se présenter sans expérience. Excellents gages, S'adresser H. Keilert et Sons, draperies en gros, 10 petite rue Saint-Antoine. 247—1

QUELQUES bonnes opératrices pour blouses de dames, demandées pour conduire machine à grande vitesse. Position stable et le meilleur salaire. S'adresser à la G. H. Harrower Coy, 8 côte du Beaver Hall. 243—6

SERVANTES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

SERVANTE demandée, pas d'enfants, pas de lavage, ni repassage, S'adresser au No 130 rue Berri, Montréal. 246—3

SERVANTE — On demande une servante pour ouvrage general. Gages $10 par mois. S'adresser 1164 rue du Champ de Mars. 246—5

SERVANTE générale demandée, Pas de lavage ni repassage, 471 rue Sherbrooke. 247—1

SERVANTE — On demande une servante generale, fille agee préférée, au No 660 Saint-Hubert. 247—1

SERVANTE demandée pour une petite famille, gages $12.00. S'adresser 213 rue Sainte-Elisabeth. 247—1

SERVANTE demandée, une jeune fille pour aider au ménage, pas de lavage ni repassage "plain pieds." S'adresser au No 781A rue Berri. 247-1

SERVANTE générale demandée, Salaire, $15, pas de lavage, S'adresser 749 Sainte-Catherine, A. W. Gravel. 247-1

SERVANTE demandée, pas de lavage, ni repassage. S'adresser 114 Sainte-Famille. 247—1

SERVANTE demandée, petite famille. Références exigées. Pas de lavage. 717a Saint-André. 247—1

SERVANTE — On demande une bonne servante pour une famille de quatre personnes. Références exigées. S'adresser au No 824 rue Charlevoix. 22,24

SERVANTE demandée pour ouvrage général, pas de lavage ni cuisine. S'adresser 1951 rue Notre-Dame. 247—1

SERVANTES — On demande deux bonnes servantes générales. S'adresser immédiatement 93 St. Laurent. 247-1

SERVANTES — On demande deux servantes, dont une cuisinière avec de bonnes références. Pas d'enfants et bons gages. S'adresser au No 1726 rue Ste Catherine. 247-1

AGENTS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

AGENTS — On demande pour l'Excelsior Life Ins., Co, des agents salaire ou avances seront donnés pour de bons hommes. Expérience pas strictement nécessaire. S'adresser O. Léger, 107 Saint-Jacques, Montréal. 131-n

AGENTS DEMANDES — De bons agents pour une affaire nouvelle. S'adresser au No 816 Sainte-Catherine, 9 à 11 a. m. 244—6

ON DEMANDE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

TOMBEREAUX, 25, demandés, demain matin, à l'angle de la ruelle Saint-David et rue Saint-Antoine. 247—1

LAVAGES DEMANDES

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra.

LAVAGE — On demande du lavage à la maison. S'adresser 2203 Saint-Jacques, Saint-Henri. 247—1

CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents ; ¼ cent par mot extra.

A LOUER, une belle grande chambre, sur le devant, améliorations modernes, 399 Saint-Denis, coin Ontario. 244—3

BELLES grandes chambres à louer, améliorations modernes. Téléphone. Conditions faciles. Gens de bonne classe seulement. Maison paisible, 39B Dubord. 246—6

BELLE chambre double à louer, et une simple, meublées à neuf, chauffées à l'eau chaude, étage du bain, w.c., lumière Auer, garde-robe, dans une famille privée, sans enfant, messieurs seulement. 99a Saint-Hubert. 246—3

BELLES grandes chambres à louer sur le devant, lumière électrique, bain émaillé, chauffées à l'eau chaude, confort du chez-soi, famille sans enfant, 266 rue Saint-Denis. 245—4

BELLES grandes chambres à louer, sur le devant, lumière électrique, bain émaillé, chauffée à l'eau chaude, confort du chez-soi, famille sans enfant, 266 Saint-Denis. 246—4

CHAMBRES à louer, non meublées, aussi une grande chambre meublée avec usage de la cuisine ou pension. S'adresser après 6 heures p.m., 1211A Saint-Laurent. 247—2

CHAMBRES à louer. On peut dès maintenant se procurer de très jolies chambres pourvues des accommodations les plus modernes telles que, téléphone Bell, lumière Auer, meubles neufs, en s'adressant à 411 Dorchester, près Saint-Denis. Prix modéré. 247—3

CHAMBRE A LOUER — Belle chambre meublée avec garde-robe et lavabo dans une famille privée sans enfants. 96A St Georges. 247-1

CHAMBRE A LOUER — Belle grande chambre pour un ou deux messieurs, tout confort désirable, messieurs seulement. 63 Dubord. 247-1

CHAMBRES à louer, très bien meublées, dans famille privée, sans enfant. 260 Saint-Laurent. Pension si désirée. 247—2

CHAMBRES garnies à louer, dans une famille privée. Prix $5.00 par mois. S'adresser 180 Saint-Dominique, 3 portes de rue Sainte-Catherine. 247-1

CHAMBRES — Deux pièces à louer. S'adresser 421 Panet. 247—1

CHAMBRE à louer, sur le devant, dans une famille privée. S'adresser à 286 Saint-Timothée. 247—1

CHAMBRE salon à louer sur le premier pour couple marié, ou deux messieurs, confort du chez soi. S'adresser 103 St Hubert. 247-2

CHAMBRE à louer, jolie chambre pour un ou deux messieurs, sur le devant, étage du bain, gaz, lumière Auer, possession immédiate. S'adresser 19 Christophe-Colomb. 247—1

CHAMBRE A LOUER — Une belle grande chambre pour deux messieurs, deux lits, grande garde-robe, lumière Auer, eau chaude et froide dans la chambre, chauffée à l'eau chaude, Famille privée, $20.00 par mois. Belle localité, 26 rue Saint-Denis, carré Viger. 247—2

CHAMBRES meublées dans logements privés pour messieurs ou familles, avec service d'hôtel. S'adresser à Bellveau's Thorston Parc Turcot. Téléphone de ville et campagne. Westmount 1318. 187—mjs—n

CHAMBRES — Deux chambres à louer pour messieurs ou couple marié, dans famille bien respectable, No 180 Parc Lafontaine. 246—2

CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents ; ¼ cent par mot extra.

CHAMBRE à louer pour dames ou demoiselle. Usage salon, famille strictement privée, No 310 Lagauchetière. 246-2

CHAMBRES à louer, une ou deux chambres garnies ou non, sur l'étage du bain, dans famille privée, au No 24a rue Saint-Timothée. 246—2

CHAMBRE garnie à louer, sur le devant, pour un monsieur ; pas d'autre pensionnaire, famille privée. S'adresser 1056 Sainte-Catherine. 245—3

DEUX ou trois chambres non meublées à louer, rue Notre-Dame, à l'Est de la-venue Delorimier. Famille privée anglaise, prix modique. Ecrire B, C., 27 "La Presse." 247—1

GRANDES chambres pour couples, aussi pension 1ère classe, bain, gaz, eau chaude. Téléphone Bell 2878. S'adresser immédiatement 642 Saint-Denis. 245—6

GRANDE chambre à louer, éclairée au gaz, chauffée à l'eau chaude, téléphone, 318 Saint-Denis. 19,22

MAGNIFIQUES chambres à louer, eau chaude et eau froide dans chaque chambre, bain chaque étage. Tél. Est. 4179. S'adresser 400 Saint-Denis. 22,24,26

SALON — A louer, grand salon double, pas meublé ; une autre chambre, gaz, bain, bon chez-soi. Possession immédiate. 825 Cadieux. 246—3

SALON à louer, magnifique salon ; améliorations modernes, pour messieurs ou dames, avec ou sans pension, 73a Saint-Hubert. 247—2

SALON double ou une chambre à louer, sur le deuxième plancher, avec garderobe, gaz et bain, dans une famille de deux. Deuxième étage, belle localité, S'adresser 191 rue Drolet. 216—3

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES ET PENSION — Chambres doubles sur l'étage du bain, en avant, et une simple avec pension. Pensionnaires de table demandés, 151 rue Berri. 246-2

CHAMBRES et pension, simple et double, famille privée. S'adresser 644 Saint-Denis. 247—3

CHAMBRE confortable et pension, dans une famille tranquille, sans enfants, conditions $8.75 par semaine. 163A Chatham. 247—1

CHAMBRES ET PENSION — A louer, deux belles chambres, téléphone, lumière Auer, eau chaude, etc., avec pension de première classe. Quelques pensionnaires de table seront aussi acceptés. 92 Saint-Hubert. 22,24,26,29,31,2

CHAMBRE double à louer, pension si désirée, prix modéré, pas d'enfants. 296 des Seigneurs, près Notre-Dame. 247—2

CHAMBRE ET PENSION — Magnifiques chambres doubles et simples sur le devant, avec pension, 150 Berri. 247—5

CHAMBRE ET PENSION.—Simple et double on prend aussi des pensionnaires pour table seulement. Tel Est 3414 — 994 St. Denis. 243-5

PENSION ALLARD — Fashionable de l'est, chambres luxueuses simples, doubles. Table première classe. Service irréprochable. Pensionnaires de table. Prix spéciaux. Pension Allard, 74 Saint-Denis. 244—8

CHAMBRES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

CHAMBRES DEMANDEES — Un commis voyageur avec son épouse, demande une ou deux chambres meublées ou non, dans famille privée, avec ou sans pension, ou usage léger de cuisine. Dans une belle localité. Références échangées. Ecrire T. U., 44 "La Presse". 247—1

CHAMBRE DEMANDEE — Une jeune fille demande chambre et pension dans une famille privée, entre Saint-Denis et Saint-Hubert préféré, dans le centre de la ville. Ecrire Z., 95 "La Presse". 247—1

CHAMBRES ET PENSIONS DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES dans une famille privée pour mari, femme et deux petites filles, âgées de 12 et 9 ans. De préférence dans l'est de la ville. Prix modéré. Ecrire à C. D., 28 "La Presse." 22,24

A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

A LOUER — Boutique et écurie de trois places, ruelle Providence, près rue Ontario. S'adresser à Alex. Desmarteau, 1598 rue Notre-Dame. Tél. Bell 1257. 136-n

A LOUER — Plain-pieds neufs de 7 et 8 pièces, dernières améliorations, situés à Viauville, angle des rues Lafontaine et 4e avenue. S'adresser à H. Bertrand, 1861 Sainte-Catherine et sur les lieux. 239—mjs—n

BOUTIQUE à louer, à Saint-Jérôme, boutique de barbier pouvant contenir trois chaises, très bon site, près hôtel Langlois, Loyer $5 par mois. S'adresser à R. Lacasse, Saint-Jérôme. 246—6

MAISONS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

MAISON à louer, No 266 Saint-Antoine, coin Lusignan, contenant onze pièces, en parfait ordre, cour et écurie, pouvant être visitée tous les jours, de deux heures à cinq p. m. Tél. Up. 2776. 242—6

MAISON à louer, 8 chambres, possession immédiate. S'adresser ce soir, de 8 à 9 heures, 190 Amherst. 247—1

15 MAISONS MODERNES A LOUER — Chaque maison contient de 5 à 8 pièces. Quatre sont détachées avec fournaise à eau chaude Daisy. Cinq sont prêtes à être occupées. Les autres seront prêtes entre le 1er et le 15 septembre. Toutes sont pourvues de bain, plombage à jour, garnitures à gaz et à l'électricité. Superbement situées dans l'avenue Simard, Fairmount une des plus belles rues de la ville de Delorimier. S'adresser à L. E. Jalbert, 1679 avenue Papineau, n'importe quel jour entre deux et cinq p.m. Bureau du soir, 3e avenue Laval. 240—n

ON DEMANDE A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

HOTEL — On demande à louer ou à acheter, à la campagne, un hôtel licencié, avec terrain pour culture. Ecrire immédiatement, spécifiant prix et conditions, à N., 20 "La Presse." 246—6

ON DEMANDE A LOUER pour cinq ans, 4 ou 5 arpents de terre cultivable, préféré aux environs de Montréal. Ecrire C., 79 "La Presse". 247—1

ON DEMANDE A ACHETER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

BOULANGERIE — On demande à acheter ou à louer une boulangerie, au centre de la ville, S'adresser par lettre à V., 614 "La Presse." 247—1

PROPRIETE — On demande à acheter directement du propriétaire une maison 2 à 4 logements ou magasin préféré dans une partie bien louable de la ville. Mentionner de suite le plus bas prix. A. Lemieux, 71 St Paul. 247-1

ON DEMANDE A EMPRUNTER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

EMPRUNT — Un jeune homme demande à emprunter, pour placer dans une entreprise payante, intérêt libéral. S'adresser par lettre I. J., 34 "La Presse". 247—1

EMPRUNT — Un jeune homme demande à emprunter pour placer dans une entreprise payante, intérêt libéral. S'adresser par lettre à Z., 25 "La Presse". 247—1

ARGENT A PRETER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

ARGENT A PRETER sur billets promissoires, reconnaissances, etc., à des taux très bas. Toute transaction strictement confidentielle. J. A. Denault, 17 Côte de la Place d'Armes. Tél. Bell Main 1155. 227—26

ARGENT à prê

FERMES A VENDRE

25 mots : 75 cents ; 1 cent par mot extra

FERMES à vendre. S'adresser au Trust and Loan Co., 26 rue Saint-Jacques. Montréal. 156—mjs—n

TERRES A VENDRE — S'adresser au Crédit Foncier Franco-Canadien, 50 rue Saint-Jacques. 258—n

TERRE à vendre à St Hubert, comté Chambly, à vendre, à louer ou à échanger. Conditions avantageuses. Pour informations, s'adresser 103 St Augustin, St Henri de Montréal. 18-22-23-24-25-26-29-30-31-1-2

TERRE à vendre ou à échanger avec stock considérable d'animaux, ainsi que roulant, 180 arpents, située sur l'Ile de Montréal, près des chars. S'adresser gardien en chef du Palais de Justice, Montréal. 246—6

TERRE à vendre, magnifique ferme de 3 x 52 arpents, située à 1¼ mille plus bas que la barrière de Longueuil, maison et dépendances en parfait état. S'adresser à chambre 1, 1598 Notre-Dame. 232—n

COMBUSTIBLES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BOIS A VENDRE — Bois à vendre, $1 le voyage, bois sec de moulin, scié ; bois franc, $1.60. Chez T. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Marchands 131. 208—52

BOIS — Slabs sciées, le voyage, $1.00 ; épinette sciée, le voyage, $1.40 ; bois mêlé, le voyage, $1.50 ; coke, $2.10, et charbons de toutes sortes. Hogue et Bouthillier, 1834 Ontario. Tél. Bell Est 1095. 10—mvs—n

PERDU

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHIEN — Un vieux chien pug seulement 3 pattes perdu le 18 courant récompense libéral à qui le ramènera au No 690 St Laurent. 249-3

MEDAILLON en or perdu, le 9 août, côté nord de la rue Sainte-Catherine, entre Metcalfe et de la Montagne, la dimension est celle d'une pièce de cinquante cents, avec dates et inscription, très précieux pour les associations. Celui qui l'a trouvé sera généreusement récompensé en le remettant à 1875 rue Notre-Dame. 244—4

PERDU, hier soir, vers 8 p. m., un bouledogue terrier, collier avec licence de St Louis du Mile-End, dans le cou. Rameuer au gardien de "La Presse." 147—1

PORTE-MONNAIE — Perdu, le 20 août, un porte-monnaie de dame, contenant 2 cinq piastres, 3 une piastre et petite monnaie, en descendant du bateau La Tortue, pour prendre les chars de la rue Wellington. Prière de le rapporter 316 Charlevoix, récompense. 247—1

PETIT chien poméranien égaré mercredi après-midi. Quiconque contribuera à le faire retrouver sera récompensé. Récompense en le ramenant à 93 rue Aylmer. 247—1

PERDU, la semaine dernière, dans les environs de la Pointe Saint-Charles, un chien terrier à longues pattes et poil rude, blanc avec taches brunes, et répondant au nom de Spot. Prière de ramener à 71D Tupper. Récompense. 247—2

PORTE-MONNAIE perdu, samedi après-midi, contenant somme $7.60 et menue monnaie, sur les rues Ontario, Plessis et Sainte-Catherine, jusqu'à chez M. Lord, marchand. Récompense libérale à celui qui le rapportera à 642 Beaudry. 247—1

SACOCHE brune perdue lundi après-midi, contenant une somme d'argent, rues Albert et Fulford, Saint-Antoine à Atwater. Récompense libérale, 493 rue Albert. 247-2

VACHE — Perdue, vendredi dernier, une vache gris bleu. Récompense en la ramenant ou informant 133 Davidson. Toute personne qui la détiendra après cet avis sera poursuivie. 247—1

TROUVE

20 mots : 10 cents ; 1/2 cent par mot extra.

PORTE-MONNAIE — Trouvé, un porte-monnaie en acier avec de l'argent. S'adresser No 131 rue Ethel, Verdun. 247—1

TROUVEE, une vache grise. Pourra être réclamée en payant les dépenses, chez Alphonse Lafond, Côte Visitation. 247—1

VILLEGIATURE

RIVIERE DU LOUP, "Pointe." — Hôtel Bellevue, exclusivement un hôtel de touristes, est ouvert jusqu'au 15 septembre. Service et appointement en ordre ; cuisine de première classe, chambres confortables. Prix modérés. Z. S. Aubut, propriétaire. 195—mjs n

DIVERS

ALL ABOARD POUR BOUCHERVILLE — Ladébauche fumera ses fameux cigares Ladébauche, 5 cents ; Santa Rimo, 10 cents, et servira au bar de P. Lapointe, Hôtel Boucherville, les 22 et 23 du courant. 247—2

AUX BARBIERS — On a déclaré un nouveau champion du monde pouvant faire la barbe en 15 secondes. Ce champion lance un défi à tous les barbiers de l'univers. S'adresser à Adélard Peltier, 691 rue Craig. 247—1

ALCOOLISME — Le meilleur traitement pour les personnes adonnées aux liqueurs, fait disparaître dans l'espace de trois jours tout désir de boire. Dr Théroux, 1313 Saint-Denis. Tél. Est 1094. 279—mjs—n

DIVERS — Huitres. — Malpecques reçues des pêcheries tous les jours. Le seul établissement à Montréal. C. Lanthier, 27 Côte Saint-Lambert. Nous garantissons. 247—1

INSTALLATIONS DE LUMIERE ELECTRIQUE — Installations complètes de toutes descriptions. Nos générateurs sont les meilleurs et les moins chers au Canada. Electric Repair and Contracting Co., 617 Lagauchetière. Tél. Main 2177. 168—mjs—n

PLANTATIONS CARTIERVILLE, à Cartierville, P. Q. — Arbres d'ornements, arbres fruitiers et arbrisseaux de toutes sortes. Les personnes désirant obtenir ce qu'il y a de mieux dans cette ligne, feraient bien d'envoyer leurs commandes immédiatement. G. T. Harland, et Fils. 22.25.26.29.31.2

PLISSAGE accordéon, ouvrage garanti fait sous le plus court délai. Préparation du matériel gratis. Aussi costumes et robes taillés, coupe parfaite. 382 Craig, en face carré Viger. 247-6

REMERCIEMENTS à saint Expédit pour grâces obtenues avec promesse de publier. A. N. 247—1

REMERCIEMENTS à l'Immaculée Conception pour grâce obtenue avec promesse de publier. 247-1

ECURIE DE LOUAGE ET DE PENSION — Les propriétaires de chevaux revenant de villégiature sont priés de visiter les écuries du "Parc," avant de placer leurs chevaux ailleurs. J. Carlin, propriétaire, 726 Saint-André, près Cherrier. Bell Tél. Est 3804. 241—25

PEDICURE.

Cors Enlevés Sans Douleur

25 cents, chacun, oignons, ongles incarnés, protubérances, verrues et toutes les maladies des pieds traitées habilement par le Prof. L. Harris établi en 1861, 25 ue Saint-Laurent, Tél. Bell 2116; On va voir les dames et messieurs à leur résidence. 230-nF

Tentes et Couvertures imperméables

De toutes grandeurs à louer, Ducks [Cotton] de toutes largeurs et pesanteurs—Couvertures à chevaux.
Sonne Awning Tent & Tarpaulin, Co., 329 CRAIG OUEST 231-m.s.F

CAFE KRAUSMAN 80 rue Saint-Jacques. Bières importées des marques suivantes: Wurgburger Hofbrau, Original Pilsner et Kulmbacker, en fûts et en bouteilles. Nouveau café pour dames ouvert à l'étage supérieur. Déjeuner, dîner et souper à la carte de 8 a.m. à 12 p.m. Cuisine française et allemande. 235-26

RESTAURANT FREEMAN Ouvert de 7 a.m. à 12 p. m. Repas à la carte à toute heure. Lunch prêt de 12 à 3. Dîner prêt, de 6 à 8. Salles à manger privées attenantes : salles à manger pour dames, en haut, 154-156 rue Saint-Jacques. 237-26

STAR DINING ROOM Cuisine de 1ère classe Repas à 15 cts. Service de 6 hrs a.m. à 8 hrs p. m. N. Pressault, prop. Tél. Bell, Main 1768. 24 Craig Ouest. 84-n

C. YOUNG YIN KEE & CO. 48 rue St Urbain coin Vitré, en haut, ouvert jour et nuit, pour dames et messieurs. Repas, chop suey, shuck Mein et bon thé, etc. 232-26

$ 10
$ 20
$ 30
$ 40
$ 50
$ 60
$ 70
$ 80
$ 90
$100
$110
$120
$130
$140
$150
$160
$170
$180
$190
$200
$210
$220
$230
$240
$250
$260
$270
$280
$290
$300
$310
$320
$330
$340
$350
$360
$370
$380
$390
$400
$410
$420
$430
$440
$450
$460
$470
$480
$490
$500
$ 10
$ 20
$ 30
$ 40
$ 50
$ 60
$ 70
$ 80
$ 90
$100
$150
$200
$ 80
$ 90
$100
$110
$160
$170
$180
$200
$230
$250
$260
$270
$280
$290
$300
$310
$330
$350
$370
$380
$400
$420
$430
$450
$460
$ 10
$ 30

NOS REFERENCES, NOS CLIENTS

Il est assez facile de promettre quelque chose dans une annonce, mais des clients nous reviennent, et vous savez qu'ils ne le feraient pas si nous ne les traitions pas bien.

ARGENT A PRETER

$10 à $1000

Aux Ouvriers, Commis, Marchands de détail et Fabricants,

—SUR—

Meubles, Pianos, Chevaux, Voitures, Garnitures de Magasins, Etc.,

Sans pour cela vous Départir de ces Articles

Cette compagnie, s'occupant d'une façon honnête, de finance et banque, est unique en son genre. Nous publions les taux exigés sur prêts. Aucune autre compagnie ne fait cela, parce que ses taux sont le double des nôtres. De là notre grand succès et la réputation que nous avons d'agir franchement et honnêtement.

Ce tableau donne les taux ; comparez-les à tous les autres, et lorsque vous aurez besoin d'argent, vous viendrez en emprunter ici

Si vous devez à une compagnie de prêt à taux élevés ou si vous avez des dettes qui pressent, venez nous voir. Ne devez pas à tout le monde. Réunissez vos dettes, faites un paiement, payez-les toutes. Venez chez nous. Nous faisons ce genre d'affaires depuis 58 ans, et en empruntant de nous vous vous créerez, pour l'avenir, un crédit qui pourra vous être utile.	Le Paiement Hebdomadaire ou Mensuel sur un prêt de	Transactions confidentielles, telle est notre devise. Nous agissons avec la plus grande célérité et nous n'exigeons rien d'avance. Nous allouerons une grosse déduction à ceux qui paieront avant l'échéance. Nous avons 156 bureaux dans toutes les parties du monde, nécessitant l'emploi de plusieurs millions de dollars, dont le capital combiné dépasse celui de cinq des meilleures banque du monde.
	$10 est $0.75	
	$15 est $1.00	
	$20 est $1.10	
	$25 est $1.25	
	$30 est $1.35	
	$40 est $1.40	
	$50 est $1.50	
	$60 est $1.75	
	$75. est $2.00	
	$100 est $2.50	

Nos conditions sont si raisonnables que le plus petit salarié peut nous rembourser avec la plus grande facilité. Une pareille offre faite par une maison de la valeur de la Canadian Finance Co., ne vous dit-elle rien ?

Les affaires considérables que nous faisons, les MILLIERS de clients que nous servons, le territoire étendu que nous couvrons, sont la meilleure preuve de L'EXCELLENCE DE NOS CONDITIONS ET DE NOS METHODES.

Si vous ne pouvez venir, téléphonez ou écrivez, et nous vous enverrons notre représentant, qui vous donnera tous les renseignements voulus.

The Canadian Finance Co.

103 Rue St François-Xavier.

Téléphone Main 433. Angle rue Notre-Dame.

Nous avons de spacieux bureaux privés, occupant le premier étage tout entier, où nous faisons toutes transactions. Tout homme à notre emploi est poli et courtois. 203-nF

MAISON D'EDUCATION

PRATIQUE COMPLET PARFAIT

LES COURS Donnés durant toute l'année à cet ancien et sérieux.

The Montreal Business College

FONDE EN 1864.

Angle des rues Ste Catherine et Universite.

Avez-vous jamais songé aux immenses avantages que l'on peut retirer de cours basés sur des théories pratiques ?

Nous enseignons tout ce qui a trait aux affaires en général. Rien d'antique, rien de suranné.

Allez vous-même aux renseignements. Venez examiner les méthodes et l'aménagement des plus modernes du plus grand et du plus parfait des collèges du Canada.

Venez, écrivez, ou téléphonez Uptown 151 pour avoir des renseignements complets et des circulaires descriptives. Adressez :

229—n J. D. DAVIS, Principal.

Catholic High School

55 RUE DUROCHER

Réouverture des classes MARDI, le 5 SEPTEMBRE. Cours classique commercial et préparatoire. On prépare les garçons pour examens du McGill etdu R. M. C., de Québec. Une bourse, don de l'hon. J. J. Curran, J. C. S., est offerte à l'élève qui aura passé le meilleur examen préparatoire en septembre.

Pour détails, s'adresser à **A. J. HALES-SANDERS, M. A., Principal,** 55 Durocher, entre 9 à midi et 2 à 5 heures de l'après-midi. 235—m.j.s.n.

Collège de Valleyfield

VALLEYFIELD, P. Q.

Cours Classique, Cours Commercial complet, français et anglais.

Ouverture des classes, Jeudi, 7 septembre.

Adresse : Rév. Z. A. SABOURIN, Directeur.

213—30

COURS DE M. DE

KERMENO

PREPARATION AUX EXAMENS — Droit, Médecine, Pharmacie, Art dentaire, Service civil, etc. Seul cours régulièrement organisé. Cours classique complet en quatre ans. Pas de succursales. Demandez le Prospectus.

1525 ONTARIO, MONTREAL. Tél. Bell Est 1720. 234-35

Collège Notre-Dame

COTE DES NEIGES

Pour les enfants de 6 à 12 ans.

La rentrée des élèves est fixée au 5 Septembre. 241-16

Commission des Ecoles Catholiques De MONTREAL

La rentrée des élèves dans les écoles sous le contrôle de la commission est fixée au

Lundi, 4 Septembre.

Pour plus amples informations s'adresser au principal ou au directeur de chaque école.

A. D. LACROIX, Directeur-Général.

244-15

Pensionnat Ste Angèle

470 angle Saint-Antoine et Vinet, Sainte-Cunégonde

Sous la direction des Soeurs de Sainte-Anne. Cours complet français et anglais. Prospectus envoyé sur demande.

Réouverture des Classes fixée au 5 Septembre

Les tramways Atwater et Saint-Denis y conduisent directement.

19,22,24,26,29,2 Sr SUPERIEURE.

COLLEGE STE MARIE

MONTREAL

Ouverture des classes le 6 septembre pour les pensionnaires, le 7 pour les externes. 22,26

Mont-Saint-Louis

444 rue Sherbrooke, Montréal.

COMMERCE, SCIENCES, LITTERATURE

L'examen des nouveaux élèves et la rentrée des pensionnaires auront lieu le 5 septembre; la rentrée des externes, le lendemain, à 8½ heures. 22-24-26-29-31-2.

Académie Saint-Urbain

CONGREGATION DE NOTRE-DAME.

La rentrée des élèves aura lieu le 5 septembre. Cours complet en anglais et en français. Piano et harpe enseignés par des professeurs compétents. 12-24-26-29-31-2

LA RENTREE DES ELEVES AU

Collège Commercial Laval

Dirigé par les Frères Maristes à ST VINCENT DE PAUL, Ile Jésus, est fixée au 4 SEPTEMBRE 1905. Pour autres informations s'adresser au

REVD. FRERE DIRECTEUR 22-24-26-29-31-2, m. j. s.

Aronson & Rutenberg

Prêteurs sur ... Bijoutiers, 610 rue Craig. Argent à prêter sur diamants, montres, bijoux et vêtements. Fourrures emmagasinées durant les mois d'été. A VENDRE, un stock considérable de montres, diamants et autres bijouteries mis en gages et non réclamés, à bon marché, pour couvrir des avances. 152 —lmMj

Nous Prêtons de l'Argent aux taux les plus bas de la Ville

Vous pouvez emprunter de $10.00 à $1,000.00 sur meubles de ménage, pianos, chevaux, carosses et voitures ou sur toute autre sécurité de valeur, sans avoir à craindre d'être dérangés dans la possession de votre bien.

Vous aurez l'argent le jour que vous nous le demanderez et cela sans publicité. Les prêts peuvent être remis par petits versements faciles à la convenance de l'emprunteur. Nous ne réclamons rien d'avance. Vous recevez le plein montant du prêt en argent sonnant.

MONTREAL LOAN AND BROKERAGE CO.,
Chambre 204, New-York Life Building.
Angle de la rue St Jacques et du carré de la Place d'Armes.
Tél. Main 3361 ou Est 1255 après 1 p.m.
CHAS. P. CAMPBELL, Gérant.
81—lmMjv

Argent Argent Nous prêtons de l'argent sur meubles de maison, pianos, orgues, et toute autre bonne garantie, aux taux les plus bas dans Montreal. Nous prêtons de $10.00 en montant. Entrez pour avoir nos conditions ou Téléphonez Main 4878.

Dominion Loan & Brokerage Co.,
Chambre 35 Bâtisse Alliance, 107 St Jacques.
147-n J. J. GAUDIN, Gérant.

CHINE ET ETATS-UNIS

Shanghaï, 22. — Il est entendu que le vice-roi et le gouverneur de cette province se sont entendus pour lever le "boycott" sur les marchandises américaines.

International Business College

Déménagé de la Place d'Armes au No 2084 SAINTE-CATHERINE, coin Bleury. MATIERES COMMERCIALES, STENOGRAPHIE, CLAVIGRAPHIE et TELEGRAPHIE. L'enseignement est individuel et se donne complètement en anglais. La seule école dans la province ayant un COMPTABLE LICENCIE (Chartered Accoutant) à la tête du département commercial. Les cours se continuent toute l'année.

Prospectus sur demande. Tél. Main 309.
CAZA & LORD, Directeurs.
227—m.j.s.n.

Cours LEBLOND DE BRUMATH ET DE BOISSIEU

Préparation à tous les examens : droit, médecine, pharmacie, art dentaire, génie civil, etc., cours classique. Le plus ancien cours fondé à Montréal. 122 Saint-Denis. 229-26

Collège des Médecins-Vétérinaires de la Province de Québec

L'examen pour l'admission à l'étude de la Médecine Vétérinaire, aura lieu à l'Université Laval à Montréal, le 7 septembre 1905 à 10 heures du matin.

Les élèves qui désirent se présenter peuvent s'adresser au Président des gouverneurs le Dr V. T. Daubigny à Terrebonne, P.Q., pour les renseignements. 240-21

Ecole de Médecine Comparée et de Science Vétérinaire de Montréal

Agrégée à l'Université Laval.

Les cours Vétérinaires commenceront le 15 Septembre 1905, à 10 heures du matin.

Pour renseignements écrire au Dr V. T. Daubigny, Directeur de l'Ecole, édifice Universitaire, rue Saint-Denis, No 185, à Montréal. 240-28

Le Mont St Bernard

SOREL, P. Q.

Rentrée : 5 Septembre.

Demandez Prospectus Illustré. 242-17

Collège Sacré-Cœur, Boucherville

La rentrée des élèves aura lieu lundi, le 4 septembre. Cours commercial complet, anglais et français. Diplôme à la fin des études. Prospectus envoyé sur demande.
N. T. LECLERC, C.S.V., Directeur.
19,21,22,24,26,28,30,31,1,2

EDUCATION MUSICALE

On recommande aux personnes désirant faire de bonnes études musicales de s'adresser au MONUMENT NATIONAL, chambre 15, No 218 rue Saint-Laurent.

Mlles WILSCAM ET ROUSSEL, professeurs aveugles, si avantageusement connues dans le monde musical, y donnent des leçons de piano, de solfège, de chant et d'harmonie.

Les jeunes enfants qui fréquentent les classes et les jeunes personnes qui se préparent à recevoir des diplômes et à enseigner à leur tour plus tard, y trouveront une direction toute particulière.

La musique à la mode pour les salons y tient aussi sa place et les prix sont accommodables à toutes les bourses.

Mlle A. Wilscam possède une grande expérience dans l'enseignement et a étudié sous les meilleurs maîtres ; très jeune encore, elle était choisie comme professeur d'harmonie à l'Institution Nazareth, cette maison-mère d'où ne sort que des artistes.

On pourra s'adresser tous les jours au Monument National, de 2 à 5 heures p. m., ou envoyer sa carte. 22 26

STENOGRAPHIE ELIE

La plus facile, la plus rapide, s'adapte aux deux langues, s'apprend en 20 leçons.

COURS COMMERCIAL COMPLET.

Prof. ELIE, 334 rue Saint-Hubert, 19,22,24

THE J. C. McLAREN BELTING Co.
292 Rue St-Jacques, Montreal. (4)

TREMBLEMENT DE TERRE

Chicago, 22. — L'Etat de l'Illinois a été secoué par un tremblement de terre un peu après 11 heures hier soir. La secousse a été l'une des plus rudes que nous ayons ressenties depuis longtemps. Dans quelques régions la secousse a été assez forte pour casser la vaisselle, et détruire quelques parties d'ameublement. Les habitants terrorisés sortaient des maisons qui craquaient de toutes parts.

St Louis, 22. — Un tremblement de terre s'est fait sentir ici vers 11 heures la nuit dernière. On a remarqué trois chocs bien distincts.

MALADIE des ROGNONS

Elle augmente chez les femmes, mais les victimes ne désespèrent pas

Le MEILLEUR CONSEIL est GRATIS

De toutes les maladies connues dont l'organisme féminin est affecté, la maladie des rognons est la plus redoutable et les statistiques indiquent que cette maladie augmente parmi les femmes.

A moins qu'un traitement opportun et efficace ne soit donné à la patiente, il est difficile qu'elle s'en sauve quand la maladie s'est une fois déclarée. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est le traitement le plus efficace contre la maladie des rognons, chez les femmes, et c'est l'unique remède préparé spécialement pour cela.

Quand une femme souffre de douleurs ou de pesanteurs dans les jambes, maux de reins ; qu'elle urine souvent, avec douleur et sensation de brûlure ; enflure des cuisses et des pieds ; enflure sous les yeux ; sensation de fatigue dans les rognons ; qu'elle remarque des calculs dans l'urine, elle ne devrait perdre un seul instant pour commencer un traitement par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, qui peut lui sauver la vie.

Pour vous convaincre, lisez ce qu'a fait pour Mme Sawyer, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

"Je ne puis vous dire les terribles souffrances que j'ai endurées. Un dérangement de l'organisme féminin produisit la prostration nerveuse et une grave maladie des rognons. Le médecin me soigna pendant un an, mais mon état s'agravait ; je devins absolument incapable et je désespérais de vivre. Je me décidai enfin d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et je suis aujourd'hui rétablie. Je ne puis le louer trop hautement et je raconte mon cas à toute femme souffrante."

Mme EMMA SAWYER, Conyer, Ga.

Mme Pinkham conseille gratuitement les femmes : adressez-vous confidentiellement, Lyn., Mass. yw

EPOUVANTABLE

UNE JEUNE FILLE QUI SE RENDAIT A SON TRAVAIL EST FRAPPEE PAR UN CONVOI ET TUEE INSTANTANEMENT.

Toronto, Ont., 22. — Un épouvantable accident est arrivé ce matin, vers six heures, à Lancaster. Au moment où le rapide No. 2 passait à cet endroit, il frappait une jeune femme qui fut tuée instantanément.

La malheureuse se nomme Marguerite Dufresne; elle est la fille de M. Charles K. Dufresne, de Lancaster.

Le fatal accident st arrivé dans de bien tristes circonstances. La jeune fille se rendait, sur la voie de chemin de fer, à la demeure d'une personne chez laquelle elle était employée comme domestique, et qui demeure à environ un mille et demi à l'est de Lancaster. Elle avait encore un mille à faire avant d'arriver au terme de sa course lorsqu'elle fut frappée par le convoi, projetée hors de la voie avec une violence extraordinaire et tuée instantanément. Son cadavre mutilé fut ramené chez ses parents: on peut s'imaginer la douleur de ceux-ci.

Dominion DeForest Wireless Telegraph Co., Ltd.

CAPITAL $1,200,000

Divisé en 240,000 Actions de $5.00 chacune, toutes d'une seule classe, entièrement Payées et n'engageant à aucune responsabilité.

Cette compagnie fut incorporée le 28 FEVRIER 1905, mais ne commença à faire des affaires que le 18 MARS 1905.

Ceci démontre parfaitement que cette compagnie n'a qu'une existence commerciale de

CINQ MOIS,

durant lesquels ELLE A FAIT DES PROGRES COMMERCIAUX REMARQUABLES telle qu'aucune autre compagnie télégraphique, avec ou sans fil, dans le monde entier, n'a jamais pu enregistrer dans cinq mois d'existence.

Durant les cinq mois suivants, cette compagnie verra ses succès grandissants, qui la placeront, indubitablement, au premier rang dans ce genre de commerce, rapportant de beaux revenus, qui lui permettront de distribuer de gros dividendes aux actionnaires.

Le capital de cette compagnie est bien petit, comparé à tout autre compagnie de télégraphe sans fil au Canada ou aux Etats-Unis.

Le but de la Dominion DeForest Wireless Telegraph Co., Limited en s'incorporant, était de ne garder qu'un capital minime, afin de payer à ses actionnaires, quand viendrait le temps, les dividendes

LES PLUS GROS --- ET NON LES PLUS PETITS,

ce qui arriverait si le capital était de $4,800,000, ou quatre fois plus élevé qu'il est maintenant.

Le capital de cette compagnie qui est de $1,200,000 est bien suffisant pour tous ses besoins, c'est-à-dire pour le coût d'installation de ses stations de télégraphe sans fil, tant dans les villes les plus importantes de la Puissance du Canada, que pour les stations transatlantiques et trans-pacifiques.

Nous vous invitons à faire l'inspection des stations de télégraphe sans fil de cette compagnie, qui peuvent être vues en opération à Montréal et à Québec, aussi au Laboratoire de Montréal, où tous les instruments et appareils électriques, employés par la compagnie de télégraphie sans fil, sont manufacturés.

Nous sommes prêts pour toute investigation et examen des affaires de la compagnie par des actionnaires intéressés ou futurs.

Le prix des actions n'est encore que de $5.00 chacune, mais elles ne peuvent rester stationaires bien longtemps, vu l'avancement commercial obtenu par la compagnie, et l'augmentation en valeur de son actif. Pour tous renseignements concernant cette compagnie, écrire ou s'adresser à MM. Humphreyet Cie, 160 rue Saint-Jacques, Montréal, ou à leurs succursales: 40, rue Sparks, Ottawa, et 28 rue Saint-Louis, Québec.

AVIS

Les actions de cette compagnie ne peuvent être achetées que de MM. Humphrey & Cie, ou de leurs agents, dûment autorisés, pour l'ouest MM. J. P. Sharpe & Cie., de Winnipeg, Manitoba.

Les actions de la télégraphie sans fil que les courtiers et les vendeurs de stock annoncent qu'ils peuvent vous procurer à moins de $5.00 chacune

NE SONT PAS DES ACTIONS DE CETTE COMPAGNIE

LE PRINCE DE BATTENBERG EST ARRIVE

Suite de la première page

éléments de fortune qu'il renferme, combien les Canadiens ont raison de saluer avec joie tout ce qui leur permet de développer dans la paix et l'harmonie tous ces éléments féconds de progrès et de prospérité, et pourquoi, par conséquent, ils acclament avec tant d'enthousiasme, non seulement dans l'intérêt de leurs mères-patries respectives, mais encore pour eux-mêmes, pour l'avenir de leur pays, une alliance si pleine de promesses. Elle s'expliquera aussi pourquoi, à part les sentiments de loyauté qui les animent, ils sont heureux, en vous honorant, de rendre hommage à la marine, dont la puissance sera le boulevard de cette alliance et une garantie de paix et de tranquillité pour le monde.

REPONSE DE SON ALTESSE

Le prince a répondu par le discours suivant, qu'il a lu en anglais d'abord, puis en Français :

Son Altesse répondit à ces paroles de bienvenue, en anglais d'abord puis en un français très pur, dans les termes suivants :

C'est avec les sentiments de la plus vive satisfaction, que je me trouve de nouveau après une période d'un tiers de siècle, et encore dans le cours de mon service de la marine dans la Puissance du Canada, et dans cette belle ville.

La chaleureuse réception que les citoyens ont été assez bons de me faire aujourd'hui ravive beaucoup ce plaisir, et je vous remercie tous de grand coeur.

D'après les termes de votre adresse je conclus que votre bienvenue ne s'étend pas seulement à l'Amiral qui a eu la bonne fortune d'être envoyé sur vos côtes hospitalières, mais que la profondeur de votre loyauté, et votre affection pour l'Illustre personne de notre Souverain s'étend jusqu'à moi qui a l'honneur d'être allié à sa famille par les liens du mariage.

Je suis honoré par votre demande de transmettre à Sa Majesté les sentiments qui vous animent et qui inspire cette splendide réception. Je m'acquitterai avec plaisir de ce devoir en autant qu'un amiral peut agir sans entrer dans le domaine du représentant du Roi qui a déjà eu le privilège de transmettre à Sa Majesté l'expression de votre inaltérable dévouement. Comme sujet de notre Roi et citoyen de l'Empire je désire m'associer de tout coeur à tout ce que vous avez si éloquemment dit concernant la noble tâche de Sa Majesté pour le bonheur de son peuple et la paix du monde entier.

Je viens devant vous aujourd'hui comme le fier représentant de la marine du Roi, de la marine qui a pour but d'unir ensemble les possessions de la Couronne par tout le globe.

C'est dans l'exécution de cette agréable tâche que l'escadre que j'ai l'honneur de commander visite maintenant vos ports. Je me rends parfaitement compte de la chaleureuse réception que vous m'avez accordée aujourd'hui s'étend également aux officiers et aux hommes sous mes ordres.

De leur part, je vous remercie de tout coeur et ne puis qu'exprimer mon vif regret, ainsi que le leur, de ce que la dimension des vaisseaux empêche l'escadre de monter jusqu'à Montréal, nonobstant ce que votre esprit d'entreprise a déjà achevé en creusant le fleuve, qui, si je le comprends bien, aura, l'année prochaine, un chenal de trente (30) pieds de profondeur de l'Océan jusqu'à cette ville.

Les manifestations récentes de bienveillance et d'amitié qui ont pris naissance d'un respect dans de nombreuses et fameuses batailles entre deux grandes nations du vieux monde, acquièrent une signification et une valeur particulière dans cette portion du nouveau monde, où les descendants des deux mêmes nations, en loyauté parfaite envers le souverain commun, ont, depuis plusieurs générations travaillé les uns à côté des autres, dans la noble tâche de développer les ressources immenses de cet heureux pays. C'est avec le même respect que mes collègues de France ont récemment salué la statue de l'immortel Nelson sur la place de Trafalgar, que j'ai ces derniers jours, visité la tombe du grand guerrier français dont le nom est lié d'une manière si inséparable à la vieille capitale de cette province.

La manière admirable et si éloquente avec laquelle vous avez exprimé votre appréciation pour la grande part prise par la marine à l'accroissement de l'empire et les garanties qu'elle offre pour la consolidation future de cet immense commerce sur lequel repose sa prospérité, démontre à fond combien le peuple du Canada, d'origine française aussi bien que d'origine anglaise, comprend ce que la valeur d'une forte marine est à notre pays. Cette appréciation sera reçue avec beaucoup de plaisir par ceux sur lesquels repose la responsabilité de pourvoir et de maintenir une marine suffisamment forte pour défendre, non-seulement le royaume-uni, mais les parties les plus reculées de l'Empire.

Le prince a ensuite été conduit avec sa suite dans les salons du maire, où les membres du comité de réception et les échevins lui ont été présentés. La réception a duré en tout une demi-heure. A 11 heures 30, le prince de Battenberg a quitté l'hôtel de ville en route pour le Stream and Forest Club où il a pris le lunch.

Les officiers qui composent la suite du prince Amiral sont : le capitaine King-Hall, Capitaine Houghton R. M. L. T. l'enseigne Sowerby, l'ingénieur Commandant Ham, l'ingénieur lieutenant Mann, les lieutenants Townsend, Maitland-Addison, McKinley, Coles, Laurie, Harreage, Lieutenant Marsdin, le sous-lieutenant R. H. Baven, lieutenant Shelton, sous-lieutenant Sears, sergent d'état major Marshall, sergent Taylor, sergent Hunt, le maître d'équipage Holmes. Le prince Alexandre de Battenberg, qui a le rang de midshipman, dans la marine, accompagne également son cousin.

Au nombre de ceux qui assistaient à la réception, nous avons remarqué : les échevins Vallières, Sadler, Ekers, Turner, Stearns, Carter, DeSerres, Bumbray, Clearihue, Ricard, Couture, Robertson, Levy, Saint-Denis, Duquette, Wilson, Sir G. A. Drummond, Sir Montague Allan, l'hon. J. I. Tarte, l'hon. F. L. Béique, le principal Peterson, J. S. Brierley Richard White, Charles Chaput, M. W. Ramsay, Dr G. H. Matthewson, H. A. Hodgson, Rév. T. Harris, J. O. Pelland, J. B. Tressider, Cyrille Laurin, D. McDonald, G. W. Ross, E. Vincent, notaire J. G. Lamarche, F. McLennan, L. E. Beauchamp, Jos. Archambault, le Col. Stevenson, T. Trudel, F. Bouillon, F. J. Curran, J. O. Pelland, l'hon. L. O. David, René Bauset, Walter Paul, F. S. Smith, etc.

Plusieurs dames ont assisté à la réception, du haut des galeries.

Cet après-midi, à 1 heure 30, la ville offre une promenade en tramways aux marins jusqu'à Lachine, et l'on sautera les rapides au retour.

Le prince de Battenberg a entendu parler de la chose, et il a manifesté le désir de prendre part à l'excursion.

Il sera donc conduit à Lachine, après le dîner au Stream and Forest Club, et il sautera les rapides avec ses marins, au retour.

LES MARINS

Le détachement de marins anglais, qui prendront part au tournoi naval, à l'Arena, ce soir et demain soir, sont arrivés à Montréal à 7 heures ce matin, par convoi spécial du Pacifique. Le convoi a été stationné à Westmount, à quelque distance de l'Arena. Immédiatement après leur arrivée, le déjeuner a été servi aux marins, sous une grande tente, qui forme une immense salle à dîner. Durant leur séjour ici, les marins prendront leurs repas à cet endroit, et ils coucheront à bord des chars.

A LA CATHEDRALE

Le prince de Battenberg et sa suite ont rendu visite ce matin au palais épiscopal. Les distingués visiteurs ont été reçus par Mgr Paul Bruchési, Mgr Racicot, MM. les chanoines Roy et Dauth, et par M. l'abbé Martin. Après le cérémonial des salutations, leurs Altesses conduites par Nos Seigneurs Bruchési et Racicot se sont rendues à la cathédrale, qu'ils ont grandement admirée.

Ils sont ensuite repartis pour l'hôtel Windsor.

LE LUNCH AU FOREST AND STREAM CLUB

Le prince de Battenberg et sa suite invités par le "Forest and Stream Club", à un lunch, se sont rendus à Dorval en un train spécial à 1,15 hrs, p.m.,

Parmi les invités, se trouvaient le maire Laporte, Sir Montague Allan, Angus et George Hooper; Sir Gilbert Partner; George L. Cains; George J. Kilpin; Lieut. Col. G. Starke; H. Paton; W. Starke; hon. Robt. Mackay; Chas. M. Hays; F. W. Thompson; Lieutenant-colonel E. A. Whitehead; W. R. Miller; A. B. Evans; D. W. Bole; C. J. McCuoig; Ed. McDougall; J. G. Ogden; Forbes Angus; Bart. McLennan; A. E. O'Gilvie; G. W. Stephens; F. N. Beardmore, etc.

UN CHANGEMENT

Il s'est produit soudainement dans le cours de l'avant-midi, d'aujourd'hui un certain rapprochement entre les maîtres charpentiers-menuisiers du Builders' Exchange et leurs employés actuellement en grève.

Ayant été informés que les patrons étaient revenus à de meilleurs sentiments à leur égard et qu'une première démarche des grévistes pour en venir à une entente serait peut-être accueillie favorablement, le Conseil de District de la Fraternité Unie des charpentiers-menuisiers a rédigé la note suivante et a chargé MM. Joseph Ainey et Alex

Ce Magasin Ferme à 1 Heure le SAMEDI

W. H. Scroggie

LIMITEE

Rues Ste Catherine, Université et Victoria.

VENTE DE REORGANISATION DES STOCKS

Changements à droite ! Changements à gauche ! Changements partout où le regard se promène aujourd'hui dans le Magasin de la Satisfaction. Il y a parfois un peu d'inconvénients, surtout quand les quartiers familiers d'un rayon ou plus aujourd'hui sont trouvés envahis par les charpentiers, etc., demain. Mais grâce à l'obligeance des surveillants vous trouverez promptement l'endroit que vous cherchez.

LES CHAPEAUX DE DAMES

Des styles du commencement de l'automne arrivent chez Scroggie.

Toqués en soie noire et de couleur, superbement bouillonnées et plissées, de qualités et de styles variés. Couleurs : brun et marine, tons qui seront populaires cet automne. Les prix varient depuis. $3.50

Les Nouvelles Etoffes à Robes Arrivent

La dernière consignation comprend un lot d'étoffes à robe noires pour le commencement de l'automne, comprenant

Armure, drap Roxana, popeline, étamine canevas, Voile de Paris français, sicilienne, brillantine, etc. Prix spécial de demain, la verge. $1.00

Il y a aussi des étoffes à robe de couleur :

20 pièces de tweed mélangé de 54 pouces, dessins nouveaux, pour costumes du commencement de l'automne, dans toutes les couleurs. Prix spécial de demain, $1, $1.25 et. $1.50

Autres lignes d'Etoffes à Robes

Un lot de 15 différents dessins, riche grenadine noire, dessins à raies et à fleurs. Spécial, demain. $1.00

Un lot d'étoffes à robe noires pesantes, crépons noirs de fantaisie, convenables pour manteaux et collerettes de dames. Spécial, demain. $1.00

Vêtements de Dames prêts à mettre

Si la réduction des prix exerce encore une influence, nous allons avoir une demande active pour chacune de ces lignes à prix réduits. Nous vendrons des

Jupes lavables pour dames, de $2.25 pour 75c

La saison pour leur vogue n'est pas plus limitée que le prix : Jupes lavables en toile grossière, en toile, en duck pointillé polka, noir et blanc. Régulier $1.35 et $2.25, pour 75c

$9.98 Costumes en Sicilien pour $4.50

Suivez bien les descriptions et vous vous convaincrez qu'ils sont de style récent :

Costumes en sicilien, pour dames, dessins unis et de fantaisie, plusieurs lignes désassorties. Le corsage est plissé, la jupe est à sept lés, par plis, grandeurs 34, 38 et 40, mesure de buste. Régulier $7.50, $8.50 et $9.98, pour $4.50

$5.00 Jupes de ville pour $3.25

Jupes de ville en drap canevas noir, gris et marine, 7 lés, finies avec grands remplis, plis doubles et boutons couverts, pour dames. Une jupe valant bien $5.00. Prix spécial $3.25

L'ANNONCE DE DEMAIN

Contiendra les détails des ventes à

25c et 50c pour Jeudi

Nous attirons de nouveau l'attention sur la valeur extraordinaire de nos

OVERALLS POUR HOMMES

Voici un coupon qui vaut de l'argent et est accepté pour du comptant au magasin de la satisfaction. Lisez ce qui suit :

Overalls de 75c pour 45c et ce Coupon

Nous les appelons les "OVERALLS DE LA SATISFACTION" et vous garantissons la remise de votre argent s'ils ne donnent pas satisfaction. Ils sont faits en fort Denim bleu, genoux renforcés, deux poches en avant, une sur la bavette, goussets en arrière et de pied-de-roi (5 en tout). A double couture partout. Boutons brevetés, poche rivées. Ne se vendent pas d'habitude moins de 75c. Avec le coupon ci-dessous, le prix sera de 45c

Ce Coupon donne droit au porteur

à une paire de nos

Overalls de la Satisfaction, à..... 45c

"La Presse"

Echos Mondains

L'échevin Robillard est parti pour Caledonia Spring, pour une dizaine de jours.

× × ×

M. et Madame M. R. Patenaude sont revenus d'Ahuntsic, après y avoir passé trois mois.

× × ×

Mlle Henriette Casavant, de la rue Saint-André, et sa cousine Mlle Evelina Casavant de Saint-Hyacinthe, et Sylvio Casavant sont partis pour une quinzaine à Old Orchard Beach.

× × ×

On annonce pour le 4 septembre prochain le mariage de M. Limoges Giguère, de Montréal, à Mlle Joséphine Denis, fille de M. Pierre Denis, de Saint-Eustache. La bénédiction nuptiale sera donnée par M. le curé Giguère de l'Assomption.

× × ×

Mme H. Germain et son fils Léonard, de Saint-Henri, partiront le 24 du courant pour Toronto et Cornwall et seront de retour vers le 6 septembre.

× × ×

Mlles Minnie, Agnès et Virginie Bisson de Troy, N.-Y., sont en visite dans la famille de M. Michel Favreau, à Longueuil.

× × ×

M. et Mme Félix Dansereau, ainsi que Madame Alice, leur fille, sont à Verchères pour quelques jours.

× × ×

Mademoiselle Eugénie Henrichon, élève du pensionnat Notre-Dame des Anges, St-Laurent, est sortie victorieuse aux examens de juin dernier, et a remporté avec honneur son diplôme de sténographie, son diplôme commercial et son diplôme d'école modèle.

× × ×

M. Napoléon Boivin, de Lachute, part ce soir pour un voyage aux Etats-Unis, d'où il ramènera Mme Boivin, qui y est déjà depuis quelque temps.

× × ×

MM. Georges, Ephrem et Gustave Paquette, de cette ville, sont partis dimanche pour faire une partie de pêche de huit jours dans les Iles de Sorel. M. Roméo Paquette, leur neveu, les accompagne, ainsi que MM. L. Desroches et Moïse Couture, marchands.

× × ×

Mlle Marie E. Daoust, de Seattle, Wash., est en notre ville, l'invitée du major J. C. Boyer, son parent.

× × ×

Mlle Rose Boyer est de retour chez son père, après un séjour de près de deux mois à Beauharnois et à Saint-Chrysostome.

× × ×

Mlles Alba Gauthier, de la rue Sanguinet, et Lumé Bourbonnais, de la rue Clark, sont de retour d'un voyage de plusieurs semaines à Ottawa et ses environs.

× × ×

Mlles Charlotte et Irène Lenoir, de la rue Saint-Hubert, arrivent aujourd'hui d'un séjour de trois semaines à Québec, chez M. Z. Derome.

× × ×

Mlles Derome, de Québec, sont en cette ville pour une quinzaine, les hôtes de M. Jos. Lenoir, conducteur du C.P.R.

× × ×

M. Chs Larin, de la rue Saint-Hippolyte, est parti pour New-York, pour une visite d'un mois chez ses deux filles.

× × ×

Mlle Bernadette Boucher, de la rue Panet, est allée passer quelques semaines à Québec, chez son frère, M. Delphis Boucher.

× × ×

Mlle Linda Joly, de la rue Saint-André, est en visite à Sorel, dans sa famille, pour une huitaine.

× × ×

M. Emery Archambault, marchand de ferronneries, de la rue Sainte-Catherine, accompagné de Mme Archambault et de Mme J. H. Poulin, 382 rue Visitation sont partis pour Saint-Jean, N.-B., et sont les hôtes de M. Albert Archambault. Ils se proposent de visiter le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse.

× × ×

Mlles Marie-Anne et Marie-Thérèse Sabourin, de Montréal, sont de retour d'un voyage de plus d'un mois à Saint-Jean d'Iberville.

× × ×

M. Paul-Emile Lalanne, E.E.M., accompagnait jusqu'à New-York notre sympathique violoncelliste M. Raoul Duquette, qui est allé rejoindre une des meilleures troupes d'opéra des Etats-Unis.

× × ×

Mme Camille Chapleau, de Montréal, est de retour de Terrebonne.

× × ×

On annonce les fiançailles de Mlle Albertine Santoire, fille de M. A. F. Zotique Santoire, marchand à M. J. E. Marcil, notaire, tous deux de Saint-Chrysostôme.

× × ×

Le Dr J. L. Warren, de la rue Dorchester est de retour de ses vacances.

× × ×

M. et Mme W. Kelly, 532, rue Maisonneuve, sont partis pour visiter New-York, Chicago et plusieurs autres villes.

× × ×

M. E. Renaud, marchand de la rue Bienville, ainsi que Mlle Albertine Renaud de Saint-Eustache sont partis pour quelques jours de congé à Rutland.

× × ×

Mme E. Gauvreau, de la rue Saint-Denis, est partie pour une visite de quelques semaines chez M. Alph. Demers, à Pembroke, Ont.

× × ×

M. et Mme V. Gauvreau s'en vont villégiaturer à L'Assomption.

× × ×

Mme Clovis Saint-Jean et Mlle Berthe Gohier sont en visite à Saint Eustache, pour une quinzaine.

× × ×

Mlle Marie-Louise Lajoie, de Worcester, a passé quelques jours à Viauville, chez son amie, Mme J. E. Desroches.

× × ×

Mlle Marguerite Taschereau, de Québec, fille de Mme Edouard Taschereau, est en visite chez M. Arthur Delisle, 153 rue Hutchison.

× × ×

Edgar Reeves, fils de Mme J. E. Dion, est en visite à Québec depuis une semaine chez M. A. Resther, propriétaire de l'hôtel Victoria.

× × ×

Mlle Valentine Prénoveau, de la rue St Denis, élève du couvent de Saint-Henri de Mascouche, a obtenu son diplôme modèle avec distinction.

Mlle Prénoveau est la fille de M. F. X. Prénoveau, ex-échevin.

× × ×

Mme Adolphe Fournier avec ses trois enfants, de Chicago, est retournée chez elle après un séjour de deux mois parmi ses parents et ses amis de Montréal.

Mme Raymond Fournier et M. Albert Fournier, de la rue Saint-Urbain, l'accompagnent dans son voyage à Chicago. Ils seront de retour vers le 2 septembre.

× × ×

Mlles Blanche et Délima Côté sont de retour après une villégiature à St Elzéar de Laval, à la Villa "Bois Joli", de M. et Mme Chs Pariseault, et sont reparties de nouveau pour Valois, les invitées de M. et Mme A. Larue.

× × ×

Mlle R. A. Beauchamp est revenue de New-York, où elle était l'invitée de sa soeur, Mme Lewis.

× × ×

M. J. C. Sauvage, étalagiste, et M. Aimé Barbeau, acheteur, tous deux de la maison Vallières, sont allés aux Mille-Iles pour huit jours.

× × ×

Madame Albert Bélisle, de Montréal, est de retour de Saint-Jérôme, où elle était descendue à l'hôtel du Nord.

× × ×

Mlles Aurore et Hermine Delisle, de Lowell, Mass. sont en villégiature chez leur oncle, M. Nap. Marcotte, à la Pointe-aux-Trembles. Elles visiteront Maskinongé, Sainte-Anne de la Pérade, Saint-Basile, Cap Santé, Sainte-Anne de Beaupré et Québec.

× × ×

Mlle Georgiana Laverdure, de la rue Montcalm, est partie pour une huitaine chez son oncle, M. H. Tourangeau, de Varennes.

GARANTI

8%

PROBABILITE

25%

Le placement idéal Canadien comporte la sureté absolue et de larges bénéfices.

Nous n'offrons pas une spéculation.
Nous offrons un placement.
Un nombre limité d'actions privilégiées au pair.
La valeur au pair de chaque action est de $10.00.
Chaque placement de $10.00 dans nos actions aujourd'hui vaudra au moins $50,00 dans cinq ans.

Avez-vous de l'argent en banque qui ne donne que 3 ou 4 pour cent ? Retirez-le pour le placer où il vous rapportera au moins 8 pour cent GARANTIS, et probablement 25 pour cent.

Placez-le chez J. T. Lyons Co., (Inc.) Les directeurs de cette compagnie, la plus grande et celle qui fait le plus grand commerce de drogues au Canada, offrent en vente 2,000 actions du capital, à $10.00 l'action.

Il n'y a aucun risque dans ce commerce, et l'offre de 8 pour cent garantis est sérieuse. Il s'agit tout simplement de placer votre argent dans une bonne compagnie qui, l'an dernier, a fait assez d'affaires pour pouvoir payer 25 pour cent sur le capital placé.

Le Point Essentiel

DE LA

J. T. LYONS COMPANY (Incorporated)

est que l'argent reçu pour des actions est placé exclusivement dans le commerce. Le commerce de J. T. Lyons Co., (Incornorated') a été fondé il y a 20 ans par J. T. Lyons, le gérant général de la compagnie, et est aujourd'hui le commerce de drogues le plus considérable et le plus rémunérateur au Canada. Les actions sont privilégiées et ne comportent aucune responsabilité, et garantissent 8 pour cent, taux difficile à réaliser dans ces temps de bas intérêt. Le commerce de drogues offre aujourd'hui les meilleures chances de placement. Nos affaires augmentent constamment, ce qui rend parfaitement sûr un placement dans notre compagnie.

Si vous ne pouvez venir, écrivez et demandez le prospectus qui donne des détails complets.

The J. T. LYONS COMPANY (Incorporated)
Dépt D. 6 et 8 rue Bleury, Montréal.

243-6 y ed

Sauce Lea & Perrins

La Worcestershire première et véritable

Par autorisation Royale de — **Sa Majesté le Roi**

Il n'y a qu'une véritable Sauce Worcestershire : celle de Lea & Perrins. On peut imiter les étiquettes, les bouteilles et le nom, mais la sauce elle-même est inimitable. Soyez en garde contre la sauce que l'on dit "tout aussi bonne" et "meilleur marché" que celle de Lea & Perrins.

J. M. DOUGLAS & CO., Agents Canadiens, MONTREAL. yr

Glaces à Gateaux

— DE —

Cowan

Vous permettant de glacer un gateau sans difficulté aucune. : :

Chocolat, rose, blanc, citron, orange, amande et érable.

The Cowan Co., Ltd., Toronto.

198—m n

COLONIAL HOUSE, Square Phillips

Étoffes à Robes de Couleur

NOUVELLES IMPORTATIONS D'AUTOMNE PRESENTEMENT EN MAGASIN. . . .

Choix complet dans toutes les lignes.

Nous faisons d'excellentes offres en fait de drap Vénitien. Nouveau brun, rouge, vert, violet, bleu, etc., à 75c, $1.00, $1.25, $1.35 la verge.

Armures français pure laine, Granites, Panamas, etc., 75c, 90c, $1.00, $1.25 la verge.

Eoliennes et Crêpe de Chine, de toutes les nuances désirables.

Organdi soie à rayures, 27 pouces.

Cette ligne est un achat spécial de plusieurs centaines de verges et vaut régulièrement 60c la verge.

Jolies nuances de rose, azur, crème, rouge, nil, champagne. Aussi noir et blanc. A écouler à ***30c*** la verge.

Echantillons envoyés à n'importe quelle adresse et attention spéciale aux commandes par la poste.

HENRY MORGAN & CO., Montréal.

La Gomme Bode Joint L'Utile à L'Agréable

Votre digestion s'opère-t-elle difficilement ? C'est très ennuyeux et peut causer des désordres graves à votre organisme. Vous avez pourtant à votre disposition un moyen très efficace et très agréable. La Gomme Bode à base de Pepsine et de Menthol facilitera votre digestion. Elle est recommandée par les médecins.

EN VENTE PARTOUT.

Essai Gratuit pendant 90 Jours

Pas un sou comptant. Envoyez-moi simplement une carte postale avec votre nom et votre adresse, et je vous enverrai immédiatement gratis une de mes plus nouvelles ceintures électriques améliorées de première qualité. Vous pourrez vous en servir pendant trois mois, puis me payer après guérison, et le prix ne sera que la moitié de celui que les autres demandent pour leurs ceintures de qualité inférieure. Si vous n'obtenez pas une guérison, renvoyez-moi la ceinture à mes frais, et VOTRE PAROLE EN DECIDERA. J'ai pleinement confiance en vous, attendu que je possède la ceinture la meilleure et la plus parfaite qui ait été inventée, et neuf hommes sur dix paient toujours après qu'ils sont guéris.

JE ME FIERAI A VOUS

Cette ceinture moderne est la seule qui procure un courant thérapeutique puissant d'électricité sans tremper la pile dans du vinaigre, comme la chose a lieu pour toutes les autres ceintures, et je garantis qu'elle ne brûlera jamais. C'est un remède certain et efficace qui ne manque jamais de guérir tous les cas de rhumatisme, varicocèle, dyspepsie, pertes, faiblesse dorsale, nervosité, maux de reins, de foie et d'estomac et de faiblesse due aux abus et aux excès.

JE DONNERAI GRATUITEMENT

A chaque personne qui m'écrira un exemplaire de mon traité médical superbement illustré que tous les hommes et toutes les femmes devraient lire. Enveloppez-moi une carte postale et je vous l'expédierai gratuitement, dans une enveloppe cachetée. Si vous êtes faible, de quelque façon, ne tardez pas, mais écrivez aujourd'hui, et demandez mon splendide livre et ma ceinture gratis. Ecrivez aujourd'hui.

Dr J. M. MACDONALD, DEPT. P. 8 RUE BLEURY, MONTREAL.

Consultation gratuite tous les jours de 9 a.m. à 5.30 p.m., et jusqu'à 9.30 p.m. les mercredis et samedis. 225—mjsn

VICHY-CELESTINS

LA SEULE VERITABLE

Si l'un Quelconque

des articles de toilette fourni à nos abonnés se perd, se déchire ou s'use, il sera remplacé. Demandez à notre charretier du département du

SERVICE DES ESSUIE-MAINS

un blanc de requisition, remplissez-le des articles requis et il vous les remettra au prochain voyage.

The TOILET LAUNDRY CO. Limited.
290 RUE GUY
Phones Up : 3483, 3481, 3482.

98—mjs—n

POILS FOLLETS

Enlevés par le nouveau principe

De Miracle

Une révélation pour la science moderne. C'est la seule méthode scientifique et pratique de détruire les poils follets. Ne perdez pas votre temps à essayer l'électrolyse, les rayons X et les épilatoires. Ces préparations vous sont offertes sous la SIMPLE RECOMMANDATION des agents et fabricants. Il n'en est pas de même de De Miracle. C'est la seule méthode qui soit recommandée par les médecins, les chirurgiens, les dermatologistes, les journaux médicaux et les grands périodiques. Livret gratuit, dans une enveloppe cachetée ne portant aucune inscription. De Miracle envoyé par la poste, dans une enveloppe ordinaire moyennant $1.00, par De Miracle Chemical Co, 23 rue Queen Ouest, Toronto. Argent remis sans retard s'il ne fait pas tout ce qu'on lui attribue. A vendre par

JOHN T. LYONS, 4 Magasins : 6 rue Bleury, coin Ste Catherine et Drummond, 1447 rue Ste Catherine, angle St. Laurent et Fairmount, Montréal. 117-mn

Quand vous voulez avoir des en-têtes de lettres, des en-têtes de billets, des en-têtes de comptes et des états de comptes, demandez à votre imprimeur le

Windsor Mills Special

Un superbe papier pour écrire 2mjsn

COMMON SENSE

Tue et détruit les Coquerelles et les Punaises

Meilleur marché et plus efficace que toute autre préparation. Chez tous les pharmaciens ou 881 rue Queen Ouest, Toronto. 184-mjs-n

LISEZ L'ANNONCE DE SCROGGIE DANS LE NUMERO DE MERCREDI.

Trésor DE LA Santé

INDISPENSABLE POUR LES FEMMES.

Demandez-le à votre pharmacie

50 cents la Bouteille

Cie Medico Chimique, Prop. Boston Mass

185 RUE SUMMER.

Rend la vie agréable
Pendant les chaleurs.

Abbey's Salt

Effervescent

Vous tient frais et à l'aise parce qu'il conserve la santé. Pas de sensation de lourdeur, d'abattement — pas de maux de tête dus à la bile — pas d'affections stomacales ou intestinales — tant que vous prendrez, le matin, un verre d'Abbey's Effervescent Salt.

25c et 60c la bouteille. Chez tous les Pharmaciens.

W

AYER'S HAIR VIGOR. A vrai dire, les cheveux gris valent mieux que la calvitie. Mais pourquoi les avoir gris, laissant voir à tout le monde que vous vieillissez ? Gardez-les foncés et riches, longs et épais. J. C. Ayer Co., Lowell, Mass. yw

LES ARRESTATIONS EN MASSE

ELLES SE CONTINUENT ACTIVEMENT PAR TOUTE LA RUSSIE —EN POLOGNE.

Saint-Pétersbourg, 22 — La police a arrêté hier soir Paul M. Milukoff, professeur d'histoire de Russie à l'Université de Saint-Pétersbourg, ainsi que sa femme et dix membres du bureau de l'Association des professions libérales.

Le professeur Milukoff a déjà subi une sentence de 6 mois de prison, en 1900, pour avoir pris part à une démonstration politique.

LA POLOGNE SE SOULEVE

Varsovie, 22 — La grève générale est proclamée en Pologne, à la suite du refus du tsar et de ses conseillers de reconnaître les droits des Polonais dans l'assemblée nationale.

Le mouvement a commencé hier même ici, les employés du chemin de fer de la Vistule quittant leurs travaux.

MESURES DE RIGUEUR

Mitau, Russie, 22 — La loi martiale est proclamée dans la province de Courlande.

LE PRINCE CHEZ NOS VOISINS

New-York, 22 — New-York sera le théâtre de remarquables démonstrations et de procédés amicaux lorsque, dans la première semaine d'octobre, les marins de la flotte du prince de Battenberg seront les hôtes de la marine américaine.

On fait de grands préparatifs pour un banquet, un "smoking concert" et un "theatre party", les Américains ayant choisi ce moyen de retourner aux officiers et aux hommes du prince les délicates attentions qu'ils en ont reçues depuis quelques années.

GUILLAUME II ET L'ANGLETERRE

LE KAISER FERAIT UNE CORDIALE RECEPTION AUX MARINS BRITANNIQUES.

Londres, 22 — Le correspondant du "Daily News", à Berlin, télégraphie, sur la foi de fortes autorités, que le Kaiser a exprimé le désir de recevoir lui même la flotte anglaise lors de sa visite dans les eaux de la Baltique. L'Empereur aurait aussi manifesté son mécontentement à propos de l'agitation anti-anglaise. La réception impériale aura lieu à Stettin où Guillaume recevra l'amiral anglais, et à Dantzig, où la réception sera donnée par le prince Albert de Prusse.

Cette attitude du Kaiser est favorablement commentée dans les cercles diplomatiques anglais. On y voit l'indication d'une politique de modération de la part de l'empereur d'Allemagne.

SITUATION CRITIQUE

Berlin, 22 — L'arrivée de la flotte anglaise de la Manche dans les eaux allemandes est longuement commentée par la presse. Les journaux n'hésitent pas à considérer les relations anglo-allemandes comme très tendues et la situation comme sérieuse. Les feuilles les plus accréditées expriment le souhait que lorsque débarqueront les marins anglais, aucune rixe, aucun conflit n'éclate qui serait de nature à faire naître un incident diplomatique que l'Angleterre n'est peut être pas sans rechercher.

En définitive on peut affirmer que la réception que recevront les marins anglais sera plutôt terne et manquera d'entrain.

UN VOL A LA MONTAGNE

Pour la deuxième fois, cet été, le restaurant de M. C.B. Anderson, rue de la Montagne, était pillé par des maraudeurs, samedi soir. Des bonbons et des liqueurs ont été volés pour une valeur d'une vingtaine de dollars.

UN CONSTABLE ASSOMME

Le constable McEntel, de faction au coin des rues Sanguinet et Dorchester a été lâchement assailli samedi soir par trois individus. Le brave policier a réussi à mettre ses agresseurs en fuite, mais non sans avoir reçu une blessure à la tête. Il a été pansé à l'hôpital Notre-Dame.

COMMERCE ET FINANCE

LES GRAINS A CHICAGO

BLE

Marché plus vigoureux.
Septembre, fermé à 80 1-8 cents ; ouvre à 80¼ cents; monte à 80½, 80 5-8 cents.
Décembre, fermé à 81 7-8 cents; ouvre à 82 1-8, 82¼ cents, et monte à 82 3-8 cents.
Mai, fermé à 85 cents; ouvre et cote à 85¼ cents.

MAIS

Marché, hausse fractionnelle.
Septembre, fermé à 52⅝ cents; ouvre à 52 7-8 cents; monte à 53 1-8 cents.
Décembre, fermé à 43⅝ cents ; ouvre à 43 7-8 cents ; coté à 43 7-8 cents.
Mai, fermé à 43 3-8 cents ; ouvre à 43 3-8 cents et cote 43¼ cents.

AVOINES

Marché, forte tendance à hausser.
Septembre, fermé à 25 5-8 cents ; ouvre à 25½ cents et cote à 25 7-8, 25⅝ cents.
Décembre, fermé à 26¼ cents ; ouvre à 26½ cents, et cote à 26 7-8 cents.
Mai, fermé à 26½ cents ; ouvre à 26¼, et cote à 26 5-8 cents.

LE BLE AU MANITOBA

Marché, août, $1.01, stable.
Fête légale et pas de cote pour octobre.

LA BOURSE

New-York, 22 août — L'ouverture a été hésitante, mais bientôt une avance considérable dans le Reading créa une utile diversion, et le marché se raffermit. Le Reading monta de 115 7-8 à 120 5-8, et toutes sortes de rumeurs accompagnèrent cette hausse sensationnelle. L'une de ces rumeurs affirmait que les shorts avaient été forcés de se couvrir ; une autre rumeur persistante affirme que le Reading et autres charbonniers d'anthracites doivent bientôt passer sous le contrôle du N. Y. C. et du Pa. La diversion dans le Reading ne put cependant soutenir le marché tombé dans la matinée, et la liste faiblit à la deuxième heure sur plusieurs points.

A MONTREAL

Notre marché est peu actif, et les changements sans importance. Le Détroit est revenu à 94½, sur des ventes de réalisation. Ce titre reprendra sa marche en avant sous peu, et il est un bon achat jusqu'au pair.

Le Havana a perdu ¾ de point en quelques transactions. Le marché est si étroit qu'une couple de ventes suffisent pour le faire baisser de plusieurs fractions.

Le Toledo est ferme avec ¼ de point d'avance.

Le Dom. Steel est inactif. Il n'y a que très peu de stock flottant, et ceux qui ont vendu la semaine dernière à l'annonce de la disparition du bonus sur les rails, voudraient bien racheter aujourd'hui à l'annonce du contrat pour 25,000 tonnes de rails à $32.50.

Mais ils ne trouveront pas de vendeurs au même prix. Le contrat passé avec l'Intercolonial est excessivement payant, et la Cie de Sydney va encaisser un gros profit.

Le Scotia se tient bon à 66¼.

La tendance générale est plutôt à la hausse.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous ournissent le raport suivant, à 12 heures 30 p.m.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Ach.	Vend
Can-Pacific..	159⅞	159⅝	Merch.Cot.	....	.....
C.P.R. New..	.....	....	Can.C.C.	....	.....
Minn.St.Paul	...	...	Dom. Cot.	....	.....
Soo Com .	140	137⅝	Bds. L.Grant	....	.....
M.S.R.	223¼	225¼	" C.Cab. c.	.....	.....
M.S.R. New	.....	....	" D.Coal .	.....	.....
Tor.S.R.	107¼	106¾	" D.L.&S.	85	.....
T.C.E.R.	118	117	" M.St.Ry	....	.....
Det.F.R.	94¾	94½	" N.S.S.	.....	.....
Toledo	45¼	25⅛	" Ogil Co.	....	.....
Halifax	105	104	" Textile	....	.....
Hav. Com ..	...	.....	" M.L.&P	.....	.....
St John R....	.....	.....	" Wlan....	.....	.....
Win.E.R.....	.....	.....	" L. Pulp	....	.....
Sao Paulo....	....	....	" W.E.R.	109	107
West India..	.....	.....	" LakeW.	.....	.....
R.&O.N.C..	78	71⅜	B.Mont..	...	.....
M.L.&P.....	91½	91	B.Mola....	225	226
N.S.S.&C....	68¼	68¼	B.Tor.....	.....	.....
M.S.S.&C.P.	.....	.....	B.Merch....	....	.....
D.I.&S.Com	12⅜	12⅜	B.Roya.....	.....	.....
D.I.&S.Pfd.	72¾	71⅜	B.N.Scot....	268	263
L. Pulp Pr...	.....	.....	B.E.Tow	...	.....
M. Tel.	170	165	B.Québ.....	.....	.....
Bell Tel.	167	166	B.Nation....	.....	.....
Rights....	.....	.....	B.Union....	.....	.....
Ogil.Mill.Co.	.....	.....	B.Com.....	.....	.....
Og.M.Pr....	128½	.....	B.Imper....	.....	.....
Mack.Co.C..	40¾	40¾	B.Hoche....	140	138
Mack.Co.Pf.	75	74¾	B. Dom.....	.....	.....
Mt.S.W.Co.	...	.....	B.Stand.....	.....	.....
Mt.S.W.pf..	.....	.....	B.Ottaw....	.....	.....
D.Coal Com	80	78	B.,Onta....	.....	.....
D.Coal Pfd..	.....	.....	Br.N.A.....	.....	.....
Mont. Cot.d	....	116¾	L.Wds Com	.....	.....
Textile Pf..	.....	.....	L.Wds Pfd..	118	.....

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Détroit. — 50 à 94 7-8, 50 à 94 7-8, 100 à 94 7-8, 75 à 94⅝, 5 à 95, 25 à 94¾.
Toledo. — 25 à 35¼, 25 à 35¼, 25 à 35¼.
Twin City. — 50 à 118, 25 à 118, 25 à 118, 25 à 118, 25 à 118.
Mtl. Power. — 5 à 90¾.
C. P. R. — 25 à 159¾.
Toronto. — 25 à 107.
Havana Com. — 5 à 25.
Hav. Pfd. — 50 à 72¾.
St Johns Electric. — 25 à 115.
Sao Paulo Bds. — 2000 à 96½.
Bell Tel. — 50 à 153 7-8, 25 à 154.
Union Bank. — 1 à 144¾.
Iron Com. — 100 à 22½.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Detroit United — 100 à 94 7-8, 50 à 94½.
Mont. Street — 25 à 226.
Toledo Railw. — 125 à 35½.
Havana Common — 25 à 24, 50 à 23½, 5 à 24, 50 à 23, 100 à 23¼.
Twin City — 50 à 118.
C. P. R. — 25 à 160.
Halifax Tram. — 20 à 104.
Scotia Common — 100 à 66¼.
Bell Teleph. — 25 à 155½, 25 à 156 3-8.
Mont. Cotton — 1 à 116.
Mont. Te.eg. — 2 à 163.
D. Iron Pref. — 50 à 72.

COTES

Havana Bonds	95	94
L. Pulp Common	95	70
L. Woods Common	105	—
Mo. Power Bonds	103	—
Havana Common	24	23
Havana Prefed	74	70
Textile Prefed	88	87

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par E. & C. Randolph, courtiers, 57 rue Saint-François-Xavier.

VALEURS	Ouv.	12.30	VALEURS	12.30	Ouv
Am. Car. F.	38	38	Kan & Tex.	32⅛	32⅜
" " prf	102	102¾	" prf	72	72⅝
Am. C. Oil..	.....	.....	Laville & N.	150¾	149⅝
Am. Loc. C.	54¾	54⅝	" prfd.	.....	.....
" " prf.	.....	.....	Man. Elev..	.....	.....
A.L. Copper	85¾	85⅝	Missouri P..	107⅜	107⅛
A. Smel. C.	129⅜	129⅝	Metrop. Tr.	129⅜	128⅝
" " prf.	123	124	Norf. & W..	85⅜	86
A. S. R. Co.	145	144¾	Mt.P.&St.M	142	139¾
A.T. & S. F.	89⅜	88⅝	" prf.	.....	.....
" " prf	102	102	N.Y.C.&Hud.	141⅜	134
Balt & Ohio.	113¾	113⅜	Nat. Lead.c.	43⅞	44⅜
" " prf.	.....	.....	N.Y.O.&W.	80⅜	86
B. R. T.....	69⅜	69⅜	Pac. Mail...	45¾	45
B. & A... Co..	.....	.....	Penn. R. R.	145¾	145⅜
" " prf.	.....	.....	Pr. Steel c.	46⅜	46¾
Can. Pac....	159¾	159⅜	" prf....	.....	.....
Can. South..	.....	.....	People's G..	104⅜	104⅝
Ches. & Ohio	56¼	56⅛	Ph. & Read.	119⅜	119
C. & N. W..	223	223	" 1 prf...	95	95¾
C.M. & St P.	185⅜	185⅜	" 2 prf...	94⅛	95
C.R.I. & Pac.	.....	.....	Rock Island	33⅜	33⅜
" prf....	.....	.....	South Ry. c.	35	35
Con. G. N.Y.	.....	.....	" prf....	.....	.....
Col. F. I.....	47¾	47⅜	South. Pac..	87	86⅝
Corn Prod...	.....	.....	Tenn. C. & I.	90⅜	90
C.C.C.&St.L.	.....	.....	Texas Pac..	35⅜	36¼
D. Lac. & W.	.....	.....	Toledo	.....	.....
Del. & Hud.	225⅜	221	Twin City...	118	117⅜
Det. Un. Ry	94⅜	96⅜	U.S.L. Com.	.....	.....
D. & Rio G	.....	.....	" prf.	.....	.....
" prf....	.....	.....	U.S.S. Com.	38⅜	36
D.S.S.&At.	.....	.....	" Prf.	104⅜	104⅜
" prf	.....	.....	U.S. Rub. c.	51	51
Erie Rail'd.	45¼	45⅛	" pref.	.....	.....
" 1 prf.	76	75	U.Pac. com.	135⅛	135
" II prf.	68⅜	84⅜	" pref.	.....	.....
G. Western.	22⅜	22⅜	Wabash	22	22
Gen. Elect..	183	183	" pref.	48⅜	48⅜
Hock. Val..	92	92	W.U. Tel. C.	83⅜	83⅜
Ill. Cen....	177⅜	177⅛	Wis. Co....	32⅜	32⅛
Iowa & Co..	.....	.....	" prf.	.....	.....

Du correspondant particulier de "La Presse"

Ottawa, 22 — Hier soir, il faillit y avoir des troubles sérieux aux usines de M. J. R. Booth. Le contremaître Lafleur ayant transmis l'ordre de réduire de douze à dix, une équipe d'ouvriers employés aux machines à scier les madriers de trois pouces, les ouvriers protestèrent. Alléguant qu'il fallait douze hommes pour ces machines, ils refusèrent de travailler.

La police fût appelée, mais lorsqu'elle fit son apparition, tout était rentré dans l'ordre.

LE MYSTERE ENTOURE LA NORT D'AUDETTE

Suite de la première page

acte de désobéissance à qui de droit et on le destitua.

M. OSIAS ARCHAMBAULT,

propriétaire de l'hôtel Revere, contredit dans son témoignage le nommé William Mullin. M. Archambault jure positivement qu'après minuit le nommé Mullin et un nommé Randall étaient au pied de l'escalier, près du bar, et qu'ils s'entretenaient ensemble.

Vers 11 heures 40, grosse sensation parmi les jurés, un message téléphonique apprend au grand connétable J. A. Boisvert que le nommé Alex. Manary est arrivé de Montréal. M. Boisvert dépêche immédiatement le bailli P. A. Portelance avec ordre de servir un subpoena à Manary.

Quelques minutes plus tard, le nommé Manary est amené.

MANARY

jure qu'il s'est couché à onze heures. C'est là le point le plus important de son témoignage. Mme Manary est ensuite appelée ainsi que les derniers témoins, au nombre de cinq, qui seront entendus. Ces témoins sont MM. B. Mercure, John Fitzpatrick, Pierre Sabourin, et les demoiselles Brulé et Florida Davignon. Le nommé

SABOURIN,

entrevu par votre représentant a dit : "Je ne suis pas pour me parjurer, je dirai tout ce que j'ai vu et entendu". Sabourin est l'un des pensionnaires de Mme Théodore Roy et corrobore le témoignage de son mari.

HORMISDAS LEDUC

appelé ensuite, ne fait que répéter ce qu'il a dit hier soir à votre représentant. A midi l'enquête est ajournée jusqu'à deux heures cet après-midi.

L'avocat J. A. E. Dion, défenseur du jeune Pierre Roy, a dit au représentant de "La Presse" : "Je suis convaincu que mon client sera libéré à l'enquête préliminaire.

Le drame de la cour à bois de M. A. B. Comeau est toujours enveloppé de mystère. Jusqu'ici, pas le moindre espoir de découvrir l'auteur de ce crime atroce.

ORDRE DU PROCUREUR-GENERAL

Le grand connétable J. A. Boisvert a été chargé de conduire l'enquête, ce matin, en l'absence du chef McCaskill, qui est parti pour Montréal, après avoir passé la nuit à faire des recherches. Le grand connétable de Sweetsburg nous a fait part d'une circulaire que le procureur-général vient d'adresser à tous les grands connétables de la province de Québec. Dans cette circulaire, le procureur-général ordonne, en raison des déprédations nombreuses qui ont été commises ces temps derniers et en raison des meurtres mystérieux qui viennent d'ensanglanter la province, que tous les cheminaux qui ne pourront donner aux autorités une raison satisfaisante de leur présence soient immédiatement arrêtés et incarcérés jusqu'à ce qu'une enquête sérieuse soit faite sur leur compte.

Le constable Herbert Chambers, du C. P. R., a mis ce matin cet ordre à exécution. Vers cinq heures, un train de marchandises entrait en gare et un chemineau de mauvaise allure en descendait pour aller prendre un coup à l'hôtel Windsor. En quittant la plateforme, le vagabond y déposa son habit, pensant qu'il pourrait le reprendre à son retour. Le pauvre diable, malheureusement, a été fort désappointé. En revenant de l'hôtel, il vit le train qui s'ébranlait déjà, et par surcroît de malheur, il vit se diriger vers lui le constable Herbert Chambers.

Ce dernier, voyant l'allure suspecte du "tramp" résolut de lui donner la chasse. Malheureusement pour lui, le vagabond se connaissait en truca de toutes sortes, et il réussit à s'échapper des serres du constable et à sauter sur le dernier wagon du train en marche.

—"Qu'importe, nous dit M. Chambers, j'ai donné au chemineau une forte envie de ne plus reparaître ici. Je conserverai sa guenille en souvenir de son court passage à la gare de Farnham."

M. le grand connétable J. A. Boisvert, qui a eu fort à faire en ces derniers avec les chemineaux dans son vaste district, s'est déclaré très satisfait, ce matin, de la mesure prise par le procureur-général.

—"Vous ne pouvez vous imaginer le nombre de délits que l'on m'a rapportés en ces derniers temps. Malheureusement, je n'ai pu y apporter toute l'attention que j'aurais voulu, à cause du travail qui me retenait ici."

Il n'y a aucun doute que la décision que vient de prendre le gouvernement de

TRAQUER TOUS LES CHEMINEAUX

qui visitent nos Cantons de l'Est et qui y laissent ordinairement un si durable souvenir, est on ne peut plus opportune. Les lecteurs de "La Presse" jugeront des déprédations qui sont commises depuis quelque temps, dans les Cantons de l'Est en lisant les statistiques relevées par le grand connétable J. A. Boisvert. En trois jours, M. Boisvert a été averti des délits suivants :

Vol avec effraction chez MM. Seunenack et Boright, à Stanbridge Station. Autre vol de marchandises chez le marchand Homestead, de Sutton ; vol d'une montre et d'une somme de $25.00 en monnaie chez M. Donnail, de Brigham ; dernièrement, une grange remplie d'instruments aratoires, de produits agricoles et l'étable de M. Linden Beard, près de Sweetsburg, étaient incendiés pendant la nuit. Les pertes ont été évaluées à plus de dix mille piastres. Peut on imputer à d'autres qu'à des chemineaux, en quête d'un gîte pour la nuit, ces déprédations de toutes sortes ? Certes, non, et nous devons, avec la population de Farnham, remercier le procureur-général de la mesure énergique qu'il vient de prendre. Le vent est aux meurtres. Partout on n'entend parler que de tragédies, de morts vi lentes ou mystérieuses. Hier soir, à l'arrivée du chef McCaskill, un individu se présentait tout surexcité devant lui et lui annonçait qu'un meurtre avait été commis le matin, à Saint-Césaire.

—Etes-vous bien sûr de ce que vous dites ? questionna McCaskill.

—Ah ! Monsieur, pour le sûr ; tenez, ce midi, tout le monde en parlait, une fille a été tuée, ce matin, et l'auteur du meurtre a disparu.

Vite le chef McCaskill courut au téléphone et communiqua immédiatement avec Saint-Césaire.

A cet endroit, le médecin répondit que le chef et ses amis avaient entendu la

UNE SIMPLE FUMISTERIE,

car il n'y avait rien de vrai dans toute cette histoire de meurtre".

Hier soir, à Saint-Jean, McCaskill a failli déplorer la mort de l'un de ses limiers, le fameux "Pite" Brousseau, dont la spécialité est le déguisement. Notre train venait d'atteindre la station, et nous repartions après cinq minutes d'arrêt, quand nous vîmes arriver à la course Pite Brousseau.

Le malheureux Brousseau sauta sur le marchepied d'un wagon, mais il perdit l'équilibre et roula sous le train.

Comment se fait-il qu'il n'ait pas été broyé ? c'est ce que nous ne pouvons comprendre. Un cri de mort s'échappa des poitrines de ceux qui étaient témoins de l'accident. Avant qu'on ait pu se précipiter au secours de l'imprudent, Brousseau, prompt comme l'éclair, s'était déjà relevé. A part une déchirure au pantalon et quelques égratignures à la jambe droite, il n'avait aucun mal. Il fallait voir cependant son

ETAT DE SUREXCITATION

pendant les trente ou quarante minutes qui suivirent l'accident.

L'ENQUETE

A l'ouverture de l'enquête, ce matin, la cour du coroner ne présentait pas le même aspect qu'au début de l'enquête lundi dernier : moins de curieux, moins d'étrangers des paroisses environnantes. A la gauche du sténographe, on remarque un vieillard à mine abattue, debout, accoudé sur le bureau, suivant assidûment les progrès de l'enquête.

A la droite du coroner E. H. Mitchell, c'est le grand connétable J. A. Boisvert, chargé de questionner les témoins assignés par le bailli P. A. Portelance.

Le premier témoin entendu est le nommé Joseph Sagala, qui, on s'en souvient, donna au lendemain de la tragédie, une émouvante entrevue au reporter de "La Presse". Nous donnons que ce qu'il y a d'important dans son témoignage.

—"Samedi soir, le 11 août, je me suis couché vers 9 heures 30 et ne me suis levé qu'à 8 heures 30, le lendemain matin".

—"N'avez-vous pas entendu quelqu'un faire une menace dans la soirée de samedi".

—Voici, monsieur. Vers 8 heures 30, pendant que je retournais à la maison, j'aperçus, en traversant la cour à bois, deux hommes qui conversaient ensemble. En les dépassant, j'entendis distinctement l'un d'entre eux dire : — "Il va le payer, ce qu'il m'a fait le petit m... et il va me le payer cher encore".

—"Connaissez-vous celui des deux hommes qui a prononcé ces paroles".

—"Non, monsieur".

—"Vous ne connaissez pas non plus son compagnon ?"

"Il se fait un mouvement parmi les jurés au moment où le témoin Sagala dit, sous serment, ce qu'il a entendu. L'assistance murmure et se dit que ce que "La Presse" publiait le lendemain du meurtre n'était pas une vulgaire rumeur, mais que c'était une information prise à bonne source".

LES VAGABONDS ARRETES

Du correspondant particulier de "La Presse"

Ottawa, Ont. 22. — Le shérif Wright, de Hull, est allé à Montréal pour conférer avec le chef McCaskill, au sujet des trois vagabonds arrêtés l'autre jour près de Buckingham sur les ordres de McCaskill qui les soupçonnait du meurtre du jeune Audette, à Farnham.

M Wright est parti muni de bonnes descriptions des trois prisonniers qui attendent dans la prison de Hull sans se douter de ce qui les menace. Si les trois vagabonds sont ceux que le chef McCaskill recherche, ils seront conduits à Montréal.

A OTTAWA ET A HULL

Du correspondant particulier de "La Presse"

Ottawa, Ont., 22. — La police locale a reçu instructions de chercher trois récidivistes qui se sont échappés de la prison de Laconia N.H.

— La compagnie du Parc Royal composée de capitalistes locaux demande une exemption de taxes de dix ans pour ériger un "Auditorium" sur l'avenue Laurier à Hull.

— Le ministre du Commerce a décidé d'établir un bureau temporaire de renseignements à l'exposition de Toronto. Ce bureau sera tenu par M. Larke, agent commercial du Canada en Australie.

— Le conseil de ville d'Ottawa a accordé à la compagnie Electrique métropolitaine le privilège de rayer de sa charte l'article permettant à la cité d'exproprier l'actif de la compagnie dans huit ans. En échange, la compagnie s'engage à fournir à la cité une force motrice de trois mille chevaux vapeur, lorsque la cité en aura besoin pour le service municipal d'éclairage.

— Les autorités municipale de Hull joignent leur protêt à celui de la cité d'Ottawa contre les travaux d'élargissement du canal faits par M. Booth aux chaudières, lesquels travaux nuiront à la prise d'eau de l'aqueduc.

FAIM ANORMALE

Un symptôme de trouble stomacal qu'une bonne nourriture fait disparaître.

Avec certaines formes de maladie stomacale il y a une faim anormale qu'on prend fréquemment à tort pour "un bon appétit". Une institutrice écrit de Carthage, Mo., pour expliquer comment avec une bonne nourriture elle traita cette sorte de faim anormale.

"J'ai enseigné la classe durant quinze ans", écrit-elle, "et jusqu'à il y a neuf ans j'avais une bonne santé. Ma diète fut toujours bonne, je mangeais tout ce que je voulais, et je mangeais beaucoup. Il y a neuf ans, cependant, ma santé commença à péricliter, et je continuai à aller de mal en pis en dépit des prescriptions du médecin, du changement fréquent de résidence, et de tout ce que je pouvais faire. Durant tout ce temps mon appétit continua d'être bon, seulement, plus je mangeais, plus je voulais manger — j'avais toujours faim. Les premiers symptômes de ma maladie furent la nervosité et l'amaigrissement. La nervosité devint telle que finalement elle se changea en prostration. Alors surgirent les maux d'estomac qui me faisait beaucoup souffrir. la constipation qui amena les hémorroïdes, la dyspepsie et de graves maux de tête nerveux. Les médecins semblaient impuissants à me secourir, ils disaient que j'étais épuisée, et enfin, ils me pressèrent d'abandonner l'enseignement si je voulais sauver ma vie.

"Mais je ne pouvais abandonner mes classes. Je les continuai aussi bien que je le pus ; chaque jour mon état s'aggravait, seule ma volonté me soutenait jusqu'à ce qu'enfin un bon ange me suggéra de faire essai de la nourriture Grape-Nuts, et à partir de ce jour-là j'en ai mangé, je le trouve délicieux, toujours appétissant et satisfaisant. Je dois mon complet rétablissement au Grape-Nuts, et à ma persévérance à l'employer. J'ai gagné mon poids, et pendant plus de deux ans, j'ai été exempte de nervosité, de constipation, d'hémorroïdes, de maux de tête et tous les maux qui me faisaient tant souffrir, et j'ai pu travailler librement et facilement". Nom donné par Postum Co., Battle Creek, Mich.

Il y a une raison. ww

REMEDES NATURELS

Quelques Bienfaits de Dame Nature

Il est assez étrange de voir comment la nature fournit un remède approprié à toute maladie locale ou générale. L'écorce intérieure du saul qui pousse dans des endroits humides, donne le silicate, le grand remède pour le rhumatisme aigu. La quinine qui guérit la fièvre, est extraite du quinquina qui vient dans les districts marécageux. Ainsi les fruits viennent dans les climats chauds où abondent les maladies du foie, des reins et de la peau. L'habitant des pays chauds qui s'abstient de manger des fruits, mourrait généralement de maladie de foie. Pourquoi cela ? Parce que les fruits agissent sur les intestins dont ils activent le fonctionnement, agissent sur le foie et activent l'épanchement de la bile — qui est le purgatif naturel — agissent sur les reins qui secrètent plus d'urine, agissent sur la peau, qui rejette une plus grande somme d'impuretés. Les fruits purifient le sang en augmentant l'action des intestins, de la peau et des reins. Il faut manger une certaine quantité de fruits pour en avoir le bénéfice. Un médecin d'Ottawa a découvert une méthode pour combiner le jus des pommes, des oranges, des prunes, des figues, joignant au tout une parcelle d'amer d'écorce d'orange, ce qui fait un composé de fruit beaucoup plus fort que le fruit ordinaire. L'Extrait laxatif de fruit est mis en tablettes et vendu sous le nom de "Fruit-a-tives" ou "Fruit Liver Tablets." Ces tablettes sont un remède naturel pour la constipation, l'excès de bile, les maux de tête, des reins, du foie, de la peau et toutes impuretés du sang. 50c la boîte ; six boîtes, $2.50, ou envoyées sur réception du prix, de Fruit-a-tives, Limited, Ottawa.

3ÈME PELERINAGE

De la Société de Tempérance de l'Eglise Saint-Pierre

A NOTRE-DAME DU ROSAIRE

AU **Cap-de-la-Madeleine**

PAR LE VAPEUR "BEAUPRÉ"

SAMEDI, LE 9 SEPTEMBRE 1905

Grande démonstration en faveur de la Tempérance. Tous les hommes et les jeunes gens seront les bienvenus. Prix populaires, aller et retour : **Adultes 1.50, Enfants 75c.**

Les cabines sont louées la moitié du prix pour les voyages à Ste Anne de Beaupré : Celles donnant sur l'eau $2.00. Cabines intérieures $1.50. S'adresser au Rév. P. G. E. Villeneuve, O. M. I., 107 Visitation. 22,18,26,29,1,2,5,8

LA CARTE DE VISITE DES MEURTRIERS

Suite de la première page

était arrivé à Montréal jeudi matin, le 10 août. Tout le temps qu'il resta ici, il se montra d'une

PRODIGALITE EXTRAVAGANTE,

payant des consommations à tous ceux qui se trouvaient dans le bar.

"C'est alors, dit M. Henez, que je résolus de lui enlever son portemonnaie, voulant mettre un terme à ses générosités."

Boissonnault n'en dit pas davantage.

—"Et cet objet, demanda-t-il, en avez remarqué la description ?

"Certainement: c'était un portefeuille mesurant environ 3 pouces à 3 pouces et demi, d'un brun sali par le temps et l'usage. Il se replinit en trois; et à l'intérieur, c'étaient trois ou quatre compartiments, dont un spécialement pour les bank-notes. Il s'attachait à l'extérieur au moyen d'une courroie de 6 à 7 pouces de longueur."

Et M. Hevez ajouta : "Les seules valeurs que j'aie remarquées sur la personne de mon oncle, ce sont 2 billets de $20 et 2 de $10 américains.

Le

RAPPROCHEMENT

entre la description fournie par le chef Lemieux et celle venant de M. Hevez est pour le moins singulière. Et au nous assure que les détails peuvent encore y manquer seront fournis par d'autres témoins qui ont eux aussi tenu entre leurs mains cet objet accusateur.

C'est le vendredi soir, 11 août, à 5.15 heures, que Georges Archambault a quitté Montréal pour Valleyfield, où l'attendaient un assassin, et le canal pour linceul.

Le chef Boissonnault a demandé l'émanation d'un mandat de recherches : retracera-t-il au cours de ses perquisitions au domicile de Dominique Chatigny la carte de visite de celui que l'on être l'assassin de l'infortuné octogénaire croit être l'assassin de l'infortuné octogénaire Georges Archambault ? C'est là la

TROUBLANTE QUESTION

que se posent à l'heure qu'il est tous ceux que l'intérêt de la justice rattachent à cette sanglante affaire ; c'est de là que dépend en grande partie le sort du prétendu meurtrier.

NOUVELLES DE QUEBEC

Le banquet des citoyens au prince de Battenberg — M. Racine est mort — Mort subite de M. de Puyjalon.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 22. — Le banquet que les citoyens de Québec offriront au Prince de Battenberg, le premier septembre, aura lieu au club de la Garnison.

M. J. O. Racine, fils de M. Archange Racine, fondateur de la maison Terrault et Racine, qui s'est cassé l'épine dorsale en se baignant à la rivière aux Chiens, a succombé à ses blessures à l'hôtel-Dieu. Ses funérailles auront lieu jeudi à la basilique.

On rapporte à Québec que M DePuyjalon, gendre de feue l'hon. M. Ouimet, qui était en voyage d'exploration au Labrador est décédé subitement sur les îles du Labrador. Il était accompagné de son fils âgé de 10 ans.

CONSULAT GENERAL DE FRANCE

Les Français dont les noms suivent sont priés de faire parvenir leur adresse au Consulat général de France à Mont-

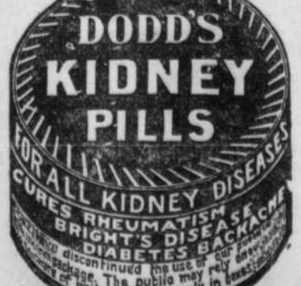

PAR MARCOTTE FRERE

Vente au Commerce

A nos salles, 69 rue Saint-Jacques.

MERCREDI, 23 AOUT

A DIX HEURES.

Stock de nouveautés provenant de deux grosses faillites, assorties dans toutes les lignes ; un des meilleurs stocks qui soit mi en vente.

Grandes quantités d'étoffes à robes, cachemires, corsets, sous-vêtements, bas de cachemire et de coton, rubans, mousselines, cretonnes, cotonnades, coutil, gants de kid et de soie, chemises, lingerie blanche, vêtements de confection pour dames, jupes, manteaux, gilets, robes négligées, hardes de confection de toutes sortes pour hommes et garçons, tweeds, serge, beaver, canevas, doublures, boutons, mouchoirs, foulards, articles de modes, garnitures, etc.

En lots pour le commerce, sans réserve.

MARCOTTE FRERES,
245—3 Encanteurs.

Vente de Ferronnerie

JEUDI, le 24 courant à dix heures

A nos salles, rue Saint-Jacques, en lots pour le commerce et sans réserve.

$20.000.00

de Marchandises Assorties

Coutellerie de table et canifs, en grandes quantités, couteaux à dépecer, limes, mèches, outillages, scies, marteaux, gonds et pentures, cuillers, boutons de portes et de tiroirs, crochets, arrache-clous, etc.

Aussi, 2 balances, une plateforme et une en cuivre.

Tout doit être vendu,

MARCOTTE FRERES,
245—3 Encanteurs.

Avis de Faillite

In Re

LOUIS MONARQUE, Sellier,

No 12 rue Lamontagne, Montréal.

Les soussignés vendront à l'encan, au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal,

Mercredi, le 30 Aout 1905

A 11 heures,

l'actif du sus-nommé comme suit :

Fonds de commerce de sellerie. . .	$506.01
Fixtures et mobilier.	100.00
Outillage.	48.60

Le magasin sera ouvert le 29 pour inspection.

Pour tous renseignements, s'adresser à

ALEXANDRE DESMARTEAU,
Curateur,

1598 rue Notre-Dame, Montréal,
MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 22,24,26

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

A. DUHAMEL, Négociant

1283 Notre-Dame, Montréal.

Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, au No 69 Saint-Jacques, Montréal,

MERCREDI, 30 AOUT 1905, à 11 hrs a.m.,

l'actif, consistant en effets d'épicerles se montant, d'après l'inventaire, à $204.16
Dettes de livres 185.50
8 mois de loyer au 1er mai 1906 . . 120.00
$509.66

Conditions, comptant.

Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock, mardi, le 29 août

Pour plus amples informations, s'adresser à

NAPOLEON SAINT-AMOUR,
Cessionnaire,
11 Place d'Armes,
Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 22,26

Montréal, 17 août 1905

The Ogilvie Flour Mills Company Limited

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné, qu'une distribution de un et trois quarts pour cent, étant le dividende trimestriel sur les Actions Préférentielles de "Ogilvie Flour Mills Company Limited" a été déclaré payable, vendredi, 1er jour de Septembre 1905, aux actionnaires dûment enregistrés, le 1 Août 1905. Les livres de transport seront fermés du 23 Août au 31 Août, les deux jours inclusivement.

Par ordre du bureau de directeur,

246-4 SHIRLEY OGILVIE, Secrétaire.

Département des Chemins Fer et Canaux

CANAL LACHINE

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumission pour Quai à Lachine", seront reçues par le soussigné jusqu'à 16 heures, lundi, 28 août, 1905, pour la reconstruction d'une partie du quai de Lachine.

On peut voir les plans et se procurer les devis au bureau du Surintendant des Canaux de Québec, No 2 Place d'Armes, le et après le 3 août, 1905.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

L. K. JONES, Secrétaire.

Département des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, 15 août 1905.

Les journaux insérant cette annonce sans l'autorisation du département n'en seront pas payés. 244—5

TOURISTES ET VOYAGEURS

La meilleure manière de voyager avec des fonds en poche est au moyen de CHEQUES DE VOYAGEURS.

Valeur en argent avec équivalent en monnaie étrangère indiquée sur chaque chèque. Pas d'escompte. Moyen efficace d'identification.

Emis par la DOMINION EXPRESS CO.,

Bureau principal, 187 rue Saint-Jacques ; succursale au bureau du "Star", coin des rues Peel et Sainte-Catherine.

Mandats d'argent, chèques étrangers, chèques de voyageurs, lettres de crédit, etc.

239-mena

Succession R. A. Mainwaring

Toutes les personnes qui ont des réclamations contre feu R. A. Mainwaring, écuyer, sont priées de les envoyer sans délai à R. A. E. Greenshields, écuyer, avocat, 1724 rue Notre-Dame, Montréal. 243—6

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES

OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demander le Guide de l'inventeur qui vous sera envoyé gratis par **Marion & Marion**, ingénieurs-Conseils

Bureaux : { Edifice New York Life, Montréal, et 907 G Street, Washington, D. C.

m.j.a.

Patentes qui Protègent!

FETHERSTONHAUGH & CO.

FRED. B. FETHERSTONHAUGH, B.L., M. E.
CHARLES W. TAYLOR, B.Sc.

Ancien Examinateur du Bureau Canadien des Brevets. Canada Life Building, MONTREAL

mja

The John Murphy Company Limited

Mardi, 22 Août 1905.

NOUVELLES MARCHANDISES EN AOUT

Nous avons projeté d'ouvrir le commerce d'automne un mois entier avant l'année dernière. Nous sommes en état de faire cela, parce que le magasin est libre et que nous ne sommes pas gênés par le vieux stock.

Les nouvelles march

NOUVELLES OUVRIERES

L'assiduité aux assemblées que les unionistes doivent à leurs unions respectives — Les délégués de Montréal à la convention typographique tenue à Toronto sont de retour—Les bibliothèques publiques dans Ontario—L'emblême de travail des tailleurs de pierre—Patrons et briquetiers de Toronto s'entendent à l'amiable sur la question du salaire—Réunions ce soir chez les charpentiers-menuisiers du port et les ferblantiers-couvreurs—La différence entre le "scab" et le simple non-unioniste—Faits divers.

"L'assiduité des membres aux assemblées de leurs unions respectives est pourtant d'une importance capitale pour le succès et la prospérité de ces organisations disait il y a quelque temps un grand chef ouvrier et malheureusement un grand nombre d'unionistes semblent l'ignorer.

"Les officiers de plusieurs unions se plaignent parfois avec raison de cette apathie et de cette nonchalance, qui empêchent les membres des unions d'assister aux assemblées de leurs unions et qui en font souvent des êtres inutiles à la cause ouvrière et à la société. Ces gens ont toujours à leur disposition une foule de raisons plus ou moins valables pour s'excuser de n'avoir pas assisté à l'assemblée de leur local et ce sont presque toujours les mêmes."

× × ×

MM. Victor Tardif et Bruno Vauthier de l'Union typographique Jacques-Cartier, No 145, ainsi que M. John Cantwell, de l'union No 176, qui étaient allés à Toronto représenter leurs unions respectives à la grande convention de l'union internationale sont revenus hier, enchantés de la réception qu'on a faite, à tous les délégués là-bas. Les délégués de Montréal, sont émerveillés de la somme énorme de travail qui a été accomplie durant cette convention dans l'intérêt général.

× × ×

M. P. M. Draper, délégué d'Ottawa, a présenté une motion importante qui a été adopté à l'unanimité et par laquelle le bureau général devra payer à l'avenir au Congrès des Métiers et du Travail du Canada, la taxe "per capita" de 1½ cent par membre, pour toutes unions typographiques canadiennes affiliées à ce corps central. Cette taxe était payé autrefois par les unions respectives. Comme on estime à 3,000, le nombre des typos qui se trouvent actuellement affiliés au Congrès, les revenus de cette organisation se trouvent de ce chef augmentés de $350 environ.

Samedi dernier, qui était le dernier jour de la convention, la Société auxiliaire des femmes, de l'union typographique, qui se compose de soeurs, de filles et d'épouses de typographes et dont le but unique est de faire de la propagande en faveur de l'étiquette de l'union, a procédé à l'élection de ses officières comme suit :

Présidente, Mme Ed. D. Donnell, Cincinnati, Ohio; première vice-présidente, Mme Daniel McDougall, Toronto ; deuxième vice-présidente, Mme H. W. Smith, Lincoln, Nebraska; troisième vice-présidente, Mme J. D. Kane, Louisville, Kentucky; quatrième vice-présidente Mme John A. Aul, Nashville, Kentucky; secrétaire-trésorière, Mme Chas. E. McKee, Indianapolis, Indiana ; Chapelain, Mme A. W. Bowen, Washington, D.C. ; Guide, Mme Stanton, Syracuse, N.-Y.

La prochain convention de l'Union Typographique Internationale aura lieu à Colorado Springs, Cal.

× × ×

Il y a 484 bibliothèques publiques dans la province d'Ontario, dont 146 sont gratuites. Les bibliothèques des écoles rurales reçoivent du gouvernement une gratification maximum de $10 par année, et les bibliothèques publiques reçoivent une gratification égale à 50 pour 100 de la somme dépensée en livres jusqu'à un maximum de $200.

× × ×

Nous reproduisons ici aujourd'hui un fac-similé du sceau ou de l'emblème des tailleurs de pierre, organisés. La vignette représente un chantier en activité et pourvu de tout l'outillage nécessaire.

On voit aujourd'hui aux Etats-Unis des boutons représentant ce dessin sur la basque de l'habit de presque tous les tailleurs de pierre qui se font un

devoir et un honneur de le porter dans un but de propagande. Ceux qui désireront s'en procurer n'auront qu'à envoyer leur commande aux bureaux généraux à Washington, avec la somme de 36 cents. Il y en a pour tout le monde.

× × ×

A la suite d'une conférence qui a eu lieu il y a quelque temps à Toronto, entre les patrons du Builders' Exchange et l'union des briquetiers, il a été conclu un arrangement pour une période de 3 ans. En vertu de cette entente amicale, les briquetiers recevront un salaire de 47 cents de l'heure durant les deux premières années et 50 cents de l'heure pour la troisième année.

Il appert que les patrons ne trouvent pas ce salaire exorbitant dans la grande ville de l'ouest, où pourtant le coût de la vie n'est pas plus élevé qu'à Montréal.

× × ×

Il y aura demain soir, à la salle des Forestiers, rue Sussex, une assemblée d'une importance extraordinaire du local No 93 des charpentiers-menuisiers de la ville d'Ottawa, pour l'étude et la décision de plusieurs grandes questions. Tous les membres seront donc à la salle à 8 heures précises.

× × ×

Ce soir, il y a assemblée régulière du local No 116, des ferblantiers-couvreurs, à la salle Saint-Joseph, à laquelle les membres sont priés d'assister en aussi grand nombre que possible.

× × ×

"Il existe une grande différence, nous disait dernièrement une revue ouvrière très populaire, entre le simple non-unioniste et le "scab". Le premier ne prend d'ordinaire aucune part dans les luttes industrielles qui se livrent autour de lui, pendant que le "scab" combat activement l'ouvrier de son métier qui appartient à l'union. Dans presque chaque cas, le "scab" agit comme un cheval dans une étable en feu, non seulement il refuse de sortir, mais donne de vigoureuses ruades et mort cruellement le brave pompier qui vient à son secours. Les ouvriers unionistes considèrent que celui qui aide un patron qui maltraite ses employés et refuse de transiger avec eux, est coupable socialement parlant d'un acte criminel."

× × ×

L'union locale No 178 des charpentier-menuisiers du port de Montréal convoque tous ses membres à l'importante assemblée régulière de ce soir qui aura lieu à la salle des débardeurs, 1242a rue Notre-Dame. Des affaires très sérieuses sont sur l'ordre du jour et demandent une solution immédiate.

Des questions très intéressantes aussi, ayant trait à la Fête du Travail seront discutées et décidées à cette même réunion. La présence de tous les membres est donc absolument nécessaire.

L'assemblée commencera à 8 heures précises.

LES PERSONNAGES DU JOUR

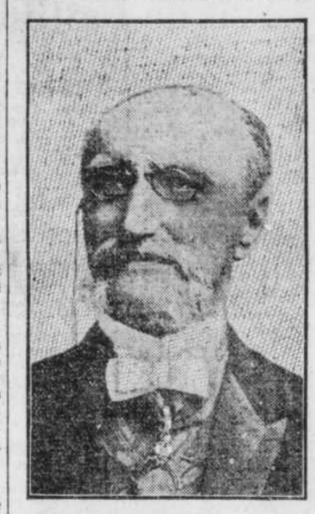

Herr Randa, le nouveau membre du cabinet autrichien.

AFFAIRES POLICIERES D'OTTAWA

ON DISCUTE LA RETRAITE PROBABLE DU MAGISTRAT O'KEEFE — LES AVOCATS SE PLAIGNENT DU CHEF DE POLICE DE LA RONDE — LE TRIBUNAL DES ECHEVINS PRENDRA-T-IL FIN?

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 22.—Les cercles policiers de la capitale sont remplis de potins fort intéressants. Il est question de la retraite prochaine du magistrat O'Keefe, qui ne sera pas regretté par la colonie canadienne-française. On désigne même M. J. O'Connor, comme le successeur probable du magistrat O'Keefe. Ce dernier a été nommé par l'ex-gouvernement Ross, d'Ontario; et M. O'Connor est un chaud partisan de la nouvelle administration Whitney.

—Le nouveau chef de police de la Ronde, est en guerre ouverte avec les avocats qui sont souvent appelés à plaider en Correctionnelle. Pour peu que le chef continue à vouloir diriger les causes devant le tribunal, sa destitution sera demandée. La chose est promise par plusieurs membres influents du Barreau. On se plaint particulièrement de ce que le chef est par trop officieux en soufflant à l'oreille du magistrat de police des renseignements qu'il possède et les suggestions qu'il croit devoir faire au sujet des accusés, quand même le greffier est présent avec le dossier, et que les accusés sont représentés par des avocats. Hier, encore, il 'est fait mettre à sa place par les avocats Mahon et Henderson qui lui ont promis l'intervention du Barreau de la capitale pour régler l'affaire du chef de police, si celui-ci persiste à soccuper de choses qui ne le regardent pas.

—Depuis que le magistrat O'Keefe est en vacance, le tribunal correctionnel est présidé, tantôt par l'échevin Rosenthal, un bijoutier Israélite, de la rue Spark, tantôt par un autre échevin. Nos électeurs se rappellent avoir lu dans ce journal les commentaires de la presse locale sur certains jugements du nouveau Solomon, d'Ottawa sur des questions de Droit très embrouillées. Or, M. l'échevin Champagne a entrepris de mettre fin à ce tribunal de l'échevin Rosenthal, dont les jugements fourniront plusieurs sujets pour la Cour d'Appel. La prétention de M. Champagne est qu'en l'absence du juge, M. Rosenthal n'a pas le droit de jouer au Salomon.

MM. TURGEON ET CHAPMAN A SAINT-MALO

La direction de l'Argus de la Presse, de Paris, vient de nous envoyer par l'entremise d'un ami plus de cent coupures de journaux relatives aux fêtes de Saint-Malo. Toutes ces feuilles font les plus grands éloges de MM. Turgeon et Chapman.

Parmi les journaux de Paris et de la province qui parlent avec le plus d'enthousiasme de l'orateur et du poète nous devons mentionner la "République Française", le "Journal", la "Presse", "l'Eclair", la "Politique Coloniale", le "Rappel," le "Matin", le "Soleil", "l'Univers", le "Petit Parisien", la "Liberté", le "Gaulois", le "Siècle", le "Voltaire", etc., de Paris, le "Salut" et le "Républicain", de Saint-Malo, "l'Ouest Eclair", et le "Journal", de Rennes, "l'Union Malouine et Dinanaise", le "Côte d'Emeraude", le "Petit Phare" et "l'Espérance du Peuple", de Nantes, la "Dépêche" de Lyon, la "République", de la Sarthe, etc.

La "République Française" et la "Vérité Française" ont comparé M. Turgeon aux grands orateurs grecs de l'antiquité qui haranguaient en plein air les foules enthousiastes, le "Côte d'Emeraude" a prononcé le mot "chef-d'oeuvre" en vantant son éloquence, "l'Union Malouine et Dinanaise" a dit que les vers de Chapman vibraient comme la "Marseillaise", "l'Ouest-Eclair", l'a comparé aux plus grands poètes du siècle, plusieurs autres journaux, qui le connaissaient déjà par le couronnement académique de ses "Aspirations", ont exprimé l'opinion qu'il s'était surpassé dans son dernier poème.

PLUS DE CRIS SUR LA RUE

On est actuellement à faire une enquête relativement aux plaintes portées à la connaissance de la Commission de police par l'échevin Marchand, à savoir que les colporteurs de fruits sont une véritable nuisance dans nos rues par leurs cris.

Les colporteurs de fruits sont formés en association. Le président M. Rémi Renaud, s'est présenté à l'hôtel de Ville, hier et a informé les autorités civiques, que l'association est opposée à la méthode de crier trop fort par les rues, surtout après 7 heures du soir.

Il y a un règlement municipal défendant cette pratique, et l'association est désireuse de le voir mettre à effet par la police, du moment qu'il y a nuisance.

Les malades surtout ont à souffrir des cris désordonnés de certains colporteurs, et la police recevra des ordres d'arrêter les délinquants.

M. Honoré Gervais, député de la division Saint Jacques, et M. Mousseau, député du comté de Soulanges, ont accepté l'invitation d'adresser la parole à la grande excursion qui aura lieu dimanche prochain, à l'île Sainte Amour, l'excursion de dimanche dernier ayant été remise pour cause de mauvais temps.

FEU M. A. DUBOIS

Les funérailles du pompier Dubois, qui ont eu lieu, ce matin, à l'église St Denis, ont été très imposantes.

Le convoi funèbre s'est mis en marche à 9 heures, de la demeure du défunt pour se rendre à l'église. Une escorte de pompiers, sous le commandement du sous-chef Jackson et du capitaine F. W. Taylor ouvrait la marche. Suivait, l'Harmonie de Montréal, sous la direction de M. Hardy. Les porteurs du poêle étaient les pompiers Marchaloux, Calixte Sénécal, Pierre Gagnon et Adjutor Chartré.

A l'église, la cérémonie fut très pieuse. Le service fut chanté par M. l'abbé Saint-Jean, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Charretier et Guay.

L'église était remplie de parents et d'amis venus pour rendre un dernier hommage à la mémoire de M. Dubois.

Le deuil était conduit par MM. Zéphirin, Homère, et Henri Dubois, fils du défunt, MM. Louis et Abraham Dubois, le sous-chef Dubois, frères du défunt, MM. Meunier et Deguire, beaux-frères du défunt. Suivaient le cortège funèbre, MM. J. A. Bélanger, W. Sénécal, H. St Onge, G. Vermette, O. Boismenu, Jos. Mercier, P. Vermette, C. Charbonneau, A. Jetté, H. Coupal, L. Bérubé, A. Deguire, Jos. Deguire, L. A. D'Amours, les échevins Proulx et Paquin, B. Lajeunesse, notaire C. Paquette, S. Vallée, T. A. Lebel, J. E. Légaré, E. Trudeau, Jos. Brien, B. Brunet, V. Poirier, R. Vermette, J. A. Houle, L. de Bellefeuille, E. Nelson, O. Blain, P. Pelletier, G. Lapierre, A. Blain, A. Mongeau, A. Geoffrion, A. Brunet, H. Martineau, A. Vallée, L. Vallée, P. A. Blanchet, L. Mongeau, Jos. Roch, etc.

BLESSE EN SAUTANT

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Arthabaska, 22.—M. Louis Philippe Côté, étudiant du séminaire de Nicolet, fils de Mtre P. H. Côté, C. R., a été victime d'un accident, dimanche soir.

Il était allé, avec des compagnons, faire une promenade sur le mont Christo, et en revenant il leur fallut passer sur une clôture. En passant pardessus il fit une chute et tomba le pied sur une pierre et se donna un entorse assez grave. On le transporta chez lui, où il gît dans un état souffrant.

Le médecin appelé donna les soins requis, tout en déclarant que le jeune homme sera obligé de garder sa chambre durant plusieurs jours.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 22. — La cause de la contestation de Maskinongé, de C. E. Lesage vs Hormisdas Mayrand, a été remise à jeudi prochain.

Caverhill & Kissock

OUVERTURE D'AUTOMNE

Toutes les Nouveautés en fait de Chapeaux, Bonnets et Articles de Modes, Français et Américains.

Lundi, Mardi et Mercredi les 28, 29 et 30 Août courant

AU COMMERCE SEULEMENT

91 RUE SAINT-PIERRE

22,24,26-x

Dupuis Freres

Nos magasins sont fermés tous les soirs à 6 heures, excepté le samedi.

Les commandes par la malle sont exécutées avec soin.

CETTE VENTE EXTRAORDINAIRE DE VELOURS DE FANTAISIE A 39 CENTS

Notre annonce et l'étalage dans la vitrine nous attirent chaque jour de nombreux acheteurs. Il faut dire que les valeurs que nous offrons sont irrésistibles, nous avons reçu ce matin une autre ligne de Velours brun, dessins floraux, que nous avons marqués au même prix de..... 39c

TOUS CES VELOURS sont de qualité supérieure et le prix de 39c auquel nous les vendons représente à peine la moitié de leur valeur.

AU RAYON DES SOIERIES

RECU CE MATIN UN LOT DE SOIE JAPONAISE, ivoire seulement, largeur 23 pouces, se vendant ordinairement 35c la verge, notre prix pour ce lot, la verge..... 25c

TAFFETAS DE SOIE ET SOIES MOSSALINE A 60c LA VERGE. — Valeurs tout à fait exceptionnelles.—Très joli choix, toutes les plus riches nuances dans les couleurs à la mode.

TAFFETAS DE SOIE NOIR—23 POUCES DE LARGEUR A 59c LA VERGE. La meilleure valeur encore offerte à Montréal pour le prix.

Rayon des Velours et Soieries au premier plancher près de l'entrée principale.

BRODERIES DE FANTAISIE POUR SOUS-VETEMENTS — Broderies en floss de soie et broderies en coton sur flanellette blanche, crème, rose, et autres couleurs avec insertions pour convenir. Nous avons divisé ces broderies en deux lots, prix..... 5c et 8c

BRODERIES DE FANTAISIE SUR FLANELLETTE, dans les hautes qualités, le choix sur celles-ci est plus considérable, il y a différentes largeurs dans le même dessin, très grand choix dans les couleurs, prix variant de 17c à 23c MOINS 50 P.C. DE REDUCTION

BRODERIES LARGES SUR LINON BLANC, POUR SOUS-VETEMENTS, dessins nouveaux, valeurs exceptionnelles à 20c, 25c et en montant jusqu'à..... 45c

LAINES A TRICOTER A 75c—Laine Ecossaie, pesanteur garantie, noir, blanc, gris pâle et gris fer, notre prix la livre..... 75c

LAINES GLACEE A 10c, nuance blanc ivoire seulement.

LAINES SHETLAND FLOSS, marque "Beats all" à l'écheveau..... 5c

LAINES NUANCEES DE BERLIN, prix l'écheveau..... 5c

Pour la Réouverture des Classes

Nous sommes à recevoir les habillements d'automne pour écoliers, comme les années précédentes, notre assortiment ne sera pas surpassé, nous offrirons le plus grand choix et les meilleures valeurs.

POUR LES ECOLIERS

CRAYONS EN MINE DE PLOMB A 6c LA DOZ, autres lignes de crayons à la douzaine, 8c, 10c, 20c et..... 25c

CAHIERS DE Griffonnage, 150 pages de papier rayé avec couverture de fantaisie, prix.... 2c

EFFACES à 2½c. 10c et 15c. — PORTE-PLUME à 1c, 3c et..... 5c

REGLES EN BOIS à 1c, 5c et 10c. — ARDOISES AVEC CADRE à 4c, 5c et..... 6c

PAPIER, CALEPINS, ENCRE, PLUMES, BROSSES POUR TABLEAUX, ENCRE POUR MARQUER LE LINGE, PLUMES-FONTAINE, ETC., ETC.

COUVERTURES BLANCHES pour LITS SIMPLES 60 x 80 pouces, à la paire $2.75 et.... $3.00

COUVERTES BLANCHES PURE LAINE, à $3.75

DRAPS DE LIT EN FLANELLETTE, blancs ou gris, la paire..... 90c

COUVREPIEDS BLANCS pour LITS D'ECOLIERS, deux lignes spéciales à 90c et..... $1.15

DUPUIS FRERES, Le Grand Magasin Départemental de l'Est, 1571 à 1589 Ste Catherine, Cité

Malade depuis longtemps, M. A. Lemire prend les Pilules Moro pour les Hommes et se guérit tout à fait.

"Les médecins me disaient que j'étais consomptif et leurs remèdes ne me faisaient "pas de bien. J'ai commencé à prendre les Pilules Moro pour les Hommes et tout de "suite je me suis senti mieux. C'est grâce à ce puissant tonique si je puis maintenant "travailler à l'aise.

"Je suis très bien et fort."

ALBERT LEMIRE, St Célestin, Co. Nicolet, Qué.

M. A. Lemire est un jeune homme qu'une grave maladie avait beaucoup affaibli. Pendant deux ans il a été trainant, sujet à des douleurs de côtés, des maux d'estomac, manquant d'appétit et ne pouvant travailler. Les médecins lui disaient qu'il était atteint de consomption et en effet il le craignait beaucoup à cause d'une bien mauvaise toux qu'il ne pouvait guérir. Il écrivait alors aux Médecins de la Compagnie Médicale Moro : "Je n'ai que dix-sept ans et je suis bien ennuyé d'être toujours malade. Quelques personnes me disent qu'il faut changer de métier, d'autres que je vis trop enfermé, chacun dit son mot et je demeure toujours au même point. J'ai décidé de prendre les Pilules Moro et j'ai pensé que vous pourriez me dire ce qu'il me faut." Quelques mois plus tard, il annonçait son parfait rétablissement.

Un homme qui tousse, qui a toujours mal à l'estomac, à la tête, aux reins, qui a des palpitations de cœur dès qu'il fait quelque ouvrage, est certainement un homme bien malade ; ces symtômes démontrent chez lui une grande faiblesse et un état de santé délabré. En donnant des forces, les Pilules Moro guérissent tous ces symtômes : prises à temps, elles ne manquent jamais de rétablir parfaitement.

ALBERT LEMIRE,
Saint-Célestin, Co. Nicolet, Que.

Fac-Similé Exact d'une boite de Pilules Moro.

L'Etiquette est de Papier Blanc Imprimé en Bleu.

Certains commerçants et médecins peu scrupuleux n'hésitent pas, lorsqu'on leur demande les PILULES MORO pour les Hommes, à recommander, dans un but intéressé, une substitution, un remède quelconque qui, disent-ils, guérit tout aussi bien que les PILULES MORO.

Les hommes malades, qui veulent se guérir, doivent se méfier, car il y va de leur santé, et ainsi prévenus, ils doivent exiger les PILULES MORO pour les Hommes, qui sont contenues dans des boîtes de bois, enveloppées d'une étiquette imprimée en bleu, portant le nom de la Compagnie Médicale Moro, comme la vignette ci-contre.

Si les malades ne peuvent les trouver dans leur localité, nous les prions de nous écrire directement. Nous les leur enverrons sur réception du prix : 50 cts pour une boîte, $2.50 pour six boîtes.

Venez nous voir ou écrivez-nous sans crainte, si vous désirez avoir des conseils sur votre maladie, nos consultations sont tout à fait gratuites.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 1724, rue Ste Catherine, Montréal

VOICI Encore une chance d'Acheter au GRAND RABAIS durant cette semaine des

Ameublements

Pour Résidences, Maisons de Pension, Hotels, Bureaux, Magasins, COLLEGES et COUVENTS.

Notre assortiment comporte les derniers modèles et les styles les plus artistiques. QUALITE, PERFECTION.

Nos marchandises d'automne vont nous arriver, il leur faut de la place, c'est la cause de nos

ESCOMPTES Considérables durant ce Mois

En effet sur tous les prix marqués, nous faisons une remise variant de . . . . . 25 à 50%

Dans le cas où vous n'auriez besoin de ces marchandises que plus tard, nous vous les emmagasinons et

Assurons Gratuitement

CREDIT

Ayant confiance au public nous somme toujours disposés à accepter des conditions raisonnables de paiement.

FAITES-NOUS UNE OFFRE.

F. Lapointe, 1449 Ste Catherine, Angle Montcalm.

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des Terrains de la Puissance au Manitoba et dans les Provinces Maritimes, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être pris comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans sur un espace d'un quart de section, de 160 acres, plus ou moins.

L'entrée pourra être faite personnellement au bureau local des terrains, dans le district où se trouve le terrain à prendre, ou si le colon le désire, il pourra, sur demande au Ministre de l'intérieur, Ottawa, au Commissaire de l'Immigration, Winnipeg, ou à l'agent local pour le district où se trouve le terrain, se faire autoriser à faire faire l'entrée par quelqu'un.

DEVOIRS DU COLON — Un colon auquel on a accordé une entrée pour un homestead devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père—ou la mère, si le père est décédé — de toute personne qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré par la dite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence pourront être remplie par le fait de résider sur ledit terrain.

DEMANDE DE LETTRES PATENTES devra être faite à l'expiration de trois années, devant l'agent local, le sous-agent ou l'inspecteur des homesteads.

Avant de demander des lettres patentes le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON. — Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

QUARTZ. — Un certificat de mineur libre est accordé sur paiement à l'avance de $7.50 par année, pour un individu, et de $50 à $100 par année pour une compagnie selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minerai dans un endroit peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées, le locateur pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un mineur libre ne peut obtenir que deux baux de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qui peut-être renouvelé à la discrétion du ministre de l'Intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent collectée sur la production des qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY.
212-n Député ministre de l'Intérieur.

LISEZ L'ANNONCE DE SCROGGIE DANS LE NUMERO DE MERCREDI.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès, doivent être endossés des noms et adresses des personne qui les envoient.

NAISSANCES

APRIL — A Beaurivage, le 17 du courant, au No 31 rue Saint-Louis, l'épouse de M. François April, une fille : Marie-Elodie-Jeannette.
Parrain et marraine, M. et Mme Blaise, grands-parents de l'enfant.

GAUTHIER — Au Boulevard Saint-Denis, le 15 du courant, au No 866 rue Huntley, l'épouse de M. Damase Gauthier, un fils : Joseph-Jean-Marie-René-Albert.
Parrain et marraine, M. Joseph-Gauthier, de L'Assomption, et Mlle Blanche Gauthier, oncle et soeur de l'enfant.

GENDRON — A Montréal, le 14 du courant, au No 220 rue Canning, l'épouse de M. André Gendron, une fille : Marie-Josephine-Germaine.
Parrain et marraine, M. et Mme V. Dufort, oncle et tante de l'enfant.

HOUDE — A Saint-Louis du Mile-End, le 21 du courant, au No 605 rue Alma, l'épouse de M. Alfred Houde, un fils.
Parrain et marraine, M. et Mme Eug. Dufault.

LAPLANTE — A Montréal, le 19 du courant, au No 765 rue Sainte-Catherine, l'épouse de M. Joseph Laplante, une fille : Marie-Anna-Jeanne.
Parrain et marraine, M. et Mme David Giroux.

LANOUETTE — A Saint-Louis du Mile-End, le 19 du courant, au No 1674 rue Saint-Urbain, l'épouse de J. Bte Lanouette, une fille : Marie-Albertine-Germaine-Rolande.
Parrain et marraine, M. et Mme Georges Lanouette.

PRAIRIE — A Montréal, le 19 du courant, au No 890 Craig, l'épouse de M. A. Prairie, employé au bureau de poste, une fille : Marie-Eva-Emilia-Simone.
Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Larose, grands-parents de l'enfant.

VAILLANCOURT — A Montréal, le 18 du courant, au No 38A rue Sainte-Famille, l'épouse de M. Arthur Vaillancourt, une fille.

DECES

BOYCE — A Verdun, le 21 du courant, à l'âge de 36 ans, John Boyce.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de M. Louis Durocher, son beau-frère, No 36 rue Ross, à 7 heures, pour se rendre à l'église de Notre-Dame des Sept Douleurs et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONNIN — En cette ville, le 21 courant, à l'âge de 13 ans, 1 mois, et 9 jours, M. Célestin Bonnin, enfant bien-aimé de Onésime Bonnin.
Les funérailles auront lieu Mercredi le 23 courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son père No 222, rue Amherst, à 7. 45 heures pour se rendre à l'église St Pierre, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUGAS — A Saint-Liguori, le 21 du courant, est pieusement décédée, à l'âge de 76 ans et 5 mois, Dame Rosalie Martin, épouse de M. Sévère Dugas.
Le service funèbre aura lieu mercredi, le 23 du courant, à 9 heures.
Parents et amis sont priés d'y assister.

DUSAULT — A Louiseville, le 21 du courant, à l'âge de 57 ans et 3 mois, Pierre-Hubert DuSault, gérant local du téléphone Bell.
Le service aura lieu à Louiseville, mercredi, le 23 du courant, à 8½ heures a.m.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRAGON — En cette ville, à l'hôpital des Incurables, le 20 du courant, à l'âge de 14 ans et 8 mois, Joseph-René Dragon, enfant de feu Louis Dragon.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-père, M. Joseph Boivin, No 276 rue Saint-André, à 7 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Le service a eu lieu lundi, le 21, à l'hôpital des Incurables. 246—2

DUCHARME — En cette ville, le 20 du courant, à l'âge de 37 ans et 10 mois, Georges Ducharme, manufacturier de pianos.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 477 avenue Mont-Royal, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Denis, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 246—2

GREGOIRE — A Fall River, Mass., le 31 juillet 1905, à l'âge de 38 ans, Hector Grégoire, peintre.

LAUZON — En cette ville, le 21 du courant, à l'âge de 34 ans, Joseph Lauzon, peintre.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 306 rue Chambord, à 6½ heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURENT — En cette ville, le 21 du courant, à l'âge de 71 ans et 9 mois, Sophie Thivierge, épouse de feu Michel Laurent, architecte et ex-échevin.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 du courant. Le convoi funèbre partira de la salle de la Providence, coin des rues Saint-Hubert et Sainte-Catherine, à 8.45 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invtation. 246—3

LORTIE — En cette ville, le 21 du courant, à l'âge de 72 ans et 5 mois, Toussaint Lortie.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 168 rue Saint-Christophe, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Quand vous avez besoin de SOIE NOIRE, vous ne dites pas "un fuseau de soie." Quand vous voulez le sel de Table Windsor, dites :— "WINDSOR".

LE "BENNINGTON"

Washington, 22. — Le secrétaire d'Etat à la marine, M. Bonaparte, vient de publier le rapport de l'enquête relative à l'explosion du "Bennington" survenue le 21 juin dernier dans le port de San Diégo, Californie.

Le rapport réduit à néant les récits sensationnels publiés par les grands journaux américains et dont quelques-une allaient jusqu'à parler de tentative criminelle.

L'explosion a tout simplement été causée par une pression excessive dans l'une des chaudières, cette sur-pression résultant de la fermeture d'une soupape de sûreté.

Les mécaniciens qu'on aurait pu considérer comme responsables sont morts, seul un enseigne, Charles T. Wades, comparaîtra devant une cour martiale.

Votre Bijoutier a dans son magasin une copie encadrée de la garantie donnée par les fabricants des chaines de montre, plaquées en or H. & A. S. Demandez à la voir.

Votre bijoutier vend les chaines H. & A. S. Demandez le catalogue de chaines H. & A. S.

H. & A. SAUNDERS, rues King et John, Toronto [3] W.

LISEZ L'ANNONCE DE SCROGGIE DANS LE NUMERO DE MERCREDI.

La Cie S. CARSLEY Limitée

Ce magasin sera fermé à 1 p. m. le samedi, et à 5.30 p. m., les autres jours, durant août. 22 AOUT 1905.

Occasions Extraordinaires pour Demain

Chaque rayon du magasin est prêt avec quelques-unes des plus grandes valeurs de l'année. Articles de vêtement et articles de ménage, tous des meilleurs fabricants et marqués en vue d'en faire un prompt écoulement. A part cela, une foule d'occasions de surprises non comprises dans l'annonce.

VENTE D'ECOULEMENT SANS PRECEDENT DE

Costumes de Première Classe pour Dames

Pour faire un écoulement immédiat nous avons réduit, de notre grand stock, les articles de vêtement de la plus haute qualité, le surplus d'assortiment de saison.

Tissus de première classe, splendide confection, ajustage parfait, voilà la combinaison que l'on trouvera demain dans nos salons de manteaux.

Il n'y a pas dans le lot un seul vêtement qui n'ait pas été marqué AU-DESSOUS DU PRIX DU GROS OU MEME DU PRIX DE FABRIQUE.

ELEGANTS COSTUMES en noir et couleurs, chic manteau boléro, nouvelles manches à épaules bouffantes, belle doublure en soie taffetas. Jupes style plissé. En draps de fantaisie, cheviot français, drap fin, serge, tweed, étamine, etc. Prix réguliers de $11 à $13.50. Prix de vente de la nouvelle administration. **$5.50**

Beaux costumes d'automne en tweed, drap box, cheviot, serge, vécuna et draps vénitiens, dans une grande variété de styles, boléro, longueur de hanche, et manteaux de 36 pouces ; nouvelles manches ; doublure en soie taffetas, quelques-unes en satin ; élégantes jupes à remplis. Prix réguliers de $15 à $18. Prix de vente de la nouvelle administration. **$7.50**

COSTUMES en tweed, drap box, draps vénitiens, vécunas et cheviots français ; grande variété de styles et garnitures ; nouvelles manches, appliqué et galon, doublure en soie ou satin ; toutes grandeurs. Prix régulier de $20 à $25. Prix de la nouvelle administration. **$10.00**

Soierie -- Splendides Occasions

Nous attirons particulièrement votre attention sur cette liste de grandes offres de soierie. Ce sont des bas prix comme ceux-ci qui ont rendu ce rayon un des plus considérables et des meilleurs du Canada. Chaque verge est choisie avec le plus grand soin. Les couleurs et les modèles sont ce qu'il y a de plus nouveau ; quant aux prix, c'est quelque chose de sensationnel.

Soie Louisine à effets Tartan écossais, texture on ne peut plus molle, de bonne durée. Valant véritablement 75c. Prix de vente de la nouvelle administration, la verge. **55c**

Satin de Chine, splendide effet glacé, les meilleures nuances de vert, marine, cardinal, brun et gris. Habituellement 85c la verge. Prix de vente de la nouvelle administration, la verge. **69c**

Soie Paillette, à la mode, pour manteaux et costumes, splendide qualité durable ; les meilleures nuances de brun clair et brun foncé, marine clair et marine foncé, ainsi que myrte. Valant bien $1.25 la verge. Prix de vente de la nouvelle administration. **95c**

NOUVELLES ETOFFES A ROBES

Nun's Veiling pure laine, 42 pouces de large, en de jolies nuances de gris ciel, cardinal, rose et crème. Magnifique qualité. Valeur spéciale à **25c**

Belle serge croisée pure laie, 44 pouces de large, jolies nuances de brun, marine, cardinal et vert. Valeur spéciale à **55c**

Tissu pure laine, effet tweed à carreaux, 46 pouces de large, élégantes nuances de marine, brun, vert et cardinal. Valeur spéciale à **70c**

PAR LE "TUNISIAN"

Manteaux en Heptonette pour Dames

Le premier arrivage d'automne de ces célèbres manteaux vient de nous parvenir par le steamer "Tunisian". Ils seront étalés pour la première fois mercredi, et ils méritent bien un examen de votre part.

Les plus nouveaux manteaux imperméables en véritable Heptontte importée, nuances de fauve les plus à la mode, une collerette nouveau genre, manches tout à fait à la dernière mode, manteau pleine longueur. Elégants et de bon service. Prix **$11.75**

Un autre genre en de jolies nuances de fauve et gris, manteau ajusté et collant, garni de bandelettes, liserée de soie et bouillonnés. Manches à la dernière mode. Prix spécial **$13.75**

10c - SOIES LAVABLES DE COULEUR - 10c

Certainement la meilleure valeur en fait de soies japonaises de couleurs de fantaisie que nous ayons jamais offerte ; fini souple et brillant, fond tout crème avec élégantes cordes soulevées, deux à huit lignes de distance, 18 pouces de large ; combinaisons de couleurs : nil et blanc, bleu et blanc, héliotrope et blanc, noir et blanc, etc. Insurpassables pour robes de dames et d'enfants. Ordinairement vendues 20c. Prix de la nouvelle administration, la verge **10c**

$1.00 - BLOUSES en SATEEN NOIR - 59c

Si nous avions une variété complète de grandeurs en cette ligne de blouses en sateen noir pesant, le prix en serait de $1.00. Des achats considérables ne nous ont laissé que les grandeurs 32, 34 et 36, mesure de poitrine ; de là ces réductions radicales, joliment garnies de tuyauté et profusément garnies. Une blouse ordinaire à $1.00. Mercredi . . **59c**

DEUX OFFRES SPECIALES DE GANTS

Gants de chevreau à 4 boutons, tan, fauve et gris pour dames. Prix régulier 69c. Prix de vente **39c**

Gants en taffetas de couleur, pointillé de soie de fantaisie, pour dames. Régulièrement 25c. Prix de vente **9c**

2 PAIRES DE BAS DE DAMES, 25c

Beaux bas de coton noir pour dames, indélebiles, talons et bouts de pieds doubles, bonne qualité élastique. Régulièrement 15c la paire. Prix de vente, 2 paires pour **25c**

ENVELOPPES A PRIX REDUITS

1,000 paquets d'enveloppes, toutes les dimensions, en vélin de toile, parchemin blanc, crème, bleu ou gris, fini glacé ou rude. Ces enveloppes se vendaient de 5c à 15c le paquet. Prix de vente, le paquet. . . . **3½c**

SERVICES A DEPECER, 50c.

Services à dépecer, comprenant couteau et fourchette avec garde, lame en le meilleur acier Sheffield, manches en corne de cerf. Prix régulier, 75c. Prix de vente de la nouvelle administration, le service. **50c**

$3.75 - PORTIERES - $2.80

Jolies portières en tapestry, nouveaux dessins, deux tons : vert ou fauve, grosse frange, dimension, 40 pouces par 3¼ verges. Prix ordinaire $3.75. Prix de la nouvelle administration **$2.80**

3 PAIRES DE BAS D'HOMMES 25c

Beaux bas en coton noir, couleur non changeante, pieds sans couture, pour hommes. Prix régulier, 15c. Prix de vente, 3 paires pour. . . . **25c**

35c—RUBAN DE SATIN 28c.

1,500 vgs de ruban satin Duchesse, 5 pcs de large, couleurs : rose, vieux rose et brun, de splendide qualité. Prix régulier, 35c. Prix de la nouvelle administration, la verge. . . . **28c**

CORPS DE DAMES, 14c

Beaux corps en coton blanc, par côtes, avec ou sans manches, devant de jolie forme, pour dames. Prix régulier, 20c chacun. Prix de la nouvelle administration. **14c**

$2.50—TAPIS DE TABLE $1.95.

Tapis de table en damas, jolies couleurs de cinq différentes nuances, frange tout le tour, 2 verges par 2 verges. Prix régulier, $2.50. Prix de la nouvelle administration. . . **$1.95**

50c—CHEMISES D'HOMMES—29c

Ecoulement du reste de notre assortiment de chemises de négligé en batiste de couleur, grande variété de modèles, bien taillées et seyant à la perfection, pour hommes. Prix régulier, 50c. Prix de vente. **29c**

LA CIE S. CARSLEY Ltée — 1765 à 1783 rue Notre-Dame, 184 à 194 rue St Jacques, MONTREAL.
LA CIE S. CARSLEY Ltée — 1765 à 1783 rue Notre-Dame, 184 à 194 rue St Jacques, MONTREAL.
LA CIE S. CARSLEY Ltée — 1765 à 1783 rue Notre-Dame, 184 à 194 rue St Jacques, MONTREAL.

DES PRIX QUI N'EN SONT PAS

Quelques gemmes vues à travers la poussière soulevée par nos agrandissements

5 pièces, ameublement de salon. Régulier $28.50. Présentement $16.25
Table de salon, 24 x 24. Régulier $3.50. Présentement $2.25

Sideboard chêne Impérial. Régulier $15. et $16.00. Présentement $10.80
Sideboard frêne ombré. Régulier $24.00 et $25.00. Présentement $16.00
Table à rallonges 6 et 7 pds. Rég. $6.50. Présentement $4.75
Chaises à dîner, chêne solide. Rég. $3.50. Présentement $2.00

Ameublement de chambre, 3 pièces, chêne Impérial. Régulier $32.00. Présentement $22.00
Ameublement de chambre, 3 pièces, chêne solide. Régulier, $29.50. Présentement $26.35

Ameublement de chambre, 3 pièces, quart de chêne. Régulier $42.00. Présentement $28.00
Lit complet en fer émaillé blanc, sommiers, matelas, deux oreillers $6.29
Lit en fer émaillé, ornements de cuivre. Régulier, $3.75. Présentement $2.45
Célèbre Safety Folding Bed (tout en fer). Régulier, $36.00. Présentement $21.00

Tables de cuisine, 3 pieds de long. Régulier $2.75. Présentement $1.69
Tables de cuisine, 4 pieds de long. Régulier $2.80. Présentement $2.15
Chaises de cuisine, bois franc. Rég. 59c. Présentement . . 49c
Chaises de cuisine, orme poli. Rég. 60c. Présentement . . 41c
Chaises de cuisine de fantaisie. Rég. 85c. Présentement . . 65c

1547-55 Ste Catherine — N. S. Valiquette LIMITED — 1547-55 Ste Catherine

FEU M. M. W. CASSEN

On annonce la mort de M. Maurice William Cussen, père de M. Michael Cussen auditeur du département des passagers et du fret de la Compagnie Richelieu.

Le défunt était un des plus vieux résidents de l'Ouest de la ville. Sa mort est due à la paralysie.

FEU DANS UNE GARDE-ROBE

N'eut été le prompt secours des pompiers de Maisonneuve, hier soir, la maison de M. F. Favreau, 605 rue Ontario, aurait été complètement incendiée. Le feu s'était déclaré dans une garde-robe.

Les dommages s'élèvent à plusieurs centaines de dollars.

LA VERITE SE FAIT JOUR

Voilà pourquoi l'Extracteur de Cors de Putnam se vend en énormes quantités ; c'est un bon — un sûr remède — et meilleur que toutes les substitutions. Insistez pour n'avoir que Putnam. w

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, ont été nommés: M. l'abbé O. Guimont, curé de Saint Benoit, en remplacement de M. l'abbé Corbeil; l'abbé H. Langevin, curé d'Hochelaga; M. l'abbé Kavanaugh, curé de Saint-Vincent de Paul, Ile Jésus; M. l'abbé C. Laforce, curé de Saint-Vincent de Paul de Montréal; M. l'abbé Cardin, curé de Repentigny; M. l'abbé Blais, curé de Sainte-Lucie; M. l'abbé H. Marsolais, curé de Lacadie; M. l'abbé Poian, est nommé professeur d'anglais au collège de Montréal; M. l'abbé McGinnis est nommé vicaire à Verdun; M. l'abbé Charles Décarie, est nommé curé de Saint-Columban.

ITALIEN ASSOMME PAR UNE PIERRE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 22. — Un Italien du nom de G. Giabadoni, employé dans les mines d'amiante à Thetford Mines, fut victime d'un sérieux accident vendredi dernier. Il était à travailler lorsqu'une grosse pierre se détacha du rocher et lui tomba sur la tête. Il fut immédiatement conduit à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Sherbrooke, où il est maintenant sous les soins du Docteur Pelletier.

FATAL ACCIDENT

UN MANOEUVRE EST TUE SOUS UNE CHARGE DE PIERRE.

Paul Bauldet, un Français récemment débarqué au Canada, était hier en train de charger un tombereau de lourdes pierres, lorsque le véhicule bascula et Bauldet reçut la charge sur le corps.

Cette accident arriva au Mile-End, vers cinq heures de l'après-midi. Bauldet travaillait là depuis quelque temps, à l'emploi du contracteur Heney.

La voiture de l'ambulance de l'hôpital Victoria fut mandée en toute hâte.

En outre de graves blessures internes, Bauldet avait une jambe fracturée. Il expira à cette institution à 7.30 heures.

Avant de mourir, il déclara demeurer au No 310 rue Saint-Louis ; mais on constata plus tard que le malheureux, probablement désorienté par la douleur, avait donné une fausse adresse.

Il paraît que le défunt ne possède aucun parent en ce pays.

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

M. F. D. Mann, vice-président du "Canadian Northern", qui vient justement de faire l'inspection de l'embranchement appelé Halifax et Southwestern, récemment terminé par la compagnie, déclare qu'il entretient le plus grand espoir en l'avenir des voies ferrées de la compagnie dans la Nouvelle-Ecosse. Mille travailleurs sont actuellement à l'ouvrage entre Liverpool et Barrington, distance de 80 milles. Cette voie sera terminée au cours de l'été prochain et Yarmouth, la plus importante ville de la partie ouest de la Nouvelle-Ecosse, se trouvera reliée à la capitale de cette province.

—M. W. F. Tye, ingénieur du Pacifique, de retour d'un voyage de l'ouest, dit que les constructions de voies ferrées entreprises par la compagnie dans le Manitoba, les Territoires et la Colombie-Anglaise progressent avec rapidité : de sorte qu'à la fin de la présente saison, un gros appoint aura été ajouté aux voies de la compagnie.

LA VACCINATION OBLIGATOIRE

D'ici à la fin de la vacance, le Dr Monnette, médecin du bureau de santé de Sainte-Cunégonde, vaccinera à l'hôtel-de-ville les enfants, les mardi et jeudi après-midi de 2 heures à 5 heures.

900 DROPS
CASTORIA
A Vegetable Preparation for Assimilating the Food and Regulating the Stomachs and Bowels of
INFANTS CHILDREN
Promotes Digestion, Cheerfulness and Rest. Contains neither Opium, Morphine nor Mineral. NOT NARCOTIC.
Recipe of Old Dr SAMUEL PITCHER
A perfect Remedy for Constipation, Sour Stomach, Diarrhoea, Worms, Convulsions, Feverishness and LOSS OF SLEEP.
Fac Simile Signature of
NEW YORK.
At 6 months old
35 DOSES—35 CENTS
EXACT COPY OF WRAPPER.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

EN COVALESCENCE

M. l'abbé Richard, p.s.s, de la paroisse Saint-Jacques, qui était très dangereusement malade des fièvres à l'hôtel-Dieu, commence à prendre un peu de mieux. Cependant, il ne pourra guère reprendre l'exercice de son ministère que dans quelques semaines, vu son grand état de faiblesse.

IMPORTANT PROJET POUR TROIS-RIVIERES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 22 — Les comités permanents du conseil de ville se réunissent chaque soir, de ce temps-ci, pour prendre en considération la grave question de l'établissement d'une ligne de chemin de fer à vapeur entre Trois-Rivières et Shawinigan Falls, pour lequel la "Compagnie du chemin de fer de la Vallée du St Maurice" demande à Trois-Rivières, l'octroi d'une somme de $75,000. C'est l'intention de cette compagnie, de continuer, ensuite, sa ligne jusqu'à Grand'Mère, St Jean des Piles et même jusqu'à la ligne du Grand-Tronc-Pacifique, ce qui, prétendelle, pourra être fait sans nouveau subside de la part de notre ville.

Le projet, tel qu'il est soumis par les promoteurs du chemin de fer de la Vallée du St Maurice, est fait de manière à établir une communication entre la cité de Trois-Rivières et tous les centres industriels déjà établis, de même que tous les endroits susceptibles de l'être dans l'avenir.

Le projet comporte de plus, que la première partie du chemin de fer de la Vallée du St Maurice, c'est-à-dire, entre Trois-Rivières et Shawinigan Falls, bien qu'elle soit la plus difficile et la plus coûteuse, devra être construite dans le cours de l'année prochaine.

Le montant de $75,000 demandé à la cité des Trois-Rivières ne serait payable qu'après la construction de cette partie du chemin de fer en question, et à la condition qu'elle serait parachevée pour le 1er de décembre 1906.

Cette question fait le sujet des conversations de nos gens d'affaires, partout où ils se rencontrent. Ils semblent porter le plus grand intérêt à la décision que doit prendre, à ce propos, le conseil de Trois-Rivières, ces jours-ci.

M. Azarie Rivet, gérant du Dispensaire Provincial de la rue Dorchester, a donné sa démission pour raison de santé.

Les deux frères Gaspard, qui jouent cette semaine au Théâtre Royal, dans le grand mélodrame, "Une vie dangereuse."

OISEAU ETRANGE

Tué par un chasseur de Nicolet.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Nicolet, 22. — Vendredi, vers une heure de l'après-midi, un oiseau d'une forme très bizarre, vint se percher sur la rive de la rivière Nicolet, du côté même de la ville. L'arrivée de cet étrange personnage fut immédiatement remarquée par les personnes des environs, et la nouvelle ne tarda pas à se répandre, ce qui attira autour de notre visiteur un grand nombre de curieux. L'allure de l'oiseau indiquait qu'il avait dû être le point de mire d'un grand nombre de chasseurs et qu'il devait venir de bien loin.

M. Raoul Lemire, averti de la chose se rendit avec son fusil et tira l'oiseau presque à bout portant. L'oiseau tomba foudroyé et fut minutieusement examiné. On se perd en conjectures de toutes sortes sur l'origine d'un oiseau aussi étrange.

SUICIDE PROBABLE

Port Stanley, Ont., 22 — Le cadavre d'un inconnu a été trouvé, hier soir, dans un ravin, dans la partie Est du terrain des pique-niques. On a trouvé à côté du défunt un revolver, calibre 32, avec une chambre vide.

Cet inconnu, qui s'est probablement suicidé, avait la tempe gauche trouée d'une balle. On a trouvé sur lui deux bouteilles contenant de la morphine et une montre en argent.

Il n'y avait rien autre chose sur le cadavre, pour permettre d'en faire l'identification. Le suicidé paraît âgé de 60 ans.

MACHINES A COUDRE A LOUER

à la semaine ou au mois, à prix réduit. La Singer est reconnue comme étant celle qui fonctionne le plus légèrement et la plus commode. Essayez-en une et convainquez-vous. Aux magasins Singer seulement. Cherchez l'S rouge, 1427 rue Sainte-Catherine; 1908 rue Notre-Dame; 2437 rue Sainte-Catherine; 2327 rue Notre-Dame; 166 Saint-Laurent. 1862 Saint-Laurent.

INCENDIE A STE DOROTHEE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sainte-Dorothée, 22 — Dans la nuit de jeudi, un incendie s'est déclaré, chez M. Treffié Cyr, riche cultivateur résidant au bord de l'eau, et en quelques heures a réduit en cendres sa magnifique maison. Les pertes s'élèvent à près de $2,000 et ne sont couvertes que par une légère assurance. L'origine du feu n'est pas encore connue.

JE GUERIS LES HOMMES !

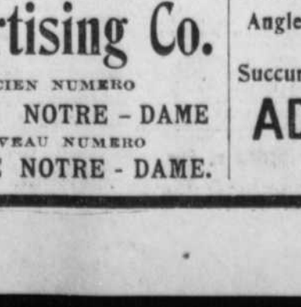

Pas de Paiement jusqu'à Guérison

Ceci est pour l'homme qui a dépensé des centaines de piastres dans des tentatives pour se débarrasser du fardeau qui le prive de tous les plaisirs de la vie — l'épuisement de sa vitalité qui détruit ses forces. Je puis vous guérir et si vous m'offrez une garantie raisonnable, vous n'aurez pas un sou à payer jusqu'à guérison.

Je ne veux pas d'argent que je ne gagne pas. Je n'en ai pas besoin et je n'en veux pas. Mais je veux avoir les piastres qu'on gaspille maintenant pour avoir la santé. Regardez ces malheureux qui dépensent tout leur gain en drogues, qui paralysent leurs organes vitaux, qui ont dépensé toutes leurs économies amassées depuis des années sans avoir obtenu une livre de force pour les centaines de piastres gaspillées.

C'est cet argent que je veux avoir, parce que pour chaque piastre que je prends je puis donner mille pour cent d'intérêt et je n'en veux pas tant que je ne vous aurai pas guéri si vous recourez à moi. J'ai guéri tant de cas ici que je puis prouver la vérité de mes déclarations.

Dernièrement, j'ai reçu des lettres de louanges de ces hommes.

"Je suis très content de m'être procuré votre ceinture, je m'aperçois déjà de son bon effet et je pense être guéri avant trois mois. Votre reconnaissant, JOS. GELINAS. Manchester, N. H."

"Je suis heureux de pouvoir vous dire que votre Ceinture m'a apporté un grand soulagement et c'est avec plaisir que je vous inclus sous ce pli le nom et l'adresse d'un ami qui voudrait faire l'essai de votre traitement. — EDDY BOURGEOIS, Malakoff, N. B."

LIVRE GRATUIT — Je veux que vous veniez si vous le pouvez et fassiez un essai gratuit. Si vous ne pouvez venir, demandez mon livre qui donne des renseignements complets et ça vaut $100 pour n'importe quel homme faible. Envoyé gratis. Soigneusement cacheté.

Dr M. N. McLaughlin. 214 rue St Jacques, Montréal Qué. Non vendue dans les pharmacies. Heures de bureau : de 9 a.m. à 5.30 p.m., Mercredi et samedi, jusqu'à 9 p. m.

FAITES VOS AFFAIRES AVEC LES MARCHANDS QUI

CE COUPON VAUT UN REÇU VERT AU COMPTANT QUAND PRESENTÉ AU BUREAU DE LA TRADERS ADVERTISING Co.

22 Aout 1905. Seulement qu'un coupon de la même date alloué a chaque personne

DONNENT DES TIMBRES VERTS

The Traders Advertising Co.

L'ANCIEN NUMERO 1835 RUE NOTRE - DAME
NOUVEAU NUMERO 259 RUE NOTRE - DAME.

Succursale de la Partie Nord, chez
ARSENE LAMY
Angle des rues St Denis et Duluth

Succursale de la Partie Ouest, chez
ADAM LAMY
3551-3561 rue Notre-Dame.

TEMPÉRATURE

Vents frais de l'ouest, beau et décidément chaud aujourd'hui et mercredi.

Montréal, 22 août 1905.

Température. — Bulletin d'après le thermomètre de la "Optical and Engineers Supply Co," 1628 rue Notre-Dame, R. de Meslé, gérant.

Aujourd'hui maximum	80
Même date l'an dernier	78
Aujourd'hui minimum	58
Même date l'an dernier	52

Baromètre — 8 a.m., 29.82 ; 11 a.m., 29.82 ; 1 p.m., 29.82.

BIENVENUE

"La Presse" présente ses hommages de bienvenue à Son Altesse le Prince-Amiral de Battenberg, à son Etat-Major et aux marins dont il a le commandement. Cette visite distinguée, qui serait un événement en lui-même, a le double avantage pour le Canada d'être la première manifestation cordiale qui se rattache à l'entente scellée si brillamment entre la Grande-Bretagne et la France. Son Altesse ne trouvera ici que de l'enthousiasme pour sa présence parmi nous, de l'admiration pour son mérite personnel et du respect pour la suprême autorité et pour la famille royale qu'il représente.

Le Prince-Amiral n'est pas arrivé à ce haut poste par des influences de cour et par favoritisme. Il doit son avancement uniquement aux brillantes qualités qui le distinguent, à sa force de caractère, à son tempérament éminemment militaire. Nous nous sentons honorés que Sa Majesté Edouard VII ait voulu, par cette expédition amicale, qui n'est pas sans pompe, décerner au Canada le plus beau compliment qu'il était en sa possession de lui faire.

La encore, nous reconnaissons le tact et la main habile de notre très aimé souverain, qui n'a pas oublié les grandes ovations de 1860, lorsqu'il nous visita comme Prince de Galles.

NOS MINISTRES

Les ministres présents à la réunion du cabinet fédéral, à Ottawa, aujourd'hui, sont : sir Wilfrid Laurier, sir Richard Cartwright, sir Wm. Mullock, sir Frederic Borden, et les honorables MM. Paterson, Brodeur, Fisher, Fitzpatrick, Préfontaine et Scott. Le cabinet se réunira de nouveau demain et, mercredi.

—Aussitôt après l'assemblée des ministres, l'hon. M. Préfontaine partira pour son voyage à Anticosti, le détroit de Belle-Isle et les provinces maritimes.

Le ministre de la marine sera accompagné de l'hon. L. Gouin, premier-ministre, de l'hon. F. R. Sutherland, président de la Chambre des Communes, de l'honorable Jean Prévost, ministre de la Colonisation ; du sénateur Choquette, de l'hon. C. Langelier, du colonel Gourdeau et du capitaine Spain.

—Après la séance du cabinet, l'hon. M. Emmerson reprendra sa tournée d'inspection sur l'Intercolonial. Il inspectera aussi les canaux de Québec et d'Ontario.

—L'hon. M. Hyman continuera l'inspection des ports d'Ontario.

—L'hon. M. Gouin est parti aujourd'hui pour Batiscan où sa famille passe l'été. Le premier ministre se prononce fortement en faveur de l'augmentation du subside fédéral aux provinces. Il profitera de son voyage dans les provinces maritimes pour discuter cette importante question avec les différents premiers ministres et tâchera de faire fixer une conférence interprovinciale.

—Les citoyens de la ville de Terrebonne préparent pour samedi prochain une grande démonstration à l'hon. M. Prévost. Le ministre arrivera à Terrebonne à 3 heures p. m. par le C. P. R. A six heures il y aura banquet à l'hôtel Leclerc, à 8 heures, procession aux flambeaux, illumination et discours en face de l'hôtel Bernardin.

GRAND MARIAGE A L'HORIZON

Il n'y a pas d'indiscrétion à annoncer que Monsieur Henri Bourassa, M. P., épousera le 11 septembre prochain, Mademoiselle Papineau, sa cousine, une jeune personne accomplie, fille de Monsieur Godefroy Papineau, de Montebello.

JUMENT VOLEE

Les voleurs disparaissent dès que les soupçons sont éveillés.

Le détective Gladu est à la recherche du propriétaire d'une magnifique jument rouge que deux jeune gens, âgés respectivement de 15 à 18 ans sont soupçonnés avoir volée.

Ceux-ci sont arrivés il y a quelques jours à l'hôtel Racine, rue St Paul et y ont mis la jument en pension.

Or, M. F. X. Dussault, marchand de chevaux, ayant exprimé, en présence des deux jeunes gens, l'opinion que cette jument pouvait avoir été volée, ils sont disparus aussitôt, et on ne les a pas revus depuis. Cependant la bête est sous les soins de M. Wilhelury, qui exigera du paiement pour la livrer.

Le détective Gladu est en même temps à la recherche des deux jeunes gens.

SULPICIEN MALADE

M. l'abbé Masetto, du Séminaire de Saint-Sulpice, est gravement malade, à l'Hôtel-Dieu. On espère néanmoins que le malade pourra reprendre ses cours de théologie au séminaire où il est professeur, dans quelques semaines.

MONSEIGNEUR ARCHAMBAULT

Jeudi, fête de St Barthélemy, il célébrera le premier anniversaire de

SON EPISCOPAT

Il y aura grande fête religieuse à Joliette; messe pontificale, banquet et adresse.

LE DIOCESE

L'église célèbre, jeudi prochain la fête de Saint-Barthélemy, l'un des apôtres. Cette fête est le 1er anniversaire de la consécration de l'évêque de Joliette, Mgr Alfred Archambault.

A l'occasion de cette anniversaire, on

Sa Grandeur Mgr Archambault, qui célébrera, le 24, l'anniversaire de son sacre.

se propose de célébrer dignement le premier pasteur du diocèse. Le matin, Monseigneur recevra les félicitations et les souhaits des membres du palais épiscopal, ses coopérateurs les plus immédiats.

Plus tard, Monseigneur ira officier solennellement à la cathédrale. Pendant cette messe pontificale, prêtres, religieux et laïques remercieront, dans une commune prière, le ciel de toutes les grâces qu'il a accordées à leur vénéré pasteur durant cette première année d'épiscopat.

Un prêtre lira aussi au nom de ses collègues et des fidèles réunis, une adresse de circonstance.

Le midi, il y aura dîner intime au palais où tous les prêtres qui n'auront pu assister à la messe, viendront offrir leurs voeux.

Comme on le sait, la vaste étendue du diocèse, le nombre toujours augmentant des fidèles, la création de nouvelles paroisses, avaient mis Mgr l'Archevêque de Montréal dans l'obligation de soumettre au Saint-Siège l'érection d'un nouvel évêché.

Le 27 janvier 1904, la ville de Joliette et ses environs étaient érigés en diocèse. Ce n'est que cinq mois après l'érection du nouveau diocèse que l'on connut le nom du futur évêque, Mgr Alfred Archambault.

Le 24 août suivant, au milieu d'un concours d'évêques, de prêtres et de fidèles venus de partout, Mgr l'Archevêque de Montréal sacrait le chanoine Archambault évêque de la nouvelle ville épiscopale.

On compte actuellement dans le diocèse de Joliette à peu près 40 paroisses et près d'une centaine de prêtres ou religieux.

L'AFFAIRE KERNICK

APRES BIEN DES RETARDS, L'ENQUETE SE CONTINUE CE MIDI — McCASKILL ET MITCHELL ENTENDUS.

L'enquête préliminaire dans la cause de Charles Kernick et Léocadie Legault, accusés de meurtre, devait commencer à 10.30 heures ce matin.

Les absences alternatives du chef McCaskill, puis de Mtre Guérin, C.R., et ensuite du magistrat de police a fait retarder l'audition jusqu'après le dîner.

Le chef McCaskill est le premier-témoin entendu. Il répète exactement le témoignage qu'il a rendu à l'enquête du coroner.

Joseph Mitchell neveu du défunt raconte comment il a appris que son oncle était mort et fait le récit de son voyage dans l'île Ronde.

En abordant à cette île il a vu Chs Kernick, et lui a demandé si c'était vrai que son oncle était noyé.

Kernick lui a répondu qu'il n'en savait rien et lui a dit de s'informer auprès de sa femme, Léocadie Legault.

Celle-ci lui a raconté la même histoire que l'on connait; qu'elle était partie avec Mitchell pour faire le tour de l'île, chacun prenant son côté et que c'est en arrivant à la pointe d'en haut qu'elle a vu une tête à fleur-d'eau.

Le témoin rapporte comment il a trouvé et traansporté le cadavre à Pointe-Claire et jure qu'il n'a pas été blessé en chemin.

L'enquête est ajournée jusqu'à deux heures et quart.

CONVENTION D'INSTITUTRICES

S. G. Mgr Brunault préside à l'ouverture du congrès pédagogique de Nicolet—Discours du surintendant — Conférences.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Nicolet, 22. — La convention des institutrices du diocèse de Nicolet, s'est ouverte hier soir, à 7½ heures.

L'ouverture a été des plus solennelles.

M. l'abbé Ed. Baril, l'un des conférenciers et chapelains du couvent de l'Assomption, invita tous les dignitaires présents dans la grande salle du couvent où se tient la Convention.

Sa Grandeur Mgr J. S. H. Bruneault prit ensuite la parole. Il souhaite la bienvenue au Surintendant de l'Instruction Publique, à tous les conférenciers, aux dignitaires présent et aux institutrices.

Sa Grandeur termine en présentant à l'auditoire M. P. B. De La Bruyère, Surintendant de l'Instruction Publique dont nous regrettons de ne pouvoir publier aujourd'hui même l'intéressant discours.

Mgr Brunault reprit ensuite la parole. Il félicite M. le Surintendant et fait voir en quelques mots combien la Province de Québec n'est pas arriérée sous le rapport de l'Instruction, et particulièrement Nicolet. Il fait ensuite des voeux pour le succès de la Convention dont il augure les plus excellents résultats avec le concours des conférenciers présents.

Il profite de la circonstance pour manifester son grand désir de voir s'établir à Nicolet une Ecole Normale. "Nous l'aurons certainement, dit-il, avec un bon mot du Surintendant de l'Instruction Publique et les bonnes dispositions du Gouvernement.

Puis il invite tout le monde à assister à un Salut Solennel, dans la magnifique chapelle de l'Assomption. Ainsi se termina la première séance de la Convention.

Parmi les dignitaires présents, on remarquait:

Messieurs B. De La Bruyère, Surintendant de l'Instruction publique; Sa Grandeur Mgr Brunault, Evêque de Nicolet; Mgr M. G. Proulx, V. G. et Supérieur du séminaire de Nicolet; Mgr Suzar, P. Q.; Révérend M. F. Edouard Baril, chapelain des Soeurs de L'Assomption; M. l'inspecteur J. E. Belcourt, M. Geo. Ball, Maire de la ville de Nicolet; M. Sévère Goudrault, maire de la paroisse; MM. Evariste Lecomte, président, de la commission scolaire de la ville de Nicolet; Révérend L. H. Lavallée, curé de la Cathédrale; Nérée Tremblay et Geo. Emile Marquis, conférenciers; Thomas Quinn ancien curé de Drummondville, Oscar Rousseau et Thomas Simard; les Révérends MM. Lavigne, ancien curé, missionnaire; Ed. Chatillon, maître de chapelle, Boisvert et St-Germain, vicaires.

Plus de 700 institutrices assistent à la convention.

Ce matin, il y a eu basse messe, et à huit heures et demie, première conférence par l'abbé Edouard Baril sur l'enseignement du Cathéchisme à l'école, et deuxième conférence par M. Nérée Tremblay sur l'enseignement instructif à l'école primaire.

Cet après-midi, troisième conférence, à 2½ heures par M. Geo. E. Marquis sur l'enseignement de la grammaire à l'école primaire.

A PORTSMOUTH

L'séance qui devait avoir lieu cet après-midi est remise à demain—Les exigences du Japon.

Portsmouth, N. H., 22. — Il a été décidé de remettre à demain la séance de la conférence de la paix qui devait avoir lieu cet après-midi. On donne pour raison que les secrétaires n'ont pu compléter les cérémonies du protocole.

Tokio, 22. — Le "Jiji", journal japonais, commentant la conférence de Portsmouth dit que la guerre recommencera si la Russie ne veut pas payer l'indemnité ou ne veut pas céder l'Ile de Sakhalin.

PERE SANS ENTRAILLES

Il force sa femme et ses enfants à coucher à la belle étoile—Fatale explosion.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 22. — Une explosion a eu lieu ce matin à la fabrique de cartouches du gouvernement, sur les "Cove fields," et un ouvrier nommé Arthur Thompson, de Stadacona, a été blessé sérieusement aux jambes. Il a été transporté à sa demeure et pansé par le Dr G. Turcotte.

— Un nommé Israel Cardinal, demeurant rue du Roi, a reçu ce matin l juste châtiment de sa conduite inqualifiable. La nuit dernière, arrivant ivre chez lui, il battit sa femme et ses quatre enfants et les obligea à coucher dehors, sur la galerie. Il a été condamné à deux mois de prison.

ECRASE A MORT

M. JOSEPH ST AMOUR, DE CETTE VILLE, EST TUE PAR UN TRAIN, A TRURO.

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Halifax, 22. — Joseph St Amour, demeurant à Montréal, 255 rue Visitation, est tombé d'un train en mouvement, cette nuit à Truro. Il a eu les bras et les jambes écrasés en charpie et a succombé à ses blessures ce matin.

DE QUEBEC A SOREL

Trois pigeons voyageurs franchissent 135 milles en 4 heures et 16 minutes.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 22 — Trois pigeons voyageurs appartenant à M. Willie Archambault, de l'Hôtel Richelieu, Sorel, ont été expédiés par bateau à Québec samedi. Dimanche matin, à 8 heures, les pigeons ont été libérés, à 12h. 16, les voyageurs rapides rentraient dans leur colombier, ayant franchi la distance de Québec à Sorel, 135 milles, en 4 heures et 16 minutes.

M. Archambault prétend que ces pigeons peuvent faire beaucoup mieux. Le vent était contraire, dimanche, et il y avait beaucoup de brouillard. Nous tiendrons les lecteurs de "La Presse" au courant de ces intéressantes expériences.

INCENDIE A SAINT-OURS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Ours, 22 — Ce matin, à 9h. 30, le feu a consumé une grange et une écurie appartenant à M. Francis Grenier, cultivateur, et situées près de l'écluse.

Les pompiers de la ville s'empressèrent de se rendre sur le théâtre de l'incendie, mais ils ne purent que circonscrire l'élément menaçant et protéger les bâtiments voisins.

On put heureusement sortir les animaux de l'écurie, mais la récolte de foin qui se trouvait dans la grange fut réduite en cendre.

Les pertes sont de $500 à $600, partiellement couvertes par une assurance de paroisse.

On ignore la cause de l'incendie.

FEU HUBERT DUSAULT

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Louiseville, 22 — M. Hubert DuSault, gérant local de la Cie de Téléphone Bell, est décédé hier en cette ville, à l'âge de 57 ans.

Le défunt avait épousé en premières noces Luce Douville, de Saint-Casimir, et en secondes noces, Virginie Lesieur Desaulniers, qui lui survit avec une jeune fille.

De son premier mariage sont issus six enfants, trois filles et trois garçons, savoir : Révérende Soeur Sergius, du couvent de la Providence, à Joliette ; Alexadrine et Marie-Louise, puis MM. Henri DuSault, manufacturier, de Joliette, ex-gérant de la Banque Nationale à Joliette ; Arthur et Joseph, habitant tous deux les Etats-Unis.

Le défunt était un citoyen intègre, très estimé. Ses funérailles auront lieu demain matin, à 8h. 30, à l'église paroissiale de Louiseville.

LA TERREUR REGNE DANS LES CANTONS

La population rurale des des Cantons de l'Est est surexcitée.

LA MORT D'ANDOSCA

Les soupçons se portent maintenant sur un nommé Jackson, cuisinier dans

UN CAMP VOISIN

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Eastman, 22 — La situation dans ces cantons est devenue intolérable. On dirait vraiment que tous les bandits du pays, tous les pensionnaires les plus dangereux de nos bagnes, se sont donné rendez-vous ici, avec les hautes montagnes pour repaires et les grandes routes pour théâtre de leurs criminels méfaits.

Après l'agression sur la personne du paie-maître Lyttle, le brutal assassinat du petit Ralph Andosca ; puis d'autres coups de mains hardis, d'autres vols de grands chemins, et toujours les coupables restent loin des atteintes de la justice.

Personne ne se sent plus en sûreté en passant, après la tombée de la nuit, dans le voisinage des camps italiens échelonnés entre Richmond et Windsor Mills.

Il est actuellement foretment question de faire des démarches auprès des autorités du chemin de fer à la construction duquel ces gens sont employés, pour que de l'ouvrage ne soit donné qu'à ceux-là dont la conduite ne peut laisser matière à soupçons et qui consentiront à se laisser

DEPOUILLER DE LEURS STYLETS

et de leurs armes à feu.

En face de la multiplicité alarmante des crimes commis depuis quelques semaines, une telle mesure de rigueur rencontrerait l'approbation générale.

L'existence de ces véritables arsenaux, au sein de nos paisibles campagnes ne peut être en effet qu'une perpétuelle menace pour la vie des citoyens.

Si ces étrangers sans patrie, sans foyer, vivant comme des fauves dans des tanières, n'ont pas respecté même la vie d'un des leurs, un pauvre enfant sans défense, quels gages pourront-ils donner de leurs bonnes dispositions à l'égard des citoyens appelés à vivre dans les environs de leurs campements ?

Car les autorités policières ne doutent plus :

LE MEURTRIER DE RALPH ANDOSCA EST BIEN UN ITALIEN.

Peut-être à l'heure qu'il est est-il déjà bien loin, feignant, lui, d'être frappé de terreur et prenant la fuite avec ceux de ses compatriotes qui ont quitté la région depuis jeudi.

Le chef McCaskill, de la sûreté provinciale, est passé ici la nuit dernière, et on affirme qu'il est venu recueillir des informations et sur la mort du jeune Audette et sur celle d'Andosca.

Dans ce dernier cas,

LA TACHE DES POLICIERS

semble être encore tout simplement d'éliminer toute théorie pouvant laisser croire que l'assassin du petit Italien aurait pu être un autre qu'un compatriote de la victime.

Deux hommes, deux Canadiens-français étaient accusés d'abord, et deux autres, des cheminaux, ont été faits prisonniers, mais les recherches actives et intelligentes du grand connétable J. A. Boisvert, de Sweetsburg, et du détective L. E. Lapointe, assistant de McCaskill, ont démontré à l'évidence que le coupable ne se pouvait trouver parmi ces gens.

L'un était à vingt milles du théâtre du crime, jeudi de la semaine dernière; le second, après être sorti de prison, où il avait été envoyé pour vol, est allé se faire pendre ailleurs, et les autres ont prouvé qu'ils n'étaient que des personnages inoffensifs.

Toutefois,

UN AUTRE NOM

est maintenant placé de l'avant, et c'est probablement cette circonstance qui nous a amené la visite du chef McCaskil.

Un individu aux allures plutôt mystérieuses aurait travaillé pendant quelque temps comme cuisinier, pour le compte de la "Boston Lumber Company", à trois milles de Richmond, non loin de l'endroit où la carabine d'un assassin a étendu sanglant sur le sable de la route, le petit Ralph Andosca.

Cet homme se fesait appeler ici Johnson, ailleurs, Richardson et que sais-je encore?

De temps à autre on le voyait absorbé dans la lecture de longues missives qu'il recevait des Etats-Unis, et

SES ALLURES ETRANGES

éveillaient chaque jour de plus en plus la curiosité de ceux avec qui il vivait.

Quelques jours avant le meurtre, il disparut soudain, après avoir, dit-on, volé une somme de $50, dans le camp No 2 de la "Boston Lumber Company."

On le croyait parti pour d'autres climats, lorsque plusieurs de ses anciens compagnons de travail affirmèrent l'avoir rencontré aux environs du campement,

ERRANT SEUL DANS LES BOIS.

Ce ne fut que le lendemain de la tragédie qu'il s'éloigna définitivement du pays, étant rencontré non loin de Sherbrooke par des gens qui le connaissait.

C'est à la poursuite de ce singulier personnage que les limiers de la sûreté vont probablement se lancer d'ici à quelques jours, car c'est le seul, autre que les Italiens eux-mêmes, sur qui pourraient à l'heure qu'il est retomber les responsabilités de la mort du petit Ralph Andosca.

McCaskill s'était rendu sur les lieux hier à la prière d'un citoyen, qui avait, paraît-il, de graves déclarations à lui faire. Le chef n'a rien voulu révéler des dites révélations ce matin.

UN DEUIL

La mort de John E. Viau, de Whittinsville, Mass.

(De notre correspondant régulier)

Whittinsville, Mass., 22. — Un pénible accident vient de jeter le deuil dans une famille canadienne, et d'étendre un voile de tristesse sur une place d'amusements qui retentissait jusqu'à ces derniers temps des rires et des chants les plus gais. Un jeune homme de 22 ans, E. Viau, s'est noyé dans l'étang qui se trouve dans les limites de Whittinsville, et qui porte le nom de cette municipalité. Viau était parti en chaloupe, avec deux camarades, Nelson Robert et Pierre Desrosiers. Tout à coup, sans que rien ne fit prévoir un tel désastre, la chaloupe chavira, et les trois promeneurs tombèrent dans l'eau. Viau enfonça immédiatement, et ne reparut plus à la surface. Ses deux camarades furent assez heureux pour parvenir à se cramponner à l'embarcation, et s'y maintenir jusqu'à l'arrivée du secours. Ils étaient tout de même exténués, quand on est venu les recueillir, et n'auraient probablement pas été capables de se maintenir cinq minutes de plus. Ils peuvent se vanter de l'avoir échappé belle. La police a été avertie aussitôt de l'accident, et l'on a commencé les recherches pour repêcher le cadavre de Viau.

MYSTERE TOUJOURS PLUS PROFOND

LE JEUNE WILFRID AUDETTE AURAIT ETE VICTIME DES SOCIETES SECRETES.

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Farnham, Qué., 22. — Pourquoi la rumeur veut-elle que Wilfrid Audette ait été la victime de la haine d'un membre d'une société secrète ? Je ne sais, mais toujours est-il que ce midi, plusieurs des jurés, conversant ensemble, étaient tous d'accord à ce sujet. L'un d'entre eux, M. Phaneuf, est d'opinion que le meurtrier appartient à une loge à laquelle appartiennent aussi certains témoins dont les contradictions sot visibles.

—"Nous ne cesserons d'entendre des témoins, a dit un autre juré, que lorsque nous aurons ordonné l'arrestation de quelqu'un. Ce soir même, nous aurons probablement désigné celui sur qui planent nos soupçons."

Au moment où l'enquête va s'ouvrir, un message téléphonique de Montréal apprend au grand connétable Boisvert que les trois cheminaux arrêtés à Buckingham, près de Angers, seraient amenés à Farnham pour être confrontés si nécessaire. Le jury donnera sa décision à ce sujet cet après-midi.

IL VOYAGE INCOGNITO

Un déserteur du "Drake" vient à Montréal avec le prince, et, à bout de ressources, se livre aux détectives.

Georges Lockett, matelot, déserteur du "Drake", actuellement à Québec, a trouvé moyen d'accompagner incognito le Prince de Battenberg jusqu'à Montréal. Mais à bout de ressource, il a vendu, il ne s'est où, son costume et tout ce qu'il possédait. En désespoir de cause, il s'est livré ce matin au bureau des détectives et a été ensuite reconduit à Québec.

UNE FORGE ENFONCEE

Des cambrioleurs y volent pour $72 dans une voiture.

M. J. B. Juneau, forgeron et voiturier, No 129 rue St Timothée, a déposé une plainte au bureau des détectives contre une bande de voleurs, qui ont enfoncé sa boutique et y ont volé pour $72 de marchandises dans une voiture que M. J. Dupont, de la rue St Albert, No 552, avait confié à M. Juneau, pour la faire réparer.

Le vol a été commis dans la nuit. Dans l'après-midi de la veille, la voiture de M. Dupont avait été brisée dans une collision, rue Craig, et quatre ou cinq des malfaiteurs qui fréquentent d'ordinaire les passages de la rue St Timothée, l'ont aidé à la transporter chez M. Juneau. C'est alors qu'ayant constaté qu'il y avait des marchandises dans la voiture, ils résolurent de commettre le vol.

LA FETE DU TRAVAIL A TROIS-RIVIERES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 22. — L'Association des Charpentiers et Menuisiers est à faire de grands préparatifs pour célébrer dignement la Fête du Travail, à Trois-Rivières, lundi, le 4 septembre, cette année.

Si l'on en juge par le travail qui se fait, la démonstration sera grandiose.

Nos ouvriers la veulent belle leur fête. C'est la première fois qu'elle sera observée solennellement en notre ville ; mais les intéressés rivalisent de zèle pour en assurer le succès.

RECEPTION A CARTIERVILLE

Dans leur villa de Cartierville M. et Madame Dubreuil recevaient, vendredi le 18, un groupe d'amis. La maison, le jardin, tout avait été coquettement décoré. Pendant cette soirée l'orchestre Décarie a fait entendre de magnifiques morceaux et le chant exécuté par quelques invités fut très joli. Parmi les personnes présentes, on remarquait: M. et Mad. Dubreuil, M. et Mad. A. Gauthier, M. et Mad. Mercure, M. et Mad. E. Choquette, M. et Mad. L. O. Grothé, M. et Mad. R. Grothé, M. et Mad. O. Deguise, M. et Mad. A. O. Grothé, M. et Mad. L. G. Robin, Mad. H. Daoust, Mlles G. Galibert, J. Galibert, O. Décarie, A. Décarie, W. Décarie, Celina Grothé, Berthe Grothé, Marie-Aimée Grothé, F. Dubreuil, Aline et Blanche Dubreuil, MM. L. E. Grothé, Maurice Grothé, A. Dubreuil, Léo Dubreuil, Donat Dubreuil, Conrade Dubreuil, Paul Robin, Paul Galibert, Roméo et Alfred Mercure, etc.

ENFANT PERDU

On recherche le petit Alfred Côté, de Central Falls, R. I.

(De notre correspondant régulier)

Central Falls, R. I., 22. — Le petit Alfred Côté, un enfant de 10 ans, dont les parents demeurent dans la rue Lincoln, en cette ville, est égarée, et l'on n'a eu aucune nouvelle de lui depuis jeudi dernier, malgrés les incessantes recherches auxquelles on s'est livré pour le retrouver. Jeudi matin, il a quitté la maison, pour aller chercher un billet qui lui donnerait droit de prendre part à un pique-nique donné aux enfants pauvres de la ville. On ne l'a pas revu depuis. La police, non seulement de Central Falls, mais encore des autres localités, a été avertie. On ne sait ce qui aurait pu porter le petit bonhomme à quitter le toit paternel, où il se trouvait pourtant très bien.

LE "COLONIA" RENFLOUE

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Halifax, 22. — Le steamer "Colonia," a été renfloué ce matin et est ancré dans la Baie du Renard.

DE LA LUTTE A ROSEMOUNT

Les propriétaires résidents tiennent une grande assemblée de protestation.

LEURS GRIEFS

Ils réclament en retour des taxes qu'ils paient à la Petite-Côte des Canaux et

DE LA LUMIERE

Une grande assemblée de tous les propriétaires résidents de Rosemount, au nombre de soixante-treize, a eu lieu dimanche après-midi, afin de s'organiser, et de prendre des mesures pour faire valoir leurs droits, foulés aux pieds, disent-ils, par la municipalité de la Petite Côte. Disons tout d'abord pour faire

M. Eugène Ducet, l'un des délégués nommés pour faire valoir les droits de Rosemont.

un peu de lumière sur cette affaire qu'il y a un an environ, lorsque les usines du Pacifique eurent fait sortir de terre le village de Rosemount, et eurent amené là un certain nombre d'habitants, la municipalité de la Petite Côte, voyant là un revenu désirable et facile, s'annexa Rosemount, et perçut les taxes des nouveaux venus. Un peu plus tard, la municipalité de la Petite Côte changea son nom en celui de municipalité du village de Rosemount, et continua à percevoir les taxes. Ce qu'elle a donné en retour aux résidents de Rosemount peut se représenter par zéro, disent ces derniers,

M. Léopold Houle, avocat, qui a été choisi pour accompagner la délégation.

et c'est pour revendiquer leurs droits qu'ils se sont assemblés dimanche comme ils s'étaient assemblés une première fois le dimanche précédent. Les citoyens de Rosemount demandent des canaux d'égouts, de la lumière, une école, un bureau de poste, des trottoirs, etc.

Des discours ont été prononcés par MM. Champagne, Johnson, Léopold Houle, avocat, Baron et autres. Tous ont dénoncé énergiquement l'inertie et la négligence du Conseil de la Petite Côte qui ne fait rien pour eux, à part de percevoir leurs taxes. Il a été décidé

E. Champagne, délégué.

d'aller devant le conseil municipal de la Petite Côte pour faire valoir les droits des propriétaires résidents de Rosemount. Les messieurs suivants ont été nommés délégués auprès du conseil de la Petite Côte : P. Maheu, R. G. Johnson, E. Champagne, W. D. Parke, H. Sigouin, R. Roberts, Ths. Bouchard, W. Clark et J. Baron.

M. Léopold Houle, avocat, a été choisi pour acompagner la délégation. Elle se présentera devant le maire et les conseillers de la Petite Côte, lors de leur première réunion, et leur présentera la requête suivante :

1o. Que vu l'augmentation toujours

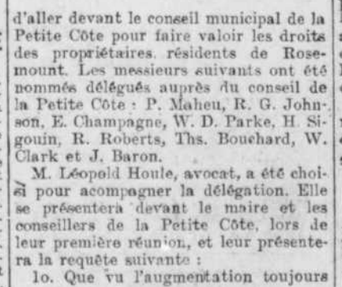

M. W. Séguin, délégué.

croissante de la population de Rosemount, et vu le grand nombre de constructions projetées, il devient nécessaire que les trottoirs déjà construits soient élargis d'un pied au moins et que de nouveaux trottoirs soient faits immédiatemt en face des maisons terminées.

2o. Que les sousisgnés demandent que la chases soit formellement prohibée à Rosemount.

3o. Que des canaux d'égout et que l'eau soient incessamment introduits dans les principales rues de Rosemount.

4o. Que des démarches soient faites auprès de qui de droit, afin que la lumière électrique et un bureau de poste soient installés au centre du village.

4oA. Que la population se plaint du sans-gêne de certains étrangers qui viennent en pique-nique dans les bois du dit village et y causent du scandale, et que pour éviter ces scandales, il convient de nommer un constable.

5o. Que vu le grand nombre d'enfants, il devient urgent et nécessaire de doter Rosemount d'une école.

6o. Que par suite de l'éloignement des moyens de communications, et de l'isolement presque complet des citoyens de Rosemount, il convient qu'un téléphone soit installé au centre des habitations de Rosemount.

A ces causes, les soussignés prient humblement M. le maire de faire les démarches nécessaires auprès de qui de droit afin d'obtenir ce que ci-dessus demandé.

Cette requête est signé par tous les propriétaires résidents de Rosemount.

Rosemount qui était autrefois un désert, nous disait l'un des citoyens de ce village, est appelé à devenir grâce aux

M. P. Maheu, l'un des résidents de Rosemont, qui réclame le plus énergiquement les droits des citoyens.

usines du Pacifique, qui emploient 9,000 ouvriers, une ville de l'importance de Delorimier. Vu l'éloignement des usines de la ville les ouvriers ne demandent qu'à habiter Rosemount, et bon nombre de familles s'y sont déjà établis. Les propriétaires des terrains n'attendent que le moment où l'eau, les canaux d'égout et la lumière seront installés pour bâtir, et les autres pour faire des améliorations à leurs maisons. C'est pourquoi ils ont résolu de protester auprès du conseil de la ci-devant municipalité du village de la Petite Côte jusqu'à ce que celui-ci obtempère aux demandes des citoyens.

LAHTINEN DEVANT LE MAGISTRAT LANCTOT

L'ENQUETE PRELEMINAIRE EST AJOURNEE AU 29 DU COURANT.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Jean, 22 — C'est ce matin, à dix heures et demie, que Lahtinen a comparu devant le magistrat M. H. Lanctôt. L'acte d'accusation, comportant qu'il est accusé d'avoir, le cinq août, mil neuf cent cinq, assassiné Augustus Henkaken, fut lue en anglais. A l'interprète M. Emile Reino, qui la répéta en finlandais à Lahtinen.

L'accusé déclara, d'une voix nette et ferme, avoir bien compris la teneur de l'acte d'accusation.

Mtre P. A. Chassé, avocat de la Couronne, déclara qu'il n'avait rien à faire en cette cause, à l'heure présente. Il avait reçu autorisation de suivre l'enquête du coroner, mais on ne lui a pas communiqué d'autorisation subséquente. Alors Mtres Demers et Bélanger, avocats de Lahtinen, demandent que l'enquête préliminaire soit fixée à une date ultérieure, parce qu'ils ont besoin de communiquer avec le procureur-général.

L'enquête prélminaire est fixée au vingt-neuf août, à 10 heures a. m.

Sénélius et Kinos, détenus comme témoins de la Couronne, ont été appelés à fournir chacun un cautionnemet de $200 ou à séjourer en prison jusqu'au vingt-neuf août et ensuite aussi longtemps que la cause pourra être ajournée.

Les malheureux, sans amis et sans le sou, ont repris le chemin de leur cellule.

PLUS TARD

Mtre P. A. Chassé vient d'être autorisé par le procureur-général à représenter la Couronne à l'enquête préliminaire.

LA PRESENCE D'ESPRIT

D'un garde-moteur de tramway sauve la vie à un bébé de dix-huit mois.

Du correspondant particulier de "La Presse"

Ottawa, 22 — Le garde-moteur Scantland" s'est distingué, hier soir, en sauvant un bébé de dix-huit mois d'une mort certaine. L'enfant était dans une petite voiture qui avait été poussée par le vent contre la voie. Au même instant arrivait à grande vitesse un tramway de Britannia. Le garde moteur appliqua les freins, renversa machine et descendit promtement le panier protecteur.

La petite voiture fût mise en pièces, mais l'enfant fût ramassé sain et sauf dans le panier.

NAISSANCES

DUPUIS — A Montréal, le 18 du courant, au No 1091a rue Saint-André, l'épouse de M. Camille Dupuis, du département des postes, un fils : Joseph-Michel-Omer-Aimé.

HOGUE — A Montréal, le 16 du courant, au Numéro 4 Parc Lafontaine, l'épouse de Eugène Hogue, une fille : Praxède-Germaine-Mariette.

Parrain et marraine, M. et Mme J. Oct. Hogue, grands-parents de l'enfant.

DECES

DAOUST — A Saint-Hyacinthe, le 21 du courant, à l'âge de 11 mois et 7 jours, Mathilde, enfant bien-aimée de Ferdinand Daoust.

Funérailles privées.

LABELLE — A la Pointe Saint-Charles, le 21 du courant, à l'âge de 61 ans et 10 mois, Louis Labelle.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, Joseph Labelle, No 114 rue Châteauguay, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Charles, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE — A la ville Saint-Louis, le 21 du courant, à l'âge de 39 ans, Exaré Hénault dit Deschamps, épouse de Henri Lavoie.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 103 rue Beaumont, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean de la Croix et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAINTE-MARIE — En cette ville, le 22 du courant, à l'âge de 51 ans, Virginie Elie, épouse de Jos. Sainte-Marie, marchand.

Avis des funérailles demain.

ST JEAN — En cette ville, 76 rue Saint-Denis, le 22 du courant, à l'âge de 3 ans, Marie-Annette, enfant bien-aimée de Jos. St Jean, employé chez MM. Gunn et Langlois.

Funérailles privées.

Suite des annonces de naissances, mariages et décès sur l'avant-dernière page.